

Sociograph n°65

Sociological research studies

Une refamilialisation du social dans la crise sanitaire de COVID-19 ?

Myriam Giradin, Eric Widmer, Olga Ganjour, Marie-Eve Zufferey, Vera de Bel, Sandra Huri et Manuel Tettamanti



Divorcer par vidéoconférence

«J'appréhende le retour à la normale après la crise»

Une digue contre le virus

LE TEMPS

The Guardian

Wie sich die Corona-Krise auf Kinder und Eltern auswirkt

Некуда пойти: всплеск домашнего насилия в России

KA DAGBLADET

NOS

ronavir...
och det ä...
Ketten, was...
niet'...
et (Q)

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ

INSTITUT DE RECHERCHES SOCIOLOGIQUES

2020, 07:07

18. Mai 2020, 4:45 Uhr | Leszeit: 4 min

**UNE REFAMILIALISATION DU
SOCIAL DANS LA CRISE
SANITAIRE DE COVID-19 ?
ÉLÉMENTS D'INTERPRÉTA-
TION ISSUS D'UNE REVUE DE
PRESSE DE MARS À JUIN 2020
DANS PLUSIEURS PAYS
EUROPÉENS.**

**Myriam Giradin, Eric Widmer, Olga Ganjour,
Marie-Eve Zufferey, Vera de Bel, Sandra Huri
et Manuel Tettamanti**

Sociograph n°65

Les auteurs/trices remercient Clémentine Rossier pour ses relectures.

Citation conseillée : Myriam Girardin, Eric Widmer, Olga Ganjour, Marie-Eve Zufferey, Vera de Bel, Sandra Huri et Manuel Tettamanti (2024). *Une refamilialisation du social dans la crise sanitaire de COVID-19 ? Éléments d'interprétation issus d'une revue de presse de mars à juin 2020 dans plusieurs pays européens*. Genève : Université de Genève (Sociograph - Sociological Research Studies, 65)

ISBN: 978-2-940386-75-8

Publication sur Internet : www.unige.ch/sciences-societe/socio/sociograph

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES TABLEAUX	6
ACRONYMES	7
INTRODUCTION	9
LES FONCTIONS DE LA FAMILLE	12
L'ÉVOLUTION DES FONCTIONS FAMILIALES À TRAVERS LE TEMPS ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL	14
LES FONCTIONS FAMILIALES SELON LES RÉGIMES D'ÉTATS SOCIAUX EN EUROPE	16
L'ACCOMPLISSEMENT DES FONCTIONS SOCIALES DANS LA FAMILLE	18
QUESTIONS DE RECHERCHE	20
MÉTHODES ET DONNÉES	27
LA PRESSE COMME INDICATRICE DE RÉPRÉSENTATIONS ET DE CRAINTES SOCIALES	28
SÉLECTION DES JOURNAUX RETENUS	30
DIVERS DEGRÉS DE CONFINEMENT	35
THÈMES TRAITÉS	37
LES LIMITES MÉTHODOLOGIQUES	40
1. L'ÉCOLE À LA MAISON	43
LES INÉGALITÉS SCOLAIRES ET SOCIALES	44
LE DÉSENGAGEMENT SCOLAIRE	47
LA RÉOUVERTURE DES CLASSES D'ÉCOLES : ENTRE SOULAGEMENT ET CRAINTE DES PARENTS	48
LE DIFFICILE RETOUR EN CLASSE DES ÉLÈVES ISSUS DES MILIEUX POPULAIRES	51
CONCLUSION	52
2. LA PRÉCARISATION DES FAMILLES POPULAIRES	55
UNE CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE	55

CRAINTES QUANT À UNE AUGMENTATION MASSIVE DU CHÔMAGE ET À UNE PRÉCARISATION DES FAMILLES	58
LES FAMILLES PAUVRES DES QUARTIERS POPULAIRES PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLES	60
LE CREUSEMENT DES INÉGALITÉS SOCIALES	61
CONCLUSION	63
3. LES INÉGALITÉS DE GENRE DANS LA FAMILLE	65
LES INÉGALITÉS DE GENRE DANS LE TRAVAIL DOMESTIQUE ET FAMILIAL	66
LA CONCILIATION VIE PROFESSIONNELLE ET VIE FAMILIALE PLUS DIFFICILE POUR LES FEMMES	69
L'IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES	71
LES MESURES PRISES PAR L'ÉTAT ET PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE	72
LES INQUIÉTUDES QUANT AUX RELATIONS DE GENRE	74
LA SITUATION DES PARENTS SÉPARÉS OU DIVORCÉS EN GARDE PARTAGÉE	77
CONCLUSION	78
4. L'ISOLEMENT SOCIAL ET LE MAL-ÊTRE ÉMOTIONNEL	81
L'ISOLEMENT SOCIAL EN TEMPS DE CRISE	83
DES GROUPES CONSIDÉRÉS COMME À RISQUE DE MAL-ÊTRE ÉMOTIONNEL : ENFANTS EN BAS ÂGE, ADOLESCENTS ET ENFANTS AYANT DES DÉFICIENCES PHYSIQUES OU INTELLECTUELLES	86
LE CONTEXTE FAMILIAL : UNE PROTECTION CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL ET LE MAL-ÊTRE ÉMOTIONNEL	90
CONCLUSION	93
5. PERSONNES ÂGÉES ET LIENS FAMILIAUX	97
MESURE D'ISOLEMENT POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET SOLIDARITÉS FAMILIALES	99
PROCHES AIDANTS	103
SURMORTALITÉ DES PERSONNES ÂGÉES EN INSTITUTION ET RÉACTIONS DES FAMILLES	105
CONCLUSION	111
6. LES VIOLENCES DOMESTIQUES	115
AUGMENTATION DE LA VIOLENCE DOMESTIQUE LORS DE LA PREMIÈRE VAGUE DU CORONAVIRUS	118

LA DIFFICULTÉ DES VICTIMES À ACCÉDER À L'AIDE EXTÉRIEURE	119
UN ENJEU CRUCIAL : ATTEINDRE LES VICTIMES DE VIOLENCE DOMESTIQUE	121
MESURES DE PROTECTION POUR LES VICTIMES DE VIOLENCE DOMESTIQUE	122
CONCLUSION	125
CONCLUSION	129
BIBLIOGRAPHIE	133

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Fonctions traditionnellement dévolues à la Famille face aux mesures prises par les États	24
---	----

ACRONYMES

AVS : Assurance-vieillesse et survivants

BPW : Business and Professional Women

DJI : Deutsches Jugendinstitut (Traduction : Institut allemand de la Jeunesse)

EAF : Groupe de travail protestant pour la famille (Abréviations allemande)

EMS : Établissement médico-social

FOCO : Fear of cocoon opening (Traduction : Peur d'ouverture du cocon)

FOGO : Fear of going out (Traduction : Peur de sortir)

IFAN : Independent Food Aid Network (Traduction : Réseau indépendant d'aide alimentaire)

INED : Institut national d'études démographiques

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

IPPR : Institute for Public Policy Research (Traduction : Institut anglais de recherche sur les politiques publiques)

INTRODUCTION

Le premier confinement en réponse au nouveau coronavirus, de la mi-mars à la fin juin 2020, a constitué une période exceptionnelle pour observer la Famille¹ et l'engagement des partenaires sociaux (étatiques et associatifs) à son égard. L'importance de la Famille en tant qu'unité permettant aux individus de répondre à leurs besoins économiques et sociaux a été principalement abordée, dans la littérature prépandémie, en relation avec la modernisation des sociétés, qui s'est caractérisée par une « dépendance économique décroissante » des individus à l'égard de leur famille (Esping-Andersen, 1990 ; p. 28). Dans les sociétés contemporaines occidentales, ce sont l'État (les institutions étatiques) et le Marché qui sont les premiers producteurs de ressources économiques pour les individus, même si la Famille reste encore une source importante de transferts de biens. Dans une perspective de genre, si cette autonomisation économique est allée de pair avec l'insertion massive des femmes sur le marché du travail, l'investissement concomitant des hommes dans la sphère domestique a progressé toutefois bien plus lentement (Goldscheider et al., 2015). La Famille, surtout par le travail domestique des femmes, pourvoit en temps



¹ Nous mettons une majuscule au terme « Famille » lorsque nous nous référons à la famille en tant qu'« institution » comme nous le faisons pour l'État, la Société civile et le Marché. En tant qu'institution, la Famille comprend des règles auxquelles doivent se conformer ses membres et remplit un certain nombre de fonctions sociales (cf. section « Les fonctions de la Famille »). Lorsque nous nous référons aux différentes unités familiales, le « f » minuscule reste de rigueur. A titre d'exemple, nous utilisons le « f » minuscule pour évoquer les familles monoparentales ou les familles vivant dans les quartiers populaires. Il en est de même pour le « Marché ». Ce dernier peut se référer à une institution avec ses règles et ses fonctions – dans ce cas-ci la majuscule reste de mise – ou à différents types de marchés (comme le marché de l'emploi, le marché financier, etc.) – et dans ce cas précis, le « m » minuscule s'applique.

normal à d'autres besoins comme la cohabitation, la procréation, la protection, le soin aux dépendants et aux malades, l'éducation, la transmission identitaire, le soutien affectif, la performance des rites, etc. Cependant, les fonctions familiales ne sont pas intangibles, mais évoluent dans le moyen et même court terme, en lien avec des changements sociaux plus larges (Elias, 1991, 2010). En particulier, dans les pays où le Marché intervient fortement dans la régulation sociale, les individus restent relativement dépendants de l'aide familiale pour de nombreux besoins, notamment lorsque l'investissement étatique en matière de protection sociale est faible (Ganjour & Widmer, 2016).

Est-ce que les restrictions imposées aux populations dans l'urgence lors du premier confinement ont accentué des tendances – toujours promptes à resurgir – de la refamilialisation des sociétés contemporaines (Ganjour & Widmer, 2016 ; Widmer & Ganjour, 2017 ? Le concept de « refamilialisation » renvoie au processus qui se manifeste par une sur-fonctionnalisation de la Famille, celle-ci retrouvant soudainement les fonctions qu'elle avait peu à peu délaissées au cours du 20^e siècle au profit de l'État, du Marché et de la Société civile avec le développement économique, l'émergence de l'État social et l'émancipation féminine dans la plupart des pays européens. On peut donc se demander s'il y eut plus de fonctions assumées par la Famille et particulièrement par les femmes *durant* la première vague du coronavirus, à savoir entre la mi-mars et la fin juin 2020, ou au contraire les acteurs au sein de la Famille, de l'État et du Marché ont-ils su parer à ce danger ? On peut également se questionner sur les effets à long terme d'un tel processus qui s'est révélé au grand jour lors de la première vague du coronavirus.

Sur la base d'une analyse des articles de plusieurs quotidiens européens, cette étude relève comment, selon ces quotidiens, les membres de la famille se sont mobilisés *pendant la période de confinement* pour remplir des tâches qui leur ont été nouvellement (ré)attribuées. Un large engagement des membres de la famille, et surtout des femmes, pour assurer à nouveau de multiples fonctions pourrait indiquer une tendance à la refamilialisation du social

pendant la première vague du coronavirus. Au contraire, une progression de l'engagement des autres institutions, telles que l'État, le Marché ou la Société civile, pour exécuter ces fonctions, indiquerait une continuité d'avec les tendances historiques de spécialisation fonctionnelle croissante des familles durant les deux derniers siècles, tendances qui ont été repérées par la recherche sociologique (Ganjour & Widmer, 2016 ; Widmer & Ganjour, 2017).

Tout au long du développement social ayant caractérisé les sociétés contemporaines depuis plusieurs siècles, diverses fonctions associées à la Famille ont été progressivement prises en charge par l'État et le Marché. Cette évolution à travers les siècles a varié d'un pays à l'autre. C'est pourquoi nous considérerons la question d'une éventuelle refamilialisation du social, dans les périodes de crise telles que celle du coronavirus, par la reprise en charge par la Famille de fonctions attribuées à d'autres institutions de manière comparative dans différents pays européens, en examinant divers diagnostics établis par la presse internationale sélectionnée. Les pays que nous avons retenus pour cette analyse sont la Suisse, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Suède et la Russie. Nous examinons les situations d'éventuelle refamilialisation du social (Ganjour & Widmer, 2016 ; Widmer & Ganjour, 2017), potentiellement à l'œuvre dans la période de crise de la pandémie, en distinguant les fonctions assumées auparavant par l'État ou par le Marché qui ont été réattribuées à la Famille à la faveur de la crise sanitaire, via la description des prises de position de divers acteurs par les journaux : membres de la famille, membres d'institutions étatiques et associatives ou encore acteurs économiques.

Nous faisons l'hypothèse que la première période de confinement, allant de la mi-mars à la fin juin 2020, a renforcé pendant ces quelques mois l'engagement des membres de la famille dans l'accomplissement de diverses fonctions familiales telles qu'entre autres, éduquer (instruire), subvenir aux besoins économiques de la famille, prendre soin des membres de la famille, leur offrir du soutien émotionnel lorsqu'ils en ont besoin ainsi que d'assurer leur intégrité physique et psychologique (pour une description plus détaillée, cf. section « Question de recherche »). Nous faisons

également l'hypothèse que le sur-engagement des membres de la famille dans l'accomplissement de ces diverses fonctions pendant cette première vague du coronavirus a, par son caractère soudain et extraordinaire, suscité de fortes craintes auprès de la population européenne, craintes dont se sont fait l'écho les médias européens et qui ont, ce faisant, accru leur sensibilité critique à l'égard de cette situation.

Par le biais de la presse, nous avons cherché à capter « à vif » les angoisses des familles européennes dont le quotidien a été radicalement chamboulé par la pandémie et les mesures sanitaires qui l'ont accompagnée. En l'absence d'enquêtes sociologiques pendant cette première vague du coronavirus, nous nous sommes basés sur les journaux européens qui ont relaté chacun à leur manière le vécu quotidien des familles confrontées à cette première vague de la pandémie et les craintes qu'elles ont ressenties face aux responsabilités accrues qu'elles ont dû endosser. Ces divers journaux ont également récolté l'avis de différents acteurs (professionnels, experts et décideurs) sur les mesures sanitaires et leur impact sur les familles européennes. Nous avons considéré ces journaux comme révélateurs de représentations, d'angoisses et d'espoirs collectifs relatifs à la Famille. Nous reviendrons plus tard dans cet ouvrage sur l'utilisation de la presse comme « proxy » dans cette recherche, en montrant ses avantages et ses limites (cf. chapitre « Méthodes et Données »).

LES FONCTIONS DE LA FAMILLE

La Famille remplit des fonctions essentielles (Parsons & Bales, 1955 ; Wauthier, 2020). Certaines de ces fonctions ² sont

●
² Nous aurions pu écrire cette étude en nous référant au paradigme des “pratiques familiales” et nous appuyer sur le “faire famille” (“doing family”), concept développé notamment dans la littérature anglo-saxonne (voir : David H. J. Morgan (2011). *Rethinking family practices*, Hampshire, UK: Palgrave MacMillan; Janet Finch (2007). *Displaying Families*. *Sociology*, 41(1), 65–81; Janet Finch & Jennifer Mason (2003). *Negotiating family responsibilities*.

instrumentales : elles concernent la contribution de la Famille à l'économie, au démographique ou au politique, c'est-à-dire à la production de biens, de la force de travail et de citoyens. On peut donc parler de fonctions de production et de procréation visant le maintien de la force de travail, qui inclut aussi l'encadrement des jeunes dans leur apprentissage de l'activité productrice et domestique. Il s'agit aussi pour les familles de mettre en place un système de solidarité économique au profit de ses membres vulnérables (enfants, personnes âgées), d'assurer leur subsistance, leur protection physique et de leur garantir un logement. Liées étroitement aux fonctions instrumentales, signalons également les fonctions qui réglementent les rapports de pouvoir entre les genres et les générations et entre les âges de la vie. Typiquement, les familles régulent la division du travail (tâches domestiques liées à la procréation / investissement professionnel lié à la production) entre leurs membres en fonction du sexe et de l'âge de chacun. Il y a donc de nombreuses fonctions instrumentales attribuées aux familles en lien avec la protection, la subsistance et la régulation sociale des individus, et leur distribution reste aujourd'hui encore fortement genrée.

D'autres fonctions sont expressives et culturelles (Patterson, 2002) : elles visent premièrement au soutien émotionnel, à la création de liens d'affection et de soins (*care*), au maintien d'une sociabilité, de liens sociaux faisant sens et amenant satisfaction. La Famille favorise ainsi le lien et l'intimité conjugale, l'épanouissement affectif et sexuel du couple. Elle offre aussi un cadre soutenant, sécurisant aux membres vulnérables (enfants, personnes âgées, ou malades). Deuxièmement, elle transmet un système de valeurs ainsi qu'un système d'identification qui dote chacun de significations et d'objectifs de vie, et permet d'identifier les liens significatifs qui relient les différents membres de la famille. La Famille a aussi une fonction de transmission culturelle, notamment aux plus

●
London: Routledge.). Bien que plus ancien, le paradigme des "fonctions familiales" (Parsons & Bales, 1955) permet de mieux comprendre les peurs et questionnements ayant trait à une éventuelle refamilialisation du social des pays européens lors de la première vague du coronavirus.

jeunes. Elle a enfin la fonction d'accomplir des rites sociaux (mariage, anniversaires ou encore enterrements, célébrations) qui signalent de manière symbolique les transitions importantes du parcours de vie et les succès (les objectifs de vie valorisés). Par tous ces moyens, la Famille permet aux individus de s'attacher à des figures significatives et de se construire des identités valorisées. En d'autres termes, elle contribue de façon centrale à la constitution et au maintien d'un individu motivé, capable et désireux d'être en relation et de prendre en charge ses différents rôles sociaux. De nombreux travaux ont souligné l'importance croissante des fonctions expressives et culturelles de la Famille dans ces cinquante dernières années. La thèse d'une refamilialisation lors de la pandémie suggère que les fonctions instrumentales de la Famille sont passées à nouveau au premier plan, ou du moins, ont repris de l'importance par rapport à ses fonctions expressives, ce qui a une implication pour les rapports de genre puisque nombreuses d'entre elles étaient assumées par les femmes avant d'être prises en charge par l'État ou le Marché.

L'ÉVOLUTION DES FONCTIONS FAMILIALES À TRAVERS LE TEMPS ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

D'après la définition du développement social propre à la modernité, proposée par Elias (1991 ; 1994 ; 2010), les fonctions de la Famille ont évolué dans le temps en parallèle à celles de l'État et du Marché, toujours étroitement liées et dépendantes les unes des autres. Dans les sociétés dites « traditionnelles », d'avant la modernité, les individus sont intégrés dans de petits réseaux basés sur des liens de parenté ; ils relient leur identité à la famille et développent l'identification sociale à un « nous » fondé sur la parenté (Elias & Scotson, 1994). L'État ou le Marché étant peu développés, la Famille en est l'institution dominante. Elle est chargée de répondre aux besoins économiques et sociaux des individus, de leur fournir une protection en cas de pauvreté ou d'invalidité et d'encadrer de manière normative leurs comportements. La Famille

joue donc un rôle important en tant que médiateur majeur de l'intégration sociale et du contrôle social. Dans les sociétés modernes qui se sont développées au cours du 20^e siècle, le Marché prend la relève pour la production économique et s'ouvre aux femmes, leur permettant de se détacher partiellement du foyer et de se libérer de la dépendance à leur conjoint ou à leurs enfants. L'État ou les institutions publiques (telles que la police, le système judiciaire, le système politique, les assurances sociales et l'école) prennent en charge la gestion du pouvoir politique ainsi que la protection et le contrôle social. De même, c'est l'État, et non plus la Famille, qui constitue la meilleure protection contre la misère et l'exclusion (Elias, 2010). Les aides publiques représentent pour beaucoup de jeunes un rempart contre la précarité. De même, les retraites mettent les personnes âgées à l'abri de la pauvreté extrême. Le haut niveau de contrôle familial qui caractérise les sociétés traditionnelles s'est affaibli pour laisser place à une Famille davantage centrée sur l'expression des sentiments et la transmission des modèles culturels dans les sociétés modernes (Elias, 1991 ; 1994 ; 2010). Les fonctions que la Famille conserve aujourd'hui sont avant tout affectives (soutien émotionnel, *care*, et apprentissage des compétences socio-émotionnelles), socialisatrices et identitaires (transmission culturelle) (De Singly et al., 1996), sans pour autant s'affranchir de son rôle dans la reproduction sociale des inégalités (Bourdieu, 1993). Par ailleurs, avec l'allègement des fonctions instrumentales de la Famille - assurées d'abord par les hommes pour le soutien économique, puis depuis plus récemment, par les hommes et les femmes, et par les femmes pour le versant procréatif et domestique - et le maintien des fonctions affectives et culturelles, remplies surtout par les femmes, on assiste à un déséquilibre dans la répartition entre les genres du « travail familial » restant. Autrement dit, ce sont surtout les femmes aujourd'hui qui effectuent les activités nécessaires à la réalisation des diverses fonctions dévolues à la Famille, ce qui représente pour elles un double fardeau. En d'autres mots, les fonctions de la Famille se sont resserrées au cours du temps avec le retrait de la Famille de la prise en charge des fonctions instrumentales (reproduction économique, démographique, politique). La Famille

d'aujourd'hui repose dès lors sur le soutien d'autres institutions, l'État et le Marché, en premier lieu, ainsi que sur la Société civile. On peut faire l'hypothèse alors que le partage des fonctions sociales entre la Famille, l'État, le Marché et la Société civile dans les sociétés contemporaines a été fondamentalement bousculé lors de la crise pandémique, laissant dans la plupart des pays européens la Famille assez seule face à l'ensemble de ces fonctions. On verra comment la presse consultée a évalué cette situation.

LES FONCTIONS FAMILIALES SELON LES RÉGIMES D'ÉTATS SOCIAUX EN EUROPE

Bien que l'implication de la Famille se soit réduite dans le passage à la modernité, certains contextes socio-politiques en Europe favorisent le retour de la Famille dans la réalisation de fonctions plus étendues. En effet, l'engagement de la Famille dans ses fonctions expressives, culturelles ou instrumentales, varie d'un pays à l'autre car il dépend des rapports différemment construits à travers les siècles selon les pays entre la Famille, le Marché et l'État, et des arrangements de genre. Dans certains pays, la solidarité et la sociabilité familiales sont fortes alors que, dans d'autres, les normes sociales accordent une plus grande importance à l'État, le Marché ou la Société civile (Ganjour & Widmer, 2016 ; Widmer & Ganjour, 2017).

Dans sa typologie des régimes d'États sociaux, Esping-Andersen (1990) classe les pays en fonction de l'importance accordée à la Famille, au Marché et à l'État dans le soutien et la protection de leurs citoyens. Dans les pays à régime « *conservateur* », comme en Allemagne, la solidarité et la sociabilité au sein de la famille nucléaire (entre parents et enfants) sont valorisées et s'associent au soutien de l'État. Dans les pays à régime « *libéral* » – en Angleterre, par exemple – le soutien étatique est peu présent, l'autonomie des individus étant de mise. La sociabilité est large, s'inscrivant en dehors de la famille nucléaire, et la participation associative est importante. À l'inverse, les pays à régime « *social-démocrate* », tels qu'en Suède, se caractérisent par un fort soutien étatique, tout en

valorisant une sociabilité diversifiée, impliquant la famille et les amis, et une participation active aux associations. Dans les pays à régime « *méditerranéen* » comme celui en vigueur dans le sud de l'Europe, l'activité associative est peu développée alors que le soutien familial, y compris au sein de la parenté élargie, occupe une place importante et se combine au soutien étatique. Dans les pays à régime « *postcommuniste* », tels que la Russie, la sociabilité se centre principalement sur la famille nucléaire, les associations étant peu actives. Le soutien est mixte, alliant aide familiale et soutien étatique. Quant à la Suisse, elle se caractérise par un régime à la fois « *libéral* » et « *conservateur* », tout comme les Pays-Bas qui combinent deux régimes, « *socio-démocrate* » et « *conservateur* ». En somme, la Famille assume des fonctions plus étendues dans les pays européens de l'Est (famille nucléaire) et du Sud (famille étendue) que dans les pays « *socio-démocrates* » et « *libéraux* », d'Europe du Centre et du Nord où l'État, le Marché ou la Société civile jouent un rôle important dans l'accomplissement de certaines fonctions. Malgré l'accès au marché du travail, notamment pour les femmes, et les prestations étatiques en cas de retraite et de chômage dans ces divers pays, la Famille n'en demeure pas moins sollicitée pour apporter du soutien à ses membres, les normes de solidarité familiale demeurant fortes, et cela même dans les pays « *libéraux* » où l'idéal d'indépendance des individus grâce au Marché est puissamment revendiqué (Widmer & Ganjour, 2017). En effet, dans les pays où l'État s'implique peu dans les politiques de prise en charge extrascolaire des enfants, les femmes actives sur le marché du travail valorisent plus les normes de soutien familial que les non-actives car elles ont besoin de l'aide de leur famille élargie. En d'autres termes, l'État joue potentiellement un rôle-clé dans la prise de certaines fonctions sociales traditionnellement associées à la Famille. Comme nous l'avons susmentionné, le degré d'implication de l'État dans la prise en charge de ces fonctions dépend en grande partie des pays et de leur histoire.

L'ACCOMPLISSEMENT DES FONCTIONS SOCIALES DANS LA FAMILLE

L'exécution des fonctions sociales, et notamment celles que l'on qualifie d'expressives, c'est-à-dire centrées sur le soutien psychologique, les dimensions relationnelles et le développement de soi, dépend aussi du fonctionnement de la Famille. Certaines familles sont plus en mesure d'accomplir ces fonctions que d'autres. En effet, les familles qui ont un fonctionnement dit « *équilibré* » sont mieux préparées à accomplir les fonctions expressives qui leur sont dévolues que les familles qui ont un fonctionnement familial dit « *déséquilibré* ». Dans l'approche systémique, un fonctionnement familial équilibré se maintient grâce à la complémentarité des comportements de chacun des membres de la famille et se révèle au travers de leurs schémas de communication (Elkaïm, 2003 ; Minuchin, 1998 ; Olson, Waldvogel, & Schlieff, 2019). Selon le modèle « *circumplex* » en thérapie familiale (Olson, 2000 ; Olson & Gorall, 2003 ; Olson et al., 2019), le fonctionnement familial s'appuie sur trois dimensions : la cohésion, la flexibilité et la communication. Selon Olson, 2000 ; Olson, Waldvogel, & Schlieff, 2019, chaque famille se caractérise par un degré de flexibilité et de cohésion qui lui est propre. Un certain niveau de cohésion (à travers un système de croyances partagées) permet le maintien d'un bon climat émotionnel et des échanges entre les partenaires. Cependant, si la cohésion est trop forte ou trop faible, le fonctionnement familial peut être qualifié de déséquilibré et s'avérer problématique pour les relations familiales et les individus. Le fonctionnement familial repose aussi sur la distribution des rôles et du pouvoir de chacun au sein de la famille. Le comportement des membres de la famille est soumis à des règles et du contrôle, qui peuvent être plus ou moins négociés. La flexibilité renvoie au degré de souplesse de cette dimension fonctionnelle. À nouveau, les familles qui ont un système de régulation extrême, soit trop rigide, soit trop chaotique, ont un fonctionnement déséquilibré qui peut s'avérer problématique face à des événements négatifs ou à des transitions de vie difficiles. Quant à la communication, elle aide à répondre, par la modification du niveau de cohésion et de flexibilité de la famille,

aux demandes situationnelles. Ainsi, selon ces auteurs, les familles qui sont équilibrées dans leur fonctionnement et qui se caractérisent par une bonne communication intrafamiliale représentent une source potentielle de soutien pour de nombreuses personnes, notamment pour celles qui sont fragiles psychiquement, les aidant à passer certaines transitions de vie difficiles ou à faire face à des situations stressantes. Ce faisant, elles réduisent la probabilité d'émergence de troubles psychiques et jouent un rôle protecteur face aux rechutes de leurs membres affectés par ce type de troubles (Butler et al., 2019 ; Walsh, 2015).

À l'inverse, dans les familles qui ont un fonctionnement fragile et qui connaissent des difficultés à communiquer, le déséquilibre engendré par un événement perturbateur comme la crise pandémique peut donner lieu à des conflits et à une augmentation des situations de violence, mais aussi à des comportements dysfonctionnels et un mal-être psychique. Autrement dit, les capacités d'adaptation familiale à des situations de crise peuvent être particulièrement mises à mal lorsque le fonctionnement familial s'avère déséquilibré et que la communication intrafamiliale est mauvaise (Olson, Waldvogel, & Schlieff, 2019 ; Walsh, 2015 ; Winter, 2003). C'est dans ces familles que le risque de situations conflictuelles - voire de violences intrafamiliales - et de péjorations de la symptomatologie de leurs membres est le plus grand en situation de crise, pouvant même aboutir à une augmentation du risque suicidaire en cas de vulnérabilité. Au vu du modèle « *circumplex* » (Olson, 2000 ; Olson, et al., 2009), il est donc fort probable que les familles ont réagi de manière très différente aux problèmes auxquels elles ont été confrontées lors de la première vague du coronavirus. Nous postulons en effet que les familles dites équilibrées dans leur fonctionnement ont pu s'adapter à cette sur-fonctionnalisation, exigeante en termes de travail et de responsabilités familiales, alors que d'autres, plus déséquilibrées, ont failli à l'accomplissement de leurs fonctions, même à celles de soutien et de protection.

QUESTIONS DE RECHERCHE

Nous avons vu dans les sections précédentes que la Famille s'est modernisée dans la plupart des pays européens, en d'autres termes elle s'est dé-traditionnalisée au cours du 20^e siècle en perdant peu à peu la plupart des fonctions instrumentales qui lui incombait (sauf une part de travail domestique/ procréatif pour les femmes et une part de soutien économique pour les hommes) pour garder surtout des fonctions expressives et culturelles telles que procurer du soutien affectif aux membres de la famille ou encore transmettre un système de valeurs auquel se réfèrent les membres familiaux pour s'orienter dans leurs choix de vie. Lors de ce processus de modernisation, l'émergence de l'État social et le développement du Marché ont permis aux individus (et avant tout aux femmes) de s'affranchir en partie des fonctions familiales et d'acquiescer une certaine indépendance socio-économique vis-à-vis des autres membres de la famille. Dans les sociétés contemporaines européennes, les individus peuvent compter dès lors sur le Marché et l'État pour satisfaire un grand nombre de leurs besoins instrumentaux comme la survie économique, l'accès à un logement ou l'éducation de leurs enfants. Les assurances sociales pourvoient aux besoins lorsque la perte d'un emploi, l'âge (retraite) ou la survenue d'accidents ou de maladies compromettent l'accès au marché de l'emploi (AVS, chômage, etc.). La Famille, libérée de ses fonctions instrumentales, se centre sur le soutien affectif grâce auquel l'individu peut se ressourcer et s'épanouir, lui offrant ainsi une certaine sérénité et un bien-être émotionnel, et sur la transmission culturelle fournissant identité et motivations aux individus.

En mars 2020, le développement de la pandémie et la crise sans précédent qui s'en est suivie au niveau international ont perturbé le partage usuel des fonctions sociales entre la Famille, l'État, le Marché et la Société civile dans la plupart des pays européens dont la Suisse. Les mesures de confinement ont en effet modifié pour un temps les rapports entre la Famille, l'État et le Marché. Lors de cette première vague de la pandémie, l'activité économique a été lourdement affectée : les plus chanceux ont participé à distance au

marché du travail alors que d'autres ont perdu leur emploi ou se sont retrouvés au chômage partiel. C'est le cas notamment de nombreuses femmes qui ont connu une augmentation marquée du chômage partiel et des licenciements lors de cette période (United Nations, 2020). Parallèlement, l'action de l'État s'est temporairement enrayée, ne pouvant plus remplir ses fonctions premières avec la fermeture des écoles et le ralentissement de nombreux services (sociaux, juridiques, administratifs, etc.). Quant aux associations d'aide, elles se sont retrouvées prises d'assaut par un grand nombre d'individus dans le besoin, tout en faisant face à des problèmes structurels importants (manque de bénévoles, d'argent, problèmes informatiques, etc.). Dans un tel chaos, la solidarité familiale a été particulièrement sollicitée par de nombreux États pris de court par la pandémie et amenés à agir en coordination. Le passage à l'instruction des enfants à la maison, par exemple, a inmanquablement favorisé une présence beaucoup plus marquée de la Famille dans la sociabilité dans la plupart des pays européens. De même, les besoins accrus des personnes isolées chez elles (malades, personnes âgées, ménage d'une personne) et le ralentissement des aides associatives ou étatiques peuvent avoir favorisé le renforcement des normes de solidarité familiale dans ces mêmes pays.

Au vu de ces observations, le confinement et les réactions des individus aux chamboulements opérés dans la distribution des tâches entre la Famille et l'État ont mis en évidence l'activation d'un risque toujours latent à la refamilialisation du social, c'est-à-dire, dans notre définition, à une reprise par la Famille de fonctions qu'elle avait progressivement délaissées au cours des XIXe et XXe siècles, c'est-à-dire à une refamilialisation des sociétés contemporaines. Ce risque de renversement d'évolutions à l'œuvre sur le long terme a déjà été souligné avant la pandémie dans un contexte de libéralisation économique et de désengagement de l'État dans plusieurs pays occidentaux notamment (Ganjour & Widmer, 2016). Il est probable que la délégation rapide aux familles de certaines fonctions assumées habituellement par l'État, le Marché ou la Société civile ait généré beaucoup de stress, provoquant l'apparition de situations de vulnérabilité pour certaines familles peu

préparées à reprendre ces fonctions. Nous pensons en effet que cette sur-fonctionnalisation soudaine de la Famille a pu être vécue et gérée de manière différente par les familles en fonction des ressources qu'elles avaient à disposition mais aussi selon leur fonctionnement familial.

Pour analyser les formes de cette refamilialisation, nous avons sélectionné six fonctions sociales aussi bien instrumentales qu'expressives. Celles-ci ne représentent qu'une part de l'ensemble des fonctions sociales que nous avons évoquées plus haut, mais elles touchent une diversité de situations familiales et d'individus selon leur sexe, leur âge et l'étape de vie dans laquelle ils se situent. Les fonctions sociales retenues pour cette analyse sont : 1) éduquer et socialiser à la production (scolariser) ; 2) assurer la subsistance économique des membres de la famille ; 3) prendre soin des membres de la famille en accomplissant le travail domestique ; 4) maintenir la sociabilité familiale et garantir le soutien émotionnel / la stabilité affective au sein du ménage – cette fonction est essentielle pour lutter contre le stress et les troubles psychiques, tels que la dépression et assurer la stabilité affective des membres de la famille ; 5) soutenir les membres de la famille fragiles ou dépendants en dehors du ménage (personnes âgées à domicile ou en institution) – il s'agit ici d'aider, d'offrir des services pratiques (tels que les courses) mais aussi de soutenir émotionnellement les parents âgés qui vivent soit chez eux, soit en institution. Et, finalement, 6) assurer l'intégrité physique et psychologique des membres de la famille au sein du ménage. Certaines de ces fonctions sont instrumentales (éduquer, assurer la subsistance économique des membres de la famille et prendre soin des membres de la famille (travail domestique)) alors que d'autres sont expressives (maintenir la sociabilité familiale et garantir le soutien émotionnel / la stabilité affective au sein du ménage; soutenir les membres de la famille fragiles ou dépendants hors ménage et, finalement, assurer l'intégrité physique et psychologique des membres de la famille au sein du ménage), celles-ci visent à garantir le bien-être émotionnel des membres de la famille.

Nous avons ensuite repéré dans la presse nationale des sept pays sélectionnés (Allemagne, Angleterre, France, Pays-Bas, Russie, Suède et Suisse) les mesures prises par les gouvernements qui ont pu affaiblir ou renforcer l'engagement de la Famille dans l'accomplissement de diverses fonctions instrumentales, prises en charge totalement ou partiellement par d'autres institutions (le Marché, l'État, la Société civile) en temps normal. Nous avons aussi été attentifs aux réactions des parties prenantes et des familles face aux nouveaux partages des rôles pour comprendre dans quelle mesure ces derniers ont été acceptés ou vivement rejetés par ces divers acteurs. Le tableau 1 liste pour l'ensemble des fonctions sociales sélectionnées les mesures étatiques qui ont pu favoriser la refamilialisation du social et celles qui, au contraire, ont pu la contrer en maintenant ou en consolidant la prise en charge complète ou partielle de ces fonctions par les autres institutions. Nous allons chercher à voir dans quelle mesure la première vague de la pandémie et les restrictions prises pour l'enrayer ont donné lieu à une refamilialisation du social selon la presse consultée, si cette refamilialisation a varié en intensité en fonction des pays étudiés et si elle a impacté de manière différente les familles en fonction de la qualité de leur fonctionnement familial et de leurs ressources.

Tableau 1 : Fonctions traditionnellement dévolues à la Famille face aux mesures prises par les États

<i>Fonctions traditionnellement familiales</i>	<i>Mesures maintenant ou favorisant la prise en charge par le Marché, l'État ou la Société civile des fonctions traditionnellement familiales</i>	<i>Mesures favorisant la prise en charge des fonctions familiales exclusivement par la Famille (refamiliation)</i>
1. Éduquer et socialiser à la production (scolariser)	Instruction des enfants dans les établissements scolaires.	Instruction des enfants à la maison.
2. Assurer la subsistance économique des membres de la famille	Maintien de l'accès à l'emploi et versement des indemnités universelles en cas de chômage.	Restrictions dans l'accès à l'emploi ; indemnités limitées dans le temps et non universelles en cas de perte d'emploi.
3. Prendre soin des membres de la famille (aspects physiques)	<p>Travail domestique (tâches ménagères) et de soins (garde enfants) pris en charge par des services payants ou étatiques.</p> <p>Service de garde d'enfants garanti pour les mères seules.</p> <p>Insertion des femmes sur le marché économique et travail en présentiel des femmes.</p> <p>Garde partagée en cas de séparation des parents ou visites chez les pères.</p>	<p>Arrêt des services domestiques et de soins payants ou étatiques.</p> <p>Télétravail ou perte d'emploi des femmes</p> <p>Impossibilité pour les enfants de parents séparés d'aller chez leur père.</p>

<p>4. Maintenir la sociabilité familiale et garantir le soutien émotionnel / la stabilité affective des membres de la famille au sein du ménage</p>	<p>Prise en charge par l'État ou des associations des personnes habitant avec leur famille et souffrant de troubles psychiques ou en situation de handicap.</p> <p>Non-confinement : maintien des activités collectives – sportives, culturelles, associatives-, de la sociabilité hors famille, du droit de sortir.</p>	<p>Arrêt des services psychologiques, étatiques ou associatifs venant en aide aux personnes habitant avec leur famille et ayant des troubles psychiques ou en situation de handicap.</p> <p>Confinement : interdiction de sortir, de sociabilité extérieure, d'activités collectives (association, culturelles, sportives).</p>
<p>5. Soutenir (émotionnellement et pratiquement) les membres de la famille fragiles ou dépendants en dehors du ménage (personnes âgées à domicile ou en institution)</p>	<p>Personnes âgées, malades, adultes en situation de handicap ou en difficultés en institution ou dans des structures de santé sont essentiellement pris en charge par des professionnels.</p> <p>Une partie du soutien aux personnes âgées (à domicile) assumée par des associations ou des aides payantes.</p> <p>Visites familiales en EMS / Hôpitaux interdites.</p>	<p>Fermeture des foyers de jour et arrêt des activités sociales dédiées aux personnes âgées, malades, aux adultes en situation de handicap ou en difficulté, organisées par des associations, par des aides payantes ou au sein d'institutions.</p> <p>Suspension ou réduction de certaines aides à domicile, payantes (par ex. physio) ou assumées par des associations (soins).</p>
<p>6. Assurer l'intégrité physique et psychologique des membres de la famille au sein du ménage</p>	<p>Contrôle de la violence familiale par l'État. Protection des individus par l'État ou les associations en cas de violences domestiques.</p>	<p>Accès restreint aux services associatifs et étatiques de protection et de prévention contre les violences familiales.</p>

Sur l'ensemble des pays européens, les États ont pris de nombreuses mesures répertoriées dans la colonne de droite et ont donc renvoyé ces diverses fonctions aux familles. Une seule série de mesures, celle qui concerne la fonction 5 (soutien aux parents vivant à l'extérieur du ménage), à savoir l'interdiction des visites en EMS / Hôpitaux, a œuvré dans l'autre direction, c'est-à-dire vers un retrait des tâches de soutien émotionnel réservées habituellement aux familles. Cependant, les mesures ont été variées d'un pays à l'autre, les moyens mis en œuvre également et elles ont certainement aussi été vécues de manières différentes. Plusieurs questions peuvent être posées quant aux réalités vécues par les familles lors de la première vague de la pandémie. Tout d'abord, comment les familles dans les différents pays ont-elles rempli les diverses fonctions évoquées dans le tableau 1 ? Quelles stratégies les individus les moins dotés en ressources socio-économiques, de sexe féminin ou aux âges extrêmes (jeunes, âgés) ont-ils mis en place pour résister à la crise ? L'ont-ils fait de manière différente selon les pays européens étudiés ? Observe-t-on sur ce point une différence entre pays européens en fonction de leur régime d'État social ? On peut en effet penser que l'aide étatique octroyée aux familles a varié selon les pays européens en fonction de la générosité de leur État social. Et qu'en est-il en particulier de la Suisse ? Par ailleurs, les mesures prises par les États ont souvent suscité des réactions, des protestations et des angoisses des familles et des acteurs institutionnels concernés. Celles-ci ont trouvé un canal d'expression dans la presse européenne. Quelles sont-elles ? On peut penser que des protestations très vives ou la focalisation sur les risques engendrés par les mesures favorisant la prise en charge exclusive par la Famille de certaines de ces fonctions ont exprimé un attachement fort des populations et de leurs représentants au partage des responsabilités de la Famille avec l'État, le Marché et la Société civile. On peut aussi se demander si ces réactions ou ces protestations divergent non seulement en fonction des pays européens et de leur régime d'État social mais aussi en fonction des milieux socio-économiques des familles sondées et de leur fonctionnement familial.

MÉTHODES ET DONNÉES

Pour répondre à ces différentes questions, nous avons procédé à une revue de la presse suisse et européenne depuis le début de la mise en place des mesures de confinement (mi-mars 2020), prises dans la plupart des pays européens, jusqu'à leur assouplissement progressif, c'est-à-dire la période du déconfinement (fin juin 2020). Cette période correspond à la première vague du coronavirus, qui a impacté de manière soudaine et brutale un grand nombre d'individus et de familles. C'est au cours de cette période que les mesures sanitaires les plus strictes ont été instaurées dans la plupart des pays européens et que les familles européennes ont dû pourvoir aux besoins (soutien, éducation, aide économique, etc.) de leurs membres, après le ralentissement marqué du marché économique et la fermeture des services étatiques. Face à cette situation extraordinaire, nous avons utilisé la presse pour obtenir des informations sur la façon dont les familles ont vécu cette première vague du coronavirus. La récolte traditionnelle de données d'enquête par le biais de sondages ou d'entretiens s'est avérée difficile pour de nombreux chercheurs pendant cette période en raison de la soudaineté de la situation et de l'accès limité aux familles confinées. En l'absence de données d'enquête, nous avons recouru à la presse écrite pour accéder aux réactions et aux craintes des familles qui ont témoigné de leur situation pendant cette première vague du coronavirus.

L'utilisation de la presse comme un « proxy » – c'est-à-dire comme un moyen d'enquête pour appréhender un phénomène social lorsque les données scientifiques traditionnelles (enquêtes, statistiques, archives, etc.) manquent ou sont insuffisantes – n'est pas nouvelle dans les études sociologiques. Les médias sont notamment utilisés dans les études longitudinales ou comparatives portant sur les actions collectives ou les mouvements sociaux telles que les grèves ou les marches de protestation (Earl, Martin,

McCarthy & Soule, 2004 ; Mueller, 1997 ; Wood & Goldstein, 2023). La presse est aussi utilisée dans les études visant à identifier différents discours ou diverses représentations sociales autour d'événements historiques tels que la chute du mur en Allemagne ou la guerre en Irak (Krzyżanowski, 2009). Une telle démarche d'enquête comporte des avantages mais aussi des limites que nous mettrons en exergue dans les prochaines sections de ce chapitre.

LA PRESSE COMME INDICATRICE DE RÉPRESENTATIONS ET DE CRAINTES SOCIALES

Nous avons choisi cette période pour son caractère très soudain et inédit. Dans l'urgence, les États ont dû prendre différentes mesures et élaborer des scénarii qui n'avaient encore jamais été mis sur pied comme le confinement généralisé. Soumis à ces différentes politiques, plusieurs sentiments ont traversé les populations européennes : sentiment de solidarité, d'anxiété, d'indifférence, voire de ras-le-bol et d'agressivité. À cet égard, on peut affirmer que la période de mars à juin 2020 a été, pour les politiques, un laboratoire qui a permis de tester la capacité des populations et de l'économie à supporter une fermeture généralisée des activités. Par la suite et dès les mois de juin 2020, les débats sur la vaccination et les compensations économiques ont largement pris le dessus, dans la presse, sur les enjeux sociaux qui sont passés au second plan. Dans le même temps, les pressions sur les familles se sont relâchées avec un déconfinement progressif. Dès lors et à travers les différentes vagues suivantes, les mesures de confinement n'ont plus été aussi strictes et n'ont plus été commentées aussi largement dans la presse européenne.

Pourquoi partir de la presse ? La fulgurance de la pandémie et des mesures étatiques ont pris de court le milieu scientifique, qui a besoin d'un temps plus long pour émettre des analyses documentées. Les articles de journaux sont apparus comme le seul moyen d'accéder quotidiennement et en direct aux réactions des populations aux différentes mesures de confinement adoptées par les États, ainsi qu'aux nombreux avis d'experts relayés par les

médias. Il y a en effet une grande difficulté pour le chercheur ou la chercheuse en sciences sociales de saisir une actualité en plein développement via les méthodes classiques que sont les sondages ou les interviews qualitatifs car la vitesse des transformations et, parfois, leur radicalité, dépassent en vitesse les consciences et les pratiques individuelles, qui s'accrochent bien souvent à l'ancien contexte social et, par inertie, continuent à interpréter la réalité et à vivre, pour un temps, dans les normes des temps « normaux » (Widmer & Spini, 2017). La presse, centrée historiquement sur le changement, l'inédit, le sensationnel, paraît mieux armée pour indiquer la direction que prennent, sans trop le savoir, les pensées, les craintes et les espoirs des individus. Elle le fait bien souvent à l'aveugle, sans trop de méthodes, en tâtonnant et en suivant les tendances du moment. Il ne faut donc pas lui accorder une confiance absolue car il y a des biais de sélection dans les parties de la réalité mises en lumière et des représentations sociales des phénomènes rapportés, mais bien garder une distance critique à son endroit. Ces biais sont connus dans la recherche scientifique qui utilise les médias pour étudier les mouvements sociaux et les discours autour d'événements marquants (Earl, Martin, McCarthy & Soule, 2004 ; Krzyżanowski, 2009 ; Mueller, 1997 ; Wood & Goldstein, 2023).

Il s'agit donc d'utiliser les enquêtes et témoignages de la presse comme indicateurs d'un mixte complexe de phénomènes réels en devenir et de représentations sociales en construction. Tout phénomène nouveau génère des informations qui sont partiellement anticipatrices de l'avenir dans le fait qu'elles sont fondées sur des craintes et des interrogations qui traversent l'ensemble du corps social. La présence de ces craintes et interrogations dans la presse témoigne de mouvements de fonds, dont on ne peut anticiper l'évolution sur le moyen terme car nul ne peut prédire l'avenir. Néanmoins, nous partons ici du postulat, maintes fois vérifié dans les études issues de l'interactionnisme symbolique, que les situations deviennent réelles quand elles sont définies comme réelles par les acteurs sociaux. À titre d'exemple, si les médias insistent sur les difficultés posées par l'enseignement à la maison, plusieurs développements apparaissent comme probables : cette forme

d'enseignement pose problème, pour des raisons qu'il s'agit d'identifier, à plusieurs types d'acteurs sociaux, dont les institutions et les familles. Si les médias varient sur ce point dans leur contenu entre les pays et que ces variations peuvent être mises en relation avec des différences contextuelles, on peut dégager quelques lignes interprétatives des changements orchestrés. En somme, les pages qui suivent décriront la perception d'une partie de la presse européenne sur les différents enjeux de la période à l'étude, ce que les journalistes dans différents pays européens ont voulu mettre en avant en fonction de leur sensibilité et opinion, ainsi que les préoccupations de leur lectorat.

SÉLECTION DES JOURNAUX RETENUS

Cette revue de presse s'est étalée sur trois mois, depuis la fin mars jusqu'à la fin juin 2020. Les pays sélectionnés pour cette analyse sont représentatifs des différents régimes d'États sociaux décrits par Esping-Andersen (1990) : le régime libéral (Angleterre), social-démocrate (Suède), conservateur (Allemagne et France), post-communiste (Russie) et les régimes mixtes social-démocrate / conservateur (Pays-Bas) et libéral / conservateur (Suisse). Nous avons dû, par manque de temps, renoncer à intégrer dans la revue de presse un pays dont le régime d'État social est de type méditerranéen tel que l'Italie ou le Portugal. Pour rappel, les rôles de soutien des citoyens sont distribués dans les sociétés modernes entre la Famille, l'État, le Marché et la Société civile et ce partage varie en fonction des pays et de leur régime d'État social (cf. section « Les fonctions familiales selon les régimes d'États sociaux en Europe »). On peut penser que les avis et les réactions des acteurs familiaux mais aussi ceux des professionnels ou des décideurs politiques divergent selon ces pays quant aux aides pouvant être octroyées aux familles faisant soudainement face au processus de re-familialisation.

Outre le choix des pays selon leur régime d'État social, nous avons été sélectifs dans les journaux examinés. Nous avons sélectionné un journal par pays afin d'observer si les réactions

répertoriées par la presse étaient similaires ou si, au contraire, elles différaient d'un pays à l'autre pendant cette première phase du COVID-19. Notre intérêt s'est porté sur des journaux reconnus dans leur pays pour leur sérieux (articles de fond), traitant de sujets de société, et leur audience nationale. Nous avons choisi « *Le Temps* » (Suisse), « *Le Monde* » (France), « *The Guardian* » (Angleterre), le « *Süddeutsche Zeitung* » (Allemagne), la plateforme d'information « *Nos* » ainsi que d'autres journaux néerlandais (Pays-Bas), le « *Svenska Dagbladet* » (Suède) et, finalement, la « *Gazeta* » (Russie).

« *Le Temps* »³ (<https://www.letemps.ch/>) a été créé en 1998 et est édité à Genève. C'est un quotidien généraliste francophone de dimension nationale. Il se veut un journal libéral et humaniste, indépendant de tout parti politique. Sur les sujets socio-économiques, la ligne éditoriale se situe au centre. Il témoigne également d'une ouverture sur les sujets de culture et de société. En 2022, le Temps comptait environ 84 000 lecteurs pour 35 000 exemplaires distribués.

« *Le Monde* »⁴ (<https://www.lemonde.fr/>) a été fondé en 1944. Il est l'un des quotidiens généralistes payants les plus diffusés et les plus lus en France. En 2021, il comptait environ 500 000 abonnés. Si l'on ajoute les visiteurs occasionnels de ses supports numériques, son audience est estimée à 22 millions de lecteurs par mois. « *Le Monde* » se décrit comme un journal indépendant et désireux de protéger la liberté éditoriale de ses journalistes. Il se présente comme un journal proeuropéen, qui défend les droits humains, les libertés publiques et le pluralisme des idées. Il publie des tribunes d'opinions afin de favoriser le débat public. Une majorité de son

³ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Temps_\(quotidien_suisse\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Temps_(quotidien_suisse))

⁴ https://www.lemonde.fr/le-monde-et-vous/article/2021/01/21/les-audiences-du-monde_6067105_6065879.html
https://www.lemonde.fr/le-monde-et-vous/article/2021/01/20/le-monde-un-media-generaliste-et-independant_6066942_6065879.html
https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Monde

lectorat régulier se situe au « centre-gauche » de l'échiquier politique.

« *The Guardian* »⁵ (<https://www.theguardian.com/europe>) est un quotidien britannique fondé en 1821 et est considéré comme un journal de référence en Angleterre. Il est indépendant et a pour principe de préserver la liberté journalistique. En juillet 2021, il était publié en format papier à plus de 105 000 exemplaires. Tous formats confondus (papier ou en ligne), il est consulté par plus de 23 millions de Britanniques chaque mois. Il couvre non seulement l'actualité nationale et internationale mais aussi nombreux sujets de société, notamment ceux touchant à la famille. Le lectorat du journal se situe au centre-gauche, proeuropéen, votant généralement pour le parti travailliste ou le parti libéral-démocrate. « *The Guardian* » laisse un espace dédié aux lecteurs qui peuvent donner leur opinion quelle que soit leur orientation politique.

Le « *Süddeutsche Zeitung* »⁶ (<https://www.sueddeutsche.de/>) a été fondé à Munich en 1945. Il est l'un des trois plus grands quotidiens allemands, aux côtés de « *Frankfurter Allgemeine Zeitung* » et « *Die Welt* ». Payant, il atteint actuellement, une diffusion de 430 000 exemplaires (papier). Il est lu quotidiennement dans toute l'Allemagne par plus d'un million de lecteurs. Sa ligne éditoriale est progressiste-libérale et généralement d'orientation centre-gauche. Il a également mis en place, en ligne, un forum d'opinions. Il comprend une rubrique hebdomadaire dédiée aux familles, intitulée « Familientrio - Familie: Tout ce qui intéresse les parents » (<https://www.sueddeutsche.de/thema/Familie>). Chaque semaine, la thématique abordée est différente.

*Nos*⁷ (www.nos.nl) est un organe indépendant de radiodiffusion publique aux Pays-Bas. Il transmet les informations sur diverses plateformes, y compris la radio et la télévision. *Nos* a également développé une application sur laquelle il diffuse de



⁵ https://en.wikipedia.org/wiki/The_Guardian

⁶ https://en.wikipedia.org/wiki/S%C3%BCddeutsche_Zeitung

⁷ <https://over.nos.nl/organisatie/about-nos/>

nombreux articles d'actualité nationale et internationale, et cela 24 heures sur 24. Les informations mises en ligne sur l'application font également référence à des articles publiés dans d'autres journaux néerlandais d'orientations politiques diverses (*Volkskrant*, le *DvbN*, l'*AD*, le *NRC*, etc.). *Nos* se décrit comme la source d'information la plus objective et la plus fiable aux Pays-Bas, visant à y informer les habitants et de leur permettre de se forger leur propre opinion.

Le « *Svenska Dagbladet* »⁸ (<https://www.svd.se/>) est publié à Stockholm et couvre les informations aussi bien au niveau national et international qu'au niveau local, sur la région du Grand Stockholm. Sa première édition date de 1884. Sa ligne éditoriale est conservatrice. Il publie de nombreux articles sur les problèmes sociaux et familiaux et offre à ses lecteurs un espace pour exprimer leurs opinions. Il est distribué dans toute la Suède, même si ses abonnés se concentrent dans la capitale. Il est l'un des trois journaux les plus achetés en Suède avec un tirage d'environ 165 000 exemplaires en 2017.

La « *Gazeta* »⁹ (<https://www.gazeta.ru>) est un site d'actualités russe couvrant quotidiennement l'actualité russe et internationale, et plus particulièrement les domaines de la politique et de l'économie. Son tout premier article a été publié en 1999. En 2011, la « *Gazeta* » a été classée comme le troisième site d'actualités le plus visité par la communauté internet russe. Il se décrit comme un site d'orientation libérale. Une section spécifique de la « *Gazeta* » est dédiée aux questions relatives aux enfants et aux familles (<https://www.gazeta.ru/family/>).

La plupart de ces quotidiens se décrivent comme fiables et indépendants, soucieux de la liberté journalistique. Ils sont connus et lus par un grand nombre de lecteurs au sein de leur pays respectif, et même au-delà. Un certain nombre d'entre eux propose à leurs lecteurs un espace dans lequel ils peuvent exprimer leur

●
⁸ https://sv.wikipedia.org/wiki/Svenska_Dagbladet

⁹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Gazeta.ru>

opinion et leurs craintes. L'orientation politique de ces différents journaux est variable, mais un certain nombre d'entre eux se situe au centre-gauche, visant un lectorat sensible aux problématiques sociales, et notamment à celles ayant trait aux familles. Tous les journaux ou sites d'information que nous avons sélectionnés ont publié de nombreux articles sur des sujets qui sont au centre de notre problématique : le vécu quotidien et les réactions des familles lors de la première vague du coronavirus.

Sans faire une analyse sociologique de la presse nationale, le prisme d'un journal jugé de qualité nous semble suffisant pour saisir les réactions « à chaud » des populations européennes face aux problèmes auxquels elles ont été confrontées pendant cette période. Il est clair qu'une telle sélection est très restrictive et comporte certains biais sur lesquels nous reviendrons à la fin de ce chapitre (cf. section « Les limites méthodologiques »).

En tout, nous avons retenu 218 articles publiés entre la mi-mars et la fin juin 2020, période au cours de laquelle de nombreux pays européens ont instauré des mesures sanitaires strictes. Nous avons dans un premier temps sélectionné tous les articles portant sur l'impact de la pandémie et des mesures sanitaires sur les familles et leur gestion du quotidien pendant cette période. Les termes, entre autres, de « famille », « couple », « parents », « vie familiale », « relations familiales », « relations parents-enfants », etc. ont servi de mots-clés pour créer un premier corpus d'articles. Ensuite, nous avons affiné notre sélection en ne retenant que les articles portant sur les thèmes qui étaient les plus fréquemment et les plus régulièrement traités par la presse européenne (cf. section « Thèmes traités »).

Les articles répertoriés sont de divers types. Il s'agit d'articles descriptifs mais aussi de témoignages d'acteurs familiaux (parents, grands-parents, proches aidants, etc.), d'interviews d'acteurs-clés comme ceux d'experts scientifiques ou de responsables d'association ou de décideurs politiques. Il y a aussi des articles d'opinions dans lesquels les journalistes s'interrogent sur les mesures de confinement et leurs conséquences sur les familles, mais aussi des

lettres de lecteurs qui font part de leurs souffrances face au chamboulement de leur quotidien familial.

Deux chercheuses au sein de l'équipe, natives de Russie et des Pays-Bas, se sont chargées de consulter la presse de leur pays d'origine. Nous avons utilisé « google traduction » pour les articles en suédois et en allemand. Bien que cet outil puisse paraître limité s'il s'agit de traduire des nuances linguistiques, il s'est montré suffisamment performant pour nous permettre de comprendre les problématiques soulevées, les réactions et les opinions défendues. Nous avons ensuite répertorié les articles sélectionnés dans un tableur en assignant une feuille à chaque pays, en mentionnant, entre autres, le nom de(s) l'auteur(s) de l'article, le titre, la date de parution, et un résumé. Nous leur avons attribué un code précisant le journal et leur numéro dans la liste des articles répertoriés. Par exemple « Gu5 » pour le cinquième article listé du « *Guardian* » ou « Mo10 » pour le dixième article listé du « *Monde* ». Les articles choisis dans le cadre de cet ouvrage ont été référencés à l'aide d'une abréviation du nom du journal, suivie de la numérotation, puis de la date de parution de l'article. Les abréviations des journaux sont « *Te* » pour « *Le Temps* » ; « *Mo* » pour « *Le Monde* » ; « *Gu* » pour « *The Guardian* » ; « *Sii* » pour « *Süddeutsche Zeitung* » ; « *NL* » pour la plateforme d'information « *Nos* » et la presse néerlandaise, « *SD* » pour le « *Svenska Dagbladet* » et « *Ga* » pour « *Gazeta* ».

DIVERS DEGRÉS DE CONFINEMENT

Il est nécessaire de distinguer les pays analysés selon leur degré de confinement car ces différences de niveaux dans le confinement ont eu une grande influence sur diverses dimensions de la vie familiale. Trois niveaux de confinement distincts ont été mis en vigueur en Europe : l'absence de confinement, le semi-confinement et le confinement total.

Les mesures les moins strictes ont été prises en Suède. Dans ce pays, les règles de base, pendant la première vague, se sont

limitées au télétravail, si possible, et au respect de la distance sociale d'environ 1.5 mètre. Les restaurants sont restés ouverts, mais pas les bars. Les écoles et les universités ont continué de fonctionner ainsi que les crèches. Les rassemblements ont été autorisés jusqu'à 50 personnes. Comme dans les autres pays européens, la Suède a interdit rapidement les visites en EMS.

Des mesures modérément strictes (ou de semi-confinement) ont été adoptées aux Pays-Bas, en Allemagne et en Suisse. Tous les magasins et services non essentiels ont été fermés, ainsi que les restaurants, qui ont pu fonctionner uniquement sur la base de livraisons à domicile. Les rassemblements de plus de cinq personnes ou d'inter-ménages n'étaient pas autorisés en Suisse ni en Allemagne, tandis qu'aux Pays-Bas, les ménages pouvaient inviter jusqu'à trois personnes. Crèches, écoles et universités ont été fermées à part quelques exceptions (enfants dont les parents occupaient un emploi jugé « nécessaire »). Le télétravail a été généralisé à l'ensemble des places de travail et lorsqu'il n'était pas possible, les travailleurs et les employés dont les entreprises et les commerces ont dû fermer ont bénéficié du chômage partiel. Les personnes âgées étaient encouragées à rester chez elles et les visites en EMS ont été suspendues. Il était recommandé de rester chez soi mais les activités à l'extérieur étaient autorisées et non contrôlées par la police. Les frontières des pays en semi-confinement ont été fermées, une autorisation pour les traverser était exigée.

Un confinement total a été institué en Italie, en Russie, en Angleterre et en France, pays dans lesquels les habitants étaient autorisés à quitter leur domicile uniquement pour faire des courses essentielles (alimentation, promenade du chien, etc.), aller travailler, se faire soigner ou faire de l'exercice une fois par jour et pour un temps limité. À nouveau, le télétravail a été de mise pour celles et ceux qui le pouvaient et, lorsque le télétravail n'était pas possible, les travailleurs ont recouru au chômage partiel. Crèches, écoles et universités ont été fermées ; élèves et étudiants ont dû suivre leurs cours en ligne. Comme ailleurs, les visites en EMS ont été interdites. L'Angleterre a permis les rassemblements jusqu'à deux personnes. Au-delà, la police avait pour consigne de

verbaliser les contrevenants. Comme pour les pays en semi-confinement, les frontières nationales ont été fermées et seules les personnes munies d'une autorisation pouvaient se rendre à l'étranger.

THÈMES TRAITÉS

Tous les articles retenus portent sur le lien entre les mesures sanitaires et les relations familiales. De nombreux thèmes concernant la vie familiale ont été abordés dans la presse européenne, allant de la difficulté des célibataires à faire des rencontres amoureuses, de la situation désespérée des couples transfrontaliers confinés dans des pays différents, de l'agacement des couples ayant suspendu leur mariage, leur divorce ou encore des démarches d'adoption, de la peur de perdre un parent proche sans pouvoir le revoir, des souffrances liées au deuil, au ralentissement de l'appareil étatique en termes d'éducation, de justice familiale, d'aide sociale, de contrôle et de surveillance (violences conjugales, maltraitance, situations dans les EMS), etc. Ces divers thèmes témoignent de nombreuses angoisses et des fortes interrogations sur les bouleversements familiaux générés par la crise et leur impact à long terme sur la société. Ceci dit, certaines questions de fond se sont révélées particulièrement récurrentes et communes à l'ensemble des pays concernés. Par exemple, quelles sont les conséquences de l'école à domicile sur l'organisation familiale et l'apprentissage des enfants ? Qu'en est-il des familles précaires économiquement ? Sont-elles plus susceptibles que les autres de connaître des difficultés face à la crise ? Est-ce que les inégalités de genre se sont renforcées lors de cette première vague de la pandémie, les mères ayant été en première ligne pour assumer le travail éducatif et domestique supplémentaire généré par cette situation extraordinaire ? La fonction de soutien émotionnel de la famille, notamment auprès de ses membres vulnérables (âgés, malades, psychologiquement fragiles, etc.), a-t-elle pu être maintenue dans ces circonstances ? La société a-t-elle perdu sa capacité à protéger l'intégrité physique et psychique des individus, notamment lorsque celle-ci est menacée par la violence familiale au sein des foyers ? Et, plus

encore, comment les familles les plus fragiles ont-elles géré le stress induit par la crise et ses conséquences (conflits, violences, et troubles psychiques, etc.) lorsque les aides institutionnelles ou associatives habituelles ont été soudainement ralenties par les mesures sanitaires ?

Parmi ces diverses interrogations, nous avons retenu six thématiques prédominantes dans les journaux analysés, en lien avec les fonctions familiales identifiées en introduction. Nous les listons ici par ordre d'importance en termes de fréquence, les premières mentionnées faisant le plus souvent l'objet d'articles publiés dans les journaux sélectionnés : « l'école à la maison » ; « la situation difficile des personnes âgées » ; « la précarisation des familles populaires » ; « les inégalités de genre dans la famille » ; « les violences domestiques » ; et finalement, « l'isolement social et le renforcement des troubles psychiques ». Certaines de ces thématiques ont été abordées de manière plus approfondie par certains journaux que par d'autres. Par exemple, « *The Guardian* » a publié de nombreux articles sur les violences domestiques en Angleterre alors que « *Le Monde* » s'est plutôt penché sur les inégalités sociales et la pauvreté en France, ou encore sur l'école à la maison.

Ces six thématiques permettent d'approcher les diverses fonctions sociales que nous avons sélectionnées pour répondre à la question centrale de notre recherche : est-ce que la presse européenne évoque un risque de refamilialisation du social lors de la première vague du coronavirus ? La thématique de l'« école à la maison » questionne la fonction d'*éducation et de socialisation à la production / reproduction (scolariser)*. Quel rôle a joué la Famille dans cette fonction sociale lors de la première vague, fonction qui jusqu'au début de la pandémie était totalement prise en charge par l'État ? La thématique de « la précarisation des familles populaires » lors des mesures de confinement permet de s'interroger sur la *fonction sociale d'assurer la subsistance économique des membres de la famille*, garantie avant la pandémie par le Marché et l'État (chômage, assurances, etc.). Avec le ralentissement économique, la perte d'emplois et la mise au chômage partiel de nombreuses personnes dans l'ensemble des pays européens, quel rôle a joué la Famille en cette

période d'incertitude ? A-t-elle pu prendre en charge sa survie économique ? L'« inégalité des genres dans la famille » est une problématique qui touche principalement la fonction de *prendre soin des membres de la famille (aspects physiques)* et elle a trait, plus spécifiquement, à la réalisation de toutes les tâches afférant au travail domestique. Il s'agit donc de s'interroger sur les rôles et le partage des tâches domestiques et de soins des différents membres de la famille au sein du ménage en période de confinement.

Quant à la problématique « l'isolement social et le renforcement des troubles psychiques » pendant le confinement, elle nous renseigne sur la fonction familiale de *maintenir la sociabilité familiale et garantir le soutien émotionnel et la stabilité affective des membres de la famille au sein du ménage*. La capacité de la Famille à remplir cette fonction de soutien émotionnel et relationnel, essentiel au maintien de la santé mentale des individus, est au cœur de cette thématique. Quel rôle a joué la Famille dans le maintien de la sociabilité et l'apport de soutien émotionnel au sein du ménage pour lutter contre l'isolement social et empêcher l'émergence ou le renforcement de troubles psychiques ? A-t-elle été aidée par l'État ou la Société civile pour combattre la solitude intrafamiliale ou l'émergence de troubles psychiques au sein de la population vivant en famille ? La fonction de *soutien (émotionnel et pratique) auprès des membres de la famille fragiles et dépendants vivant en dehors du ménage* peut être approchée par le biais de la problématique portant sur « la situation difficile des personnes âgées » vivant à domicile ou en institution lors du confinement, sujet qui a été largement débattu dans la presse européenne. Comment les familles ont-elles soutenu les parents âgés, désignés à risque par la médecine et à qui il était fortement recommandé de se confiner y compris dans les pays sans mesure de confinement ? On peut à nouveau se questionner sur le rôle des autres acteurs sociaux, étatiques ou associatifs, pour soutenir les personnes âgées obligées de s'isoler. Finalement, la thématique des « violences domestiques » relève de la fonction d'assurer *l'intégrité physique et psychique des membres de la famille au sein du ménage*. Dans quelle mesure cette fonction centrale, généralement prise en charge par des professionnels (associatifs ou étatiques) avant la pandémie dans les familles dites à risque de

violence domestique, a été dévolue à la Famille et, le cas échéant, quelles en ont été les conséquences sur les dynamiques familiales ?

Ces diverses thématiques, associées aux fonctions sociales mises en évidence précédemment, ont été particulièrement dominantes dans la presse européenne lors de la première vague du coronavirus. Les journaux consultés nous ont donné de précieuses informations sur la façon dont les médias ont perçu le risque de refamilialisation du social encouru par les familles européennes durant cette période.

LES LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

Comme nous n'avons pas pu recenser et lire tous les articles publiés en Europe pendant cette période-là, nous avons limité notre recherche à un nombre restreint de journaux. D'abord, nous nous sommes focalisés sur un petit nombre de pays européens qui sont représentatifs des différents régimes d'États sociaux définis par Esping-Andersen (1990). Seul manque dans la liste un pays dont le régime d'État social est de type méditerranéen. Nous nous sommes ensuite limités à un seul journal par pays. Cette sélection drastique de ces divers journaux ne nous autorise pas à qualifier cette revue de presse d'exhaustive. Nous avons cependant porté notre attention sur des journaux européens reconnus pour leur liberté éditoriale et leur large diffusion au sein de leur population respective. Visant généralement un lectorat votant au centre-gauche de l'échiquier politique, les journaux analysés ont un intérêt marqué pour les problématiques sociales. Les articles que nous avons retenus font soit référence à des résultats d'enquêtes menées auprès de familles par des instituts universitaires ou des associations, soit rapportent la parole d'experts interviewés, soit s'appuient sur des témoignages de personnes confrontées aux problématiques soulevées (membres familiaux, acteurs associatifs ou étatiques).

Comme nous l'avons expliqué au début de ce chapitre, ces données a priori objectives peuvent être incomplètes, fragmentées,

mal-interprétées ou encore déformées par les journalistes qui cherchent le sensationnel afin de susciter de l'intérêt de leurs lecteurs. Les commentaires ou les accents mis sur certaines informations plutôt que d'autres reflètent la perception des journalistes de la crise du coronavirus, leurs opinions vis-à-vis des mesures sanitaires prises mais aussi les craintes qu'ils ressentent, et qu'ils partagent probablement avec leur lectorat, à l'égard du rôle accru des familles pendant la crise. Même si ces articles sont incomplets, partiels, reposant sur des données objectives choisies et parfois déformées (chiffres, paroles d'experts ou témoignages de familles), ils nous donnent un aperçu situé du vécu et des réactions des familles européennes, confrontées à une réorganisation brutale de leur quotidien familial. Autrement dit, même si les données de la presse sont incomplètes, elles traduisent « à vif » les diverses réactions, émotions et craintes de la population européenne vis-à-vis d'une crise majeure, inédite, qui a brutalement déséquilibré les rapports établis entre l'État, le Marché et la Famille depuis le 20^e siècle et au cours de laquelle de nombreuses familles européennes se sont vues soudainement propulsées comme les principales pourvoyeuses d'aide et de soutien, assumant des fonctions sociales qu'elles n'avaient plus remplies depuis longtemps.

En tant que produit social, la presse est influencée par son développement historique et son contexte socio-économique et politique. Une analyse sociologique poussée, comparative, de la presse européenne lors de la première vague du coronavirus, visant à décrire et à comprendre les conditions sociologiques, politiques et économiques de production et de publication de ces différents articles dans chaque pays à ce moment-clé de l'histoire aurait été évidemment très intéressante à mener. Est-ce que, par exemple, le choix des articles publiés ou des thèmes traités a dépendu du type de régime d'État social en vigueur dans les pays européens examinés ? Ont-ils varié en fonction des ressources financières des pays analysés ? De l'orientation politique des journaux et de leur poids économique ? Ou de l'étendue de leur lectorat ? Comment la presse a-t-elle influencé les réactions des familles européennes, les actions des professionnels et les décisions des

décideurs politiques ? Ces questions sont passionnantes, mais elles ne sont pas au cœur de cet ouvrage.

L'objectif de cet ouvrage est plus modeste ; il vise à rendre compte de l'impact du COVID-19 et des mesures sanitaires prises par la plupart des pays européens sur les relations familiales. La revue de presse européenne s'est révélée être, à un moment-clé de la pandémie, un outil précieux pour accéder dans l'immédiat au ressenti des familles et de divers acteurs-clés (associatifs, étatiques, experts, et décideurs politiques). Même si la presse ne représente pas une source totalement objective d'information, elle a permis de rendre compte des réactions et des craintes de chacun face à la crise du coronavirus et à ses conséquences sur les relations familiales ; elle a également fait état des mesures prises par les différents gouvernements européens pour soutenir et aider les familles, notamment celles en grandes difficultés socio-économiques.

1. L'ÉCOLE À LA MAISON

L'« école à la maison » est l'un des thèmes les plus fréquemment traités dans la presse européenne consultée. Il se rapporte à la question des apprentissages scolaires. Il s'agit là d'une fonction sociale qui a été transférée de la Famille à l'État depuis longtemps, avec l'introduction, au cours du XIXe siècle, de la scolarité obligatoire. Certes, divers mouvements sociaux ont revendiqué la possibilité de faire l'école à la maison, mais cette pratique est restée très minoritaire. De fait, dans les trois dernières décennies, c'est bien davantage un renforcement de la présence de l'école qui a marqué les familles, avec la mise en place des activités parascolaires, la baisse de l'âge à l'entrée dans les premiers degrés et l'allongement des cursus scolaires, au détriment d'une entrée précoce sur le marché du travail. Le développement social a donc clairement signifié un retranchement des activités scolaires du domicile familial. La surveillance et l'assistance aux devoirs sont certes restées des fonctions parentales significatives mais elles ne concernent qu'un temps limité et sont pensées comme complémentaires aux activités scolaires. Des variations existent cependant dans l'évolution de l'école à travers le temps historique selon les pays occidentaux. Nous pouvons dès lors nous demander si de telles variations se sont exprimées durant la première période de confinement.

Lors de la première vague de la pandémie, la plupart des pays européens ont rapidement pris la décision de fermer les écoles afin d'éviter la propagation du virus, sauf la Suède dont le gouvernement a estimé à ce moment-là que les enfants n'étaient pas le moteur de la propagation du virus et que les écoles devaient, de ce fait, rester ouvertes (SD1, 03/04/20; SD5, 12/04/20). Comme relayé par le « *Svenska Dagbladet* » (SD10, 22/04/20), bien que

réticents au départ, les parents ont laissé leurs enfants sur les bancs de l'école. Hormis la mise en place de classes d'accueil pour les enfants dont les parents travaillaient dans les emplois jugés « vitaux » comme le personnel soignant, policier ou pompier, les écoles ont été fermées dans tous les autres pays européens, contraignant les enfants à suivre leurs cours à domicile. À noter qu'en Allemagne et selon la presse consultée, le gouvernement a autorisé l'ouverture de places de crèche ou de garderie seulement pour les enfants de parents solos, des mères pour la plupart, qui travaillaient (Sü6, 16/04/20). Les critères pour y bénéficier ont soulevé de nombreuses critiques dans le « *Süddeutsche Zeitung* », relayant les protestations des associations de défenses des familles monoparentales. Les critères d'accès étaient jugés trop exclusifs puisque les parents étudiants n'y avaient pas droit, ni les parents en garde partagée, n'étant pas considérés comme des parents solos. Par ailleurs, dans certaines régions, les critères d'accès étaient encore plus stricts, seuls les parents solos dont la profession était considérée comme « vitale » ou qui ne pouvaient pas exercer leur métier à domicile y avaient accès (Sü6, 16/04/20; Sü19, 25/05/20).

À l'exception de ces différentes situations, les écoles, les crèches et les garderies ont été fermées lors de la première vague de la pandémie. Cette mesure soudaine a eu pour conséquence le transfert de la fonction sociale de l'éducation de l'école à la Famille et, ce faisant, elle a révélé de grandes disparités entre les familles d'un point de vue matériel, et cela dans tous les pays européens.

LES INÉGALITÉS SCOLAIRES ET SOCIALES

Les articles de la presse européenne sous revue se sont fait l'écho de ces inégalités, signalant que les enfants ne disposaient pas tous d'un environnement propice à l'apprentissage à la maison : certains n'avaient pas accès aux outils éducatifs nécessaires à l'enseignement à domicile, tels que des ordinateurs portables ou des accès internet (NL6, 30/03/20; Mo10, 22/04/20; Ga7, 20/05/20; Te5, 06/04/20 ; Gu28, 18/05/20). Le quotidien russe la « *Gazeta* » (Ga7, 20/05/20), par exemple, a relaté qu'à St-Petersbourg,

17 000 écoliers n'avaient pas d'ordinateurs ni d'accès à internet et que la situation était encore plus préoccupante dans les régions pauvres de la Russie. Au-delà de l'absence de matériel, les journaux européens sélectionnés ont également souligné le manque d'espace individuel pour étudier, l'absence de compétences en informatique de certains élèves, le manque d'autonomie dans le travail scolaire et l'absence de supervision des parents. Selon la presse consultée, tous ces éléments avaient pénalisé les élèves qui, seuls, ne parvenaient pas à se motiver à apprendre. Les auteurs de ces différents articles en ont conclu que seuls les bons élèves, bien équipés, pouvaient suivre les cours à distance de manière autonome et progresser, creusant ainsi encore davantage le fossé éducatif entre les élèves avancés et les plus faibles (Ga7, 20/05/20; Gu28, 18/05/20; Te5, 06/04/20; Te42, 17/06/20).

Pour pallier le manque de matériel, les associations et les organismes étatiques à l'échelle locale (municipalités) ou nationale (ministère de l'Éducation) en France et aux Pays-Bas se sont investis pour fournir des outils pédagogiques aux enfants démunis dès le début de la pandémie, en contactant directement des fabricants informatiques ou des opérateurs téléphoniques pour obtenir du matériel informatique et des accès internet gratuits aux enfants issus des quartiers populaires (Mo10, 22/04/20; NL6, 30/03/20). Comme l'a souligné « *Le Monde* » (Mo10, 22/04/20), le manque d'accès à internet et à un ordinateur a surtout pénalisé les enfants des classes populaires. En Angleterre, « *The Guardian* » (Gu41, 15/06/20) a rapporté qu'un groupe multipartite de députés anglais avait déposé à la mi-juin 2020 un projet de loi incitant le gouvernement à veiller à ce que les enfants défavorisés disposent d'un accès internet de haut débit à la maison. Parallèlement, des associations ont lancé une campagne « opération Wifi » et exhorté le gouvernement anglais à favoriser un accès internet gratuit à tous les citoyens pendant la pandémie, considérant que l'accès à internet devait être considéré comme un service public. Dans le « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü17, 8/05/20), les associations - notamment celle de défense des familles (EAF [Groupe de travail protestant pour la famille]) - ont estimé que le gouvernement était

tenu de fournir aux élèves défavorisés une aide financière pour l'achat d'ordinateurs et fournir aux écoles des logiciels sécurisés.

Outre les conditions difficiles d'apprentissage des enfants défavorisés, la presse européenne sélectionnée dans le cadre de cette recherche s'est focalisée sur le suivi scolaire des enfants par les parents pendant le confinement et s'est notamment interrogée sur les compétences pédagogiques des parents, brutalement catapultés dans le rôle d'enseignant, et sur leur capacité à remplir, seuls, la fonction sociale de *l'éducation et de la socialisation*, jusque-là relevant principalement de la responsabilité de l'État. Les journaux européens consultés ont fait état des plaintes des parents, qui se sentaient dépassés par le volume de travail ou la complexité des tâches scolaires, source de grand stress pour ces familles (Sü2, 21/03/20; Sü5, 13/04/20; Mo3, 16/04/20; NL15, 25/05/20). Comme difficultés majeures, les parents citaient des problèmes récurrents de connexion, de matériel et de compétences informatiques, et cela surtout dans les milieux les plus défavorisés où les parents, moins instruits, se sentaient particulièrement désœuvrés face aux problèmes informatiques et de connexion (Mo7, 19/04/20; Mo10, 22/04/20; Mo25, 12/05/20; Sü13, 11/05/20). « *Le Monde* » (Fr25, 12/05/20) a également relaté les différences sociales dans l'aide parentale aux devoirs. Alors que les parents ayant un faible niveau d'éducation appliquaient à la lettre les consignes des exercices demandés, les parents plus instruits proposaient à leurs enfants des exercices plus complexes et l'emploi de supports d'apprentissage alternatifs. De même, ils consacraient davantage de temps à des activités extra-scolaires comme la peinture ou la cuisine concevant ce temps de confinement comme une période de découverte et de prise d'autonomie pour leurs enfants (Mo42, 2/06/20). Le « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü14, 18/05/20) a fait le même constat : les parents d'un niveau d'éducation supérieur ont passé plus de temps avec leurs enfants pendant la première vague du COVID-19 que les parents d'un niveau d'éducation plus bas.

LE DÉSENGAGEMENT SCOLAIRE

Durant toute la période de confinement, la fermeture des écoles s'est révélée particulièrement délétère pour de nombreux enfants et plus particulièrement pour ceux issus des milieux populaires. La presse européenne sous revue a en effet souvent mis en avant le désengagement scolaire d'un certain nombre d'enfants, la plupart issus des milieux populaires. En Angleterre, par exemple, « *The Guardian* » (Gu40, 15/06/20) a mentionné, en se référant à une étude universitaire menée en avril 2020, que, sur 4 500 écoliers sondés, 40% d'entre eux n'étaient plus en contact régulier avec leur enseignant et que 20% n'avaient pas fait de travail scolaire au moins une heure par jour pendant toute la période du confinement. Cette étude soulignait qu'il s'agissait surtout d'enfants d'écoles publiques des quartiers défavorisés. Dans les écoles privées, les ressources à disposition et la pression des parents ont fait en sorte que l'enseignement à domicile se déroule dans les meilleures conditions. L'article conclut que la fermeture des écoles publiques a affecté le développement éducatif de toute une génération d'enfants, notamment les plus défavorisés.

Ce désengagement scolaire, progressif, a eu pour conséquence la disparition de certains élèves qui ont perdu tout contact avec leur enseignant, générant de fortes inquiétudes dans la presse européenne sélectionnée, notamment en Suisse, aux Pays-Bas, en France et en Angleterre (NL7, 03/04/20; Te36, 7/6/20; Te44, 19/6/20). La présence d'adolescents dans les rues de La Haye, délaissant leur travail scolaire, a été notamment mentionnée dans la presse néerlandaise (NL8, 07/04/20). En France, des articles du journal « *Le Monde* » ont souligné le creusement des inégalités scolaires dû au décrochage lors de la période du confinement (Mo22, 08/05/20; Mo24, 12/05/20). Dans certains établissements français, ces « disparitions » ont été estimées à environ 25%, voire 30% (Mo30, 18/05/20). En Allemagne, le représentant de l'EAF [Groupe de travail protestant pour la famille], association de défense des familles, a estimé par voie de presse que l'État devait obliger les enseignants à maintenir des contacts personnalisés et hebdomadaires avec tous leurs élèves car ils étaient les plus à

même de remarquer si certains de leurs élèves se désengageaient de leur travail scolaire (Sü17, 8/05/20).

LA RÉOUVERTURE DES CLASSES D'ÉCOLES : ENTRE SOULAGEMENT ET CRAINTE DES PARENTS

Entre la fin du mois d'avril et la fin du mois de juin 2020, l'Europe s'est déconfinée progressivement, les écoles ouvrant leurs portes peu à peu. « *Le Monde* » (Mo22, 08/05/20; Mo24, 12/05/20) a précisé que cette mesure était jugée nécessaire par le gouvernement pour lutter contre les inégalités scolaires et le décrochage scolaire. Il en était de même en Suisse où le retour à l'école a été perçu par les autorités, citées dans « *Le Temps* » (Te9, 16/05/20), comme une solution à la démotivation scolaire générée par l'isolement et la désocialisation. En Angleterre, un porte-parole du ministère de l'éducation britannique, dont les propos ont été relayés dans « *The Guardian* » (GB40, 15/06/20), a assuré que l'État faisait tout son possible pour qu'aucun enfant, quel que soit son milieu, ne prenne du retard dans sa scolarité à cause du coronavirus et annonçait à la mi-juin de nouvelles directives pour permettre l'accueil d'un plus grand nombre d'élèves avant les vacances d'été.

Dans l'ensemble des pays européens, le retour à l'école s'est réalisé par étapes successives afin de respecter les mesures sanitaires mises en place pour garantir la sécurité des enfants et des enseignants. En France, ce retour à l'école était volontaire, visant prioritairement les enfants ayant un handicap ou jugés à risque de décrochage scolaire (Mo19, 06/05/20). Aux Pays-Bas, seuls les enfants qui côtoyaient des personnes vulnérables au sein de leur famille devaient rester à la maison pour protéger la santé de ces derniers (NL13, 14/05/20). En Suisse, les écoles ont rouvert leurs portes le 11 mai (pour les écoles primaires) et le 8 juin (pour les écoles secondaires et professionnelles) mais en présentiel restreint dans la plupart des cantons. Les élèves qui étaient en fin de formation (certificat ou fin d'apprentissage), tout comme ceux en difficultés scolaires, avaient un accès prioritaire à l'école. Quant aux

bons élèves, ils étaient priés, selon « *Le Temps* » (Te36, 7/6/20), de rester chez eux et de suivre les cours en ligne.

En France, en Suisse et en Allemagne, l'annonce de l'ouverture des écoles, agendée entre mai et juin 2020 selon les pays européens, a, selon la presse consultée, soulagé les parents qui n'en pouvaient plus, ayant de la peine à tenir le rôle d'enseignant à la maison, et qui pouvaient enfin envisager de travailler sans être interrompus (Mo3, 16/04/20; Sü13, 11/05/20; Te25, 12/05/20). Un soulagement, certes, pour certains parents mais pour d'autres, cette annonce s'est révélée source d'angoisse. « *Le Monde* » a en effet relayé la peur de certains parents – à qui le gouvernement laissait le choix d'envoyer ou non leurs enfants à l'école – qui ont préféré garder leurs enfants à domicile malgré la surcharge de travail que cela représentait (Mo19, 06/05/20; Mo22, 08/05/20; Mo34, 20/05/20). « *The Guardian* » (Gu28, 18/05/20; Gu35, 24/05/20; GBu38, 09/06/20) a aussi relaté la réticence de certains parents à laisser leurs enfants reprendre le chemin de l'école et, ce faisant, a dénoncé la mauvaise communication du gouvernement et des écoles dont le flou a généré une grande anxiété parmi les parents. Selon le représentant des syndicats des enseignants, le gouvernement devait convaincre les parents réticents que l'ouverture des écoles était sans danger. De même, en Suisse, « *Le Temps* » (Te20, 08/05/20) a souligné que beaucoup de parents, méfiants vis-à-vis des mesures prises par le Conseil Fédéral, craignaient d'envoyer leurs enfants à l'école, souhaitant avoir le choix de rescolariser ou non leur enfant. Selon ce journal, cette réticence parentale a été perçue par les autorités comme une émancipation problématique de certains parents vis-à-vis de l'État.

Alors que certains parents européens préféraient garder leurs enfants à la maison, d'autres souhaitaient au contraire que la reprise progressive de l'école se fasse plus vite et à plus grande échelle. Par exemple, la réouverture progressive des écoles en Allemagne a été vivement critiquée par certaines associations de défense des familles comme l'EAF [Groupe de travail protestant pour la famille] qui, citées dans le « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü17, 8/05/20), la jugeait trop lente et dénonçait ainsi le peu de

considération de l'État pour les parents et les enfants. De même, « *Le Monde* » (Mo47, 12/06/20) a souligné que beaucoup de parents étaient psychologiquement fragilisés, ayant leurs enfants à mi-temps à la maison (la plupart des écoles accueillant le matin une partie de la classe et l'après-midi l'autre partie de la classe) alors que le travail en présentiel avait repris depuis le 2 juin 2020, forçant ainsi les parents à trouver rapidement une solution de garde pour leurs enfants.

Certes, certaines entreprises se sont montrées conciliantes. « *Le Monde* » (Mo48, 17/06/20) a en effet souligné l'effort d'adaptation de certaines grandes entreprises françaises qui ont été amenées pendant le confinement à prendre des mesures visant à soulager les parents dans leur fonction d'éducation et de socialisation afin qu'ils puissent se concentrer sur leur travail. Certaines d'entre elles, par exemple, ont payé des professeurs particuliers pour décharger les parents dans l'aide aux devoirs. D'autres ont octroyé à leurs employés devant travailler à l'extérieur une subvention pour la garde de leur enfant. D'autres encore ont mis en place des lignes téléphoniques (médecin ou suivi psychologique), ont interdit les réunions entre 12h30 et 14h00, ont organisé des ateliers ludiques pour les enfants, etc. Lors de la reprise du travail, elles ont, selon « *Le Monde* », maintenu leurs mesures d'aide pour éviter que la parentalité n'entrave la reprise de l'activité de leurs employés. Ces mesures, cependant, n'ont concerné que les grandes entreprises. Dans d'autres cas, les employeurs mettaient la pression sur les parents pour qu'ils reprennent leur travail au plus vite, générant un grand stress, notamment chez les mères solos qui devaient trouver une baby-sitter rapidement ou faire appel aux grands-parents. Un article dans « *Le Monde* » (Mo47, 12/06/20) a aussi révélé que certains parents, épuisés, insistaient auprès des directeurs et directrices d'école pour avoir une place. Nombreux sont ceux qui s'inquiétaient aussi pour les vacances d'été, comptant soit sur les centres aérés soit sur les grands-parents, même éloignés géographiquement.

Au début juin 2020, le « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü22, 8/06/20) a relaté que certains parents en Allemagne avaient manifesté devant

le parlement, se plaignant de la lourde charge que représentait l'école à la maison mais aussi de la perte de salaire qu'ils subissaient depuis la fermeture des écoles. Le 6 juin, le groupe parlementaire allemand social-démocrate a lancé un programme national pour soutenir financièrement les parents et a proposé l'ouverture des garderies à tous les enfants avant les vacances d'été, le gouvernement ayant décidé de laisser les écoles fermées jusqu'à la rentrée scolaire de septembre. Comme l'a souligné le « *Süddeutsche Zeitung* » (GE24, 16/06/20), cette décision gouvernementale n'était soutenue que par une faible majorité d'Allemands (64%) alors qu'ils étaient 80% à estimer les autres mesures sanitaires comme parfaitement justifiées. Se faisant l'écho du stress des parents, des journalistes du « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü23, 11/06/20; Sü25, 21/06/20) ont fait mention de solutions alternatives à l'école classique, comme l'école en plein air ou les plateformes éducatives développées pendant le confinement, qui aidaient les écoliers à apprendre et qui mettaient en réseau les enseignants, les écoles et les parents, soulageant ainsi les familles dans leur fonction éducative. Cependant, leur utilisation formelle dans les écoles n'avait pas reçu l'aval clair du gouvernement.

LE DIFFICILE RETOUR EN CLASSE DES ÉLÈVES ISSUS DES MILIEUX POPULAIRES

La reprise progressive de l'école, agendée dans la plupart des pays européens avant les vacances d'été 2020, n'a pas eu, selon plusieurs des journaux consultés, l'effet escompté, à savoir éviter la désinsertion scolaire et permettre aux parents de reprendre leur travail. En Angleterre, « *The Guardian* » (Gu38, 09/06/20) a rapporté que le 4 juin – l'ouverture d'une partie des écoles anglaises ayant eu lieu le 1^{er} juin – seuls 7% des élèves britanniques étaient retournés en classe. Le journal français « *Le Monde* » (Fr34, 20/05/20) a également souligné, en relayant les propos des représentants des syndicats d'enseignants, que seuls les élèves qui se sentaient proches de l'école avaient repris rapidement les cours. Autrement dit, le retour à l'école des élèves en difficultés scolaires

ne s'était pas produit, et cela malgré la mobilisation de certains enseignants et assistants sociaux qui s'étaient déplacés dans les quartiers populaires pour convaincre les parents de laisser leurs enfants retourner à l'école (Mo24, 12/05/20). Dans certains cas, il était très difficile de reprendre contact avec les élèves qui avaient perdu le contact avec leur enseignant depuis le début du confinement. Dans d'autres cas, les parents issus des milieux populaires refusaient d'envoyer leurs enfants à l'école (Mo30, 18/05/20). Se référant aux propos de représentants syndicaux (enseignants) et à une enquête menée par l'IFS (Institute of Fiscal Studies de Londres), les journalistes du « *The Guardian* » (Gu29, 18/05/20; Gu35, 24/05/20) ont fait le même constat : les parents qui disposaient d'un revenu familial bas étaient moins nombreux (29%) à vouloir envoyer leurs enfants à l'école que ceux qui étaient mieux dotés (revenu élevé) (55%). Selon la presse consultée, les parents des enfants dits vulnérables se montraient les plus réticents au retour à l'école. Pour expliquer l'absence sur les bancs de l'école des élèves en grandes difficultés, présentant des risques de décrochage scolaire, le journal « *Le Monde* » (Fr24, 12/05/20) a avancé que la peur du COVID-19 était plus grande dans les milieux populaires, que les théories du complot étaient plus virulentes dans les quartiers défavorisés, que la plupart des parents allophones n'avaient pas compris les mesures prises par le gouvernement pour sécuriser les écoles, et que les parents issus des milieux populaires faisaient preuve d'une plus grande méfiance vis-à-vis de l'État que les autres.

CONCLUSION

La fermeture des écoles dans la hâte a mis en évidence le rôle central que joue l'État auprès des jeunes et des familles par la prise en charge de la fonction d'éducation et de socialisation. Le retour de cette fonction dans la Famille a révélé la présence de fortes inégalités du potentiel de reprise de la fonction éducative par les familles dans la plupart des pays européens. Le creusement des inégalités entre les enfants des familles défavorisées et les autres s'est révélé

déjà après quelques semaines d'interruption dans tous les pays européens, quel que soit le régime de protection sociale. Ainsi, la refamilialisation de certaines fonctions, par exemple la reprise en main de la fonction d'éducation et de socialisation par la Famille suite à la fermeture des écoles, s'est avérée être très problématique, selon la presse considérée, pour les familles les moins dotées en capital culturel et économique. En raison du manque de ressources qu'une telle fonction exige (compétences, temps, matériel, etc.), elle a été difficile, voire impossible, à remplir pour une large frange de la population, générant du stress et de la culpabilité chez les parents. Selon la presse européenne sélectionnée, ces difficultés ont eu des conséquences importantes sur l'apprentissage scolaire de certains enfants, les plus vulnérables, ceux-ci étant le plus à risque de décrocher de leur parcours scolaire. Dès lors, il a été souligné dans la presse européenne sous revue que l'éducation scolaire restait du domaine de l'État, garant de l'égalité des chances, et non de celui de la Famille. Faisant ce constat, la plupart des pays européens ont tenu à rouvrir les écoles avant les vacances d'été. Seules la Russie et l'Allemagne ont décidé de maintenir leurs écoles fermées jusqu'à la rentrée scolaire de septembre 2020.

2. LA PRÉCARISATION DES FAMILLES POPULAIRES

Une des fonctions attribuées traditionnellement à la Famille concerne la prise en charge des besoins de subsistance économique de ses membres. Avec le développement du Marché et l'émergence des États providences après la deuxième guerre mondiale, la Famille s'est en partie délestée de sa fonction de subsistance économique. La prise en charge des besoins de subsistance est devenue avant tout une responsabilité majeure de l'État et du Marché dans les sociétés européennes. Néanmoins, suite à l'affaiblissement des politiques de soutien aux chômeurs à partir du tournant libéral des années 1990 et de la faiblesse des réserves financières à disposition des États pour faire face à des crises imprévues, les populations de nombreux pays ont assisté avec angoisse à la crise sanitaire, qui a fait douter de la viabilité économique de confinements prolongés.

UNE CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE

La crise sanitaire provoquée par la première vague de la pandémie a en effet été rapidement suivie par les prémices d'une crise économique qui a touché tous les pays européens, quel que soit le degré de confinement. Les restrictions légales aux rassemblements et aux déplacements ont en effet précipité plusieurs secteurs (transport, restauration, hébergement, tourisme, culture, spectacles, rencontres sportives) et centres de production (usines) vers un arrêt brutal de leurs activités, ce qui a entraîné des répercussions sur plusieurs domaines industriels (aéronautique, automobile, équipement...) et leurs sous-traitants, entraînant une baisse de production et une chute des exportations. La fermeture des

commerces et des usines s'est traduite par une hausse massive du chômage. La reprise économique lors du déconfinement (début juin) s'est faite de manière ralentie avec le maintien de la fermeture de certains secteurs économiques (vie nocturne en Suisse, par exemple) ou avec la mise en place de mesures contraignantes de distanciation sociale dans la restauration et les lieux culturels, par exemple. En raison de ce ralentissement économique généralisé dans toute l'Europe, certaines entreprises ont fait faillite, d'autres en difficulté ont ralenti l'embauche et le chômage de longue durée s'est dès lors installé. Ces développements ont fait craindre la survenue d'une crise économique majeure, comme celle qui a touché l'Europe en 2008.

Certains secteurs économiques, comme le tertiaire, sont cependant parvenus à maintenir un niveau d'activité conséquent en organisant rapidement le travail à distance. Du jour au lendemain, le télétravail s'est imposé dans des entreprises, comme celles du secteur bancaire en Suisse, qui le pratiquaient auparavant avec réticence. Dans le journal allemand « *Süddeutsche Zeitung* » (GE3, 06/04/20), le télétravail en famille est devenu pendant la première vague de la pandémie l'image idéalisée de la famille « confinée », à savoir une famille « nucléaire » attablée, les enfants faisant leurs devoirs sous la supervision de leurs parents en télétravail, assurant ainsi deux fonctions sociales majeures : la subsistance économique de la famille et l'éducation de leurs enfants. Or, le télétravail n'a été possible que pour une partie de la population, les personnes travaillant dans le tertiaire ou dont la profession leur permettait de rester à domicile tout en ayant un revenu assuré. Citant une étude réalisée par l'Insee en France, « *Le Monde* » (Fr49, 19/06/20) a rapporté que 58% des cadres et des professions intermédiaires ont pu télétravailler contre 20% des employés et 2% des ouvriers. Quant aux employés qui avaient des enfants et dont la profession ne leur permettait pas de travailler à la maison, certains avaient dû, selon la presse européenne sous revue, poser des jours de congé ou réduire leur temps de travail et même parfois, notamment dans le cas de parents solos, quitter leur emploi pour pouvoir s'occuper de leurs enfants suite à la fermeture des écoles (Te7, 08/04/20; Sü20, 29/05/20).

Les journaux consultés ont fait état de plusieurs types de mesures qui ont été prises rapidement par les gouvernements : d'abord, des mesures visant à maintenir l'économie et éviter les faillites et les licenciements, et, ensuite, des mesures destinées aux familles dont le revenu avait subitement chuté après l'interruption de leur activité lucrative. Comme l'a rapporté « *Le Temps* » (Te7, 08/04/20), le gouvernement fédéral, par exemple, a d'abord soutenu l'économie en accordant des crédits aux entreprises (environ 20 milliards de francs), des allocations « pertes de gain » aux indépendants ayant dû fermer leur entreprise ou usine, et l'accès facilité au chômage partiel pour les employés dont les entreprises avaient dû suspendre leur activité afin de garantir un revenu régulier à toutes celles et ceux dont l'activité économique s'était subitement arrêtée. Ensuite, pour aider les familles faisant face à des difficultés financières, le gouvernement fédéral a mis en place une indemnité, plafonnée à 196.- francs suisses par jour et correspondant à 80% du salaire pour les parents d'enfants de moins de 12 ans. « *Le Temps* » a cependant noté, en relayant les propos des représentants syndicaux, que peu de parents en avaient bénéficié parce que, d'une part, certains employeurs ne la proposaient pas par méconnaissance et, d'autre part, les salariés avaient peur de perdre leur emploi s'ils en formulaient la demande.

En Allemagne, le « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü16, 18/05/20 ; Sü20, 29/05/20) a souligné que le gouvernement s'était engagé à verser 67% du salaire net aux parents (jusqu'à un maximum de 2016 euros par mois) qui ne pouvaient plus travailler suite à la fermeture des écoles. Initialement mise en place pendant six semaines, cette mesure fût prolongée jusqu'à dix semaines et jusqu'à vingt semaines pour les parents solos. L'État a également augmenté le montant des allocations familiales (jusqu'à 185 euros) pour les parents isolés et les familles dont les revenus n'étaient pas suffisants et en a facilité les procédures d'accès. Il a par ailleurs proposé une prime unique de 300 euros pour chaque enfant pour aider les familles dont le revenu avait brutalement chuté (Sü20, 29/05/20).

CRAINTES QUANT À UNE AUGMENTATION MASSIVE DU CHÔMAGE ET À UNE PRÉCARISATION DES FAMILLES

En Europe, la presse sélectionnée dans le cadre de cette recherche s'est aussi interrogée sur l'augmentation massive du chômage et du risque de précarisation des familles à moyen et bas revenus. Les allocations chômage ont permis, dans les premiers temps du confinement, de maintenir le niveau de vie des familles, mais étant limitées dans le temps et ne correspondant qu'à une portion du salaire, ces aides institutionnelles de courte durée ont laissé présager à la presse la détérioration à long terme de la situation financière de nombreuses familles européennes. Selon le « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü21, 4/06/20), le chômage en Suisse avait augmenté de 2,5% à 3,3% entre le début du mois de mars et la fin du mois d'avril 2020 et l'on comptait environ 30% d'actifs au chômage partiel, tandis que l'Allemagne dénombrait sept millions de chômeurs partiels à la fin du mois de mai 2020. En se basant sur un rapport de l'Institut anglais de recherche sur les politiques publiques (IPPR), publié au début du mois de juin, « *The Guardian* » (Gu36, 04/06/20) a annoncé qu'avec l'augmentation du chômage, plus d'un million de Britanniques risquaient de tomber dans la pauvreté d'ici le mois de décembre 2020. Le chômage pouvait, en effet, toucher 2 à 3,3 millions de personnes, soit près de 10% de la population active. « *Le Monde* » (Mo10, 22/04/20) a également évoqué l'Italie qui a connu une augmentation de près d'un million du nombre de personnes pauvres depuis le début du confinement, soit quatre millions de personnes en situation de pauvreté absolue. Bien que la Suède n'ait pas suspendu ses activités économiques, elle a été indirectement touchée par la crise européenne. Le marché économique suédois étant aussi affecté, le journal suédois « *Svenska Dagbladet* » (SD26, 13/06/20) s'inquiétait surtout pour ses jeunes (18-29 ans) qui, à la fin du mois de juin 2020, ne trouvaient pas de jobs d'été.

Pour éviter la précarisation des familles des classes moyennes et populaires, le gouvernement britannique, cité dans « *The Guardian* » (Gu36, 04/06/20), a déclaré avoir injecté 6,5 milliards de

livres dans le système de protection sociale, notamment en augmentant le crédit universel et le crédit d'impôt pour les travailleurs jusqu'à 1040 livres par an. Parallèlement, il a mis en place divers programmes de protection des revenus, des prêts hypothécaires, et des aides aux locataires et aux familles à bas revenus (augmentation du salaire de subsistance, augmentation des prestations sociales et d'incitations au travail). Relayant les propos d'une euro-députée italienne, « *Le Monde* » (Mo28, 14/05/20) a relevé que le gouvernement italien était sur le point d'adopter des mesures d'urgence supplémentaires, en plus des 80 milliards d'euros déjà débloqués. Il n'y avait jamais eu, selon elle, une telle intervention financière de l'État depuis cinquante ans.

Les journaux consultés se sont aussi interrogés sur les effets collatéraux du chômage de longue durée comme l'impossibilité de régler son loyer. « *Le Monde* » (Mo6, 17/04/20; Mo35, 22/05/20) a relayé la crainte de certains bailleurs qui avaient constaté que de plus en plus de familles peinaient à payer leur loyer. Elles étaient 49% de plus entre le mois de mars et le mois d'avril 2020. Les bailleurs interviewés redoutaient qu'une bonne part des huit millions de salariés en chômage partiel et des trois millions d'indépendants ayant arrêté leur activité lucrative ne retrouvent pas un niveau de ressources suffisant pour payer leur loyer ou leurs traites d'ici l'été. Le gouvernement a même demandé aux banques de décaler les échéances de paiements dus par les familles. Le quotidien français a également évoqué des mesures prises dans d'autres pays européens, tels qu'au Portugal et en Allemagne, comme la suspension des loyers pendant la période du confinement avec de larges délais de paiement ou l'interdiction d'expulser les locataires ne pouvant pas payer leur loyer, et a même relayé diverses mesures possibles comme mobiliser des dépôts de garanties des locataires, soit 5,7 milliards d'euros et les regrouper dans un Fonds pour aider les locataires en difficulté ou rendre obligatoire une assurance de loyers impayés.

LES FAMILLES PAUVRES DES QUARTIERS POPULAIRES PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLES

En plus du chômage de longue durée et de ses conséquences, l'ensemble des journaux sélectionnés a largement couvert les problèmes des travailleurs précaires au bénéfice de contrats à durée limitée, facilement résiliables, ou ceux des travailleurs illégaux qui n'ont pas pu bénéficier des indemnités de chômage pendant la pandémie. En France et en Angleterre, les articles de presse ont régulièrement évoqué le sort de ces travailleurs précaires et leurs difficultés à garantir la subsistance économique aux membres de leur famille. Avant les mesures de confinement, ceux-ci tiraient leurs revenus de petits travaux, souvent à court terme, voire à la journée, comme les travaux ménagers, d'entretien ou dans la restauration, qui ont été suspendus suite à la crise sanitaire. Dès le début de la crise, les associations en France et en Angleterre ont dénoncé, par voie de presse, la situation dramatique des familles précaires qui ont été pénalisées par une perte de revenu et une augmentation des charges due à une consommation d'électricité plus importante et un volume supplémentaire d'achats alimentaires. Les enfants, étant à la maison à tous les repas, devaient être nourris et ne bénéficiaient plus d'un repas chaud quotidien, gratuit, aux cuisines scolaires (Mo7, 19/04/20; Mo10, 22/04/20; Gu1, 25/03/20). En plus des problèmes financiers rencontrés par les familles populaires, « *Le Monde* » a souligné que le confinement dans des appartements petits, parfois bruyants et insalubres, était une source importante de tensions et de frustration (Mo10, 22/04/20).

Privées de toutes sources de revenus, les familles pauvres sont, dès lors, apparues au grand jour lors des distributions alimentaires. Celles-ci n'avaient plus été organisées à une si grande échelle depuis de nombreuses décennies en Europe. Ce sont principalement les associations qui se sont préoccupées du sort des familles les plus précaires en organisant des distributions alimentaires. En France, de nombreuses personnes ont fait la queue de longues heures pour obtenir de la nourriture gratuitement, beaucoup d'entre elles étaient des travailleurs précaires avec une famille

nombreuse (Mo10, 22/04/20). Selon « *The Guardian* » (Gu19, 01/05/20), 50 000 colis alimentaires ont été distribués par les associations en Angleterre pendant la première semaine de confinement, soit presque le double de son volume habituel. L'Ifan – le réseau indépendant d'aide alimentaire en Angleterre – a enregistré une augmentation de 59% de la demande d'aide alimentaire d'urgence entre le mois de février et le mois de mars, soit 17 fois plus que l'année précédente durant la même période. Comme l'a signalé « *Le Monde* » (Mo10, 22/04/20), la demande d'aide a augmenté de 20 à 25% dans la plupart des pays européens (Italie, France, Angleterre, Espagne, Belgique). En Suisse, à Genève, une distribution alimentaire hebdomadaire a été organisée par des associations dès le début du mois d'avril et, selon « *Le Temps* » (Te19, 04/05/20), le nombre de bénéficiaires gonflait, chaque semaine, de manière exponentielle. Dans un appel lancé à la fin du mois d'avril - et relayé par « *Le Monde* » (FR10, 22/04/20), la fédération européenne des banques alimentaires a manifesté son inquiétude face au nombre croissant des familles à nourrir et aux difficultés auxquelles les banques alimentaires devaient faire face pour obtenir de la nourriture, les canaux de distribution alimentaire étant perturbés par les interruptions de transport et les mesures de quarantaine.

LE CREUSEMENT DES INÉGALITÉS SOCIALES

Dans tous les pays européens, les médias consultés ont également souligné le creusement des inégalités sociales dû à l'accentuation des difficultés économiques qui a précarisé les familles de la classe moyenne et fragilisé les familles défavorisées alors que les familles des classes supérieures ont pu sauvegarder leur emploi et leur revenu. Se référant aux résultats d'une étude menée par l'Université de l'Essex, « *The Guardian* » (Gu37, 07/06/20) a révélé que si les revenus des ménages anglais avaient globalement chuté, les familles à bas revenus étaient celles qui en avaient le plus souffert. L'étude citée montrait que 44% des personnes non identifiées à une minorité et dont le temps de travail avait diminué pendant le

confinement avaient été mises en congé et 7% s'étaient retrouvées au chômage. En revanche, 31% des personnes, qui appartenaient à une minorité ethnique, avaient été mises en congé et plus de 20% avaient perdu leur emploi. De même, les revenus des familles monoparentales avaient diminué de plus du double de ceux des couples avec enfants. « *Le Monde* » (Fr46, 9/06/20) a aussi rappelé que la crise du coronavirus avait davantage touché les quartiers populaires non seulement du point de vue économique mais aussi du point de vue sanitaire puisque c'était dans ces quartiers que le taux de surmortalité du début du mois de mars à la fin avril 2020 avait été le plus élevé. Le diabète et le surpoids, plus répandus dans les milieux défavorisés, avaient entraîné une plus grande mortalité chez les patients atteints du COVID-19.

Pour aider les plus démunis pendant la crise sanitaire, certains États ont édicté des mesures ciblées comme la France dont l'État a décidé, dès le début de la crise, de verser 150.- euros et 100.- euros supplémentaires par enfant aux familles à bas revenu, celles qui recevaient déjà avant la crise sanitaire une aide au logement et une allocation de solidarité spécifique (Mo6, 17/04/20; Mo35, 22/05/20). En Allemagne, les associations – notamment l'EAF [Groupe de travail protestant pour la famille] – ont plaidé, par le biais du « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü17, 8/05/20), pour un soutien économique des familles défavorisées. Selon elles, la disparition des déjeuners gratuits à l'école ou de certaines activités de loisirs pouvait être compensée par un soutien financier de l'État. Celui-ci devait, selon ces associations, augmenter les indemnités aux familles à l'aide sociale à un taux forfaitaire d'un montant fixe. Pour « *Le Monde* » (Mo10, 22/04/20), cette crise sanitaire a relancé la nécessité d'une réflexion à plus long terme sur le soutien étatique aux familles pauvres visant à améliorer leur pouvoir d'achat, sur la mise en place de bons alimentaires, d'emplois « aidés » dans les quartiers populaires, sur le revenu universel ou l'accès des familles défavorisées aux soins médicaux.

CONCLUSION

La presse consultée a souligné qu'avec le ralentissement économique, la perte d'emploi et la mise au chômage partiel de nombreuses personnes dans l'ensemble des pays européens, la prise en charge par la Famille de la subsistance économique de ses membres, usuellement remplie par le Marché ou l'État dans les sociétés modernes, s'est révélée être une expérience difficile pour les classes moyennes et populaires qui ont subi de plein fouet les mesures de confinement et les prémices d'une crise économique. Alors que les parents travaillant dans le tertiaire ont maintenu leur revenu grâce au télétravail, d'autres ont fait face à une baisse importante de celui-ci, étant au chômage partiel ou ayant perdu leur activité lucrative. Cette baisse a été d'autant plus dramatique dans les familles populaires ; celles-ci n'avaient plus les moyens économiques de satisfaire les besoins primaires, tels que manger à sa faim et avoir la garantie d'un logement. Tout au long de la première vague de la pandémie, les médias européens consultés se sont fait l'écho de ces fortes inégalités sociales et ont souligné les disparités dans la capacité des familles à subvenir aux besoins économiques de leurs membres.

En l'absence temporaire du Marché, pilier central de la survie économique de la Famille en Europe, les gouvernements européens ont, selon la presse consultée, essayé de freiner le déclin économique en libérant des fonds pour maintenir le tissu économique (prêts aux entreprises, mesures de lutte contre le chômage et indemnités directes aux familles). Selon les journaux sélectionnés, certains États, comme la France, ont pris des mesures financières et administratives (interdiction des expulsions, par exemple) ciblant les familles les plus pauvres, mais la grande majorité des États européens ont néanmoins délégué le soutien des plus précaires à la Société civile (associations). Quant à l'aide financière au sein même des familles, celle-ci a été peu évoquée dans la presse européenne consultée. Seul « *Le Temps* » (Te33, 22/05/20) en a fait mention en relatant l'histoire d'une mère de famille divorcée qui, après avoir perdu son emploi, a emprunté de l'argent à sa mère et à son compagnon pour pouvoir subvenir aux besoins de ses

enfants. Cet exemple très isolé confirme que, selon les médias européens choisis dans le cadre de cette recherche, la subsistance économique de la Famille revient principalement au Marché et à L'État, et ceci n'a pas changé durant la pandémie. Au contraire, l'État est apparu, avec l'enrayement économique, comme le seul en mesure d'aider les familles à surmonter leurs problèmes financiers, avec l'aide de la Société civile (associations) qui a permis de compenser certains manques de l'aide étatique aux groupes sociaux très vulnérables.

3. LES INÉGALITÉS DE GENRE DANS LA FAMILLE

La question des inégalités de genre dans la société et plus encore dans le cadre familial est centrale depuis plusieurs décennies. Elle renvoie principalement (mais pas seulement) à la fonction sociale de la prise en charge *des membres de la famille* sur des aspects essentiellement instrumentaux à savoir le travail domestique (tâches ménagères ; garde et soins aux enfants). La recherche a constaté un affaiblissement, depuis les années 1970, des systèmes patriarcaux de fonctionnement familial dans la plupart des pays européens. De fait, le pouvoir est réparti aujourd'hui de manière beaucoup plus égale entre hommes et femmes dans les décisions familiales. Cependant, de nombreux résultats de recherche ont démontré que la répartition du travail tant domestique que rémunéré entre parents reste aujourd'hui fortement genrée dans de nombreux contextes nationaux européens. C'est la notion de statut-maître (Krüger & Levy, 2000) qui semble la mieux à même de décrire ces situations : si les femmes sont aujourd'hui tenues d'être actives professionnellement, les normes sociales et les arrangements institutionnels les poussent à privilégier un temps partiel leur permettant de prendre en charge les enfants de manière prioritaire. Pour les hommes, il s'agit de la situation inverse : ils sont encouragés à activement s'engager dans le travail domestique et la prise en charge des enfants, mais seulement dans les limites imposées par leur activité professionnelle à plein temps. À noter que si la Famille des années 60 pouvait, dans la plupart des pays européens, répondre à ses besoins de consommation avec un salaire, c'est aujourd'hui un salaire et demi ou un trois-quarts qu'il faut avoir.

Dans tous les cas, la question est de savoir comment, selon la presse considérée, les femmes et les hommes se sont partagé les

tâches domestiques et de soins des membres de la famille au sein du ménage pendant cette première vague de pandémie, et si les inégalités de genre, moins prégnantes ces dernières décennies avec l'insertion massive des femmes sur le marché du travail et l'essor de structures d'accueil extrascolaire (crèches, garderies, etc.), se sont renforcées ou étioilées avec la mise en place des mesures sanitaires telles que la fermeture des écoles, qui ont poussé de nombreuses femmes à rester à la maison.

LES INÉGALITÉS DE GENRE DANS LE TRAVAIL DOMESTIQUE ET FAMILIAL

La presse consultée s'est fait largement l'écho des problèmes de genre générés par la fermeture des écoles et des crèches qui a été décidée dans la plupart des pays européens en mars 2020, ainsi que la suspension des aides à domicile. Elle a mis rapidement en exergue des différences de genre dans la prise en charge du travail domestique et du suivi scolaire des enfants par les parents à domicile. En se basant sur des études scientifiques réalisées pendant le confinement ou sur la parole d'experts, la plupart des journaux européens sélectionnés pour cette recherche ont souligné que la charge de travail domestique et familial avait augmenté de manière significative dans tous les ménages européens lors de la première vague de la pandémie et que les femmes en avaient principalement pris la responsabilité, y compris quand elles travaillaient (Te38, 09/06/20; Mo27, 12/05/20; Mo39, 11/05/20; Mo48, 17/06/20; Sü18, 15/05/20; Gu33, 21/05/20). « *Le Monde* » (Fr48, 17/06/20) a relevé que 43% des femmes salariées en France avaient vu leurs tâches domestiques quotidiennes augmenter de plus de quatre heures lors de cette première vague de pandémie. En Suisse, « *Le Temps* » (Te22, 09/05/20) a également souligné que ce sont surtout les femmes qui se sont chargées de maintenir des contacts réguliers (téléphones) avec leurs proches vivant à l'extérieur du ménage. En Allemagne et en Angleterre, les médias consultés ont confirmé que le suivi scolaire et la garde des jeunes enfants à domicile avaient majoritairement été assumés par les mères, celles-ci

remplaçant ainsi l'État dans sa fonction d'éducation et de socialisation (Sü18, 15/05/20; Gu33, 21/05/20). Dans un de ses articles, « *Le Temps* » (CH38, 09/06/20) a fait part de la réaction de certaines mères en Allemagne qui avaient publié sur leur blog le montant en euros des heures de travail domestique et éducatif qu'elles avaient dû effectuer depuis la fermeture des écoles, montant qu'elles avaient ensuite réclamé aux autorités allemandes. L'auteur de l'article a ensuite estimé que le coût réel du travail domestique en Suisse aurait atteint les CHF 7 800.- par mois pour la même période.

Selon les journaux sélectionnés, l'augmentation rapide du travail domestique et familial généré par la pandémie et le confinement a mis en exergue les inégalités de genre dans l'accomplissement de ces diverses tâches. Aux Pays-Bas, comme en Allemagne, les médias consultés ont relayé les propos de mères déclarant s'investir davantage que leur partenaire dans les tâches ménagères et le suivi scolaire. Seule une minorité d'hommes ont déclaré en avoir fait plus que leur partenaire (NL17, 25/05/20; Sü14, 18/05/20). « *Le Temps* » (Te38, 09/06/20) a relayé les chiffres d'un sondage français montrant que 58% des femmes estimaient passer plus de temps que leur compagnon aux tâches ménagères et éducatives, et un tiers d'entre elles jugeaient cette répartition égalitaire (32%). Quant au « *The Guardian* » (Gu33, 21/05/20), il a aussi souligné, en se basant sur des études scientifiques menées pendant cette période, que les hommes tendaient à sous-estimer le travail réalisé par leur épouse tout en surestimant leur propre investissement dans la vie familiale. En effet, 81% hommes estimaient s'être davantage engagés dans la vie familiale pendant le confinement qu'avant. Mais, seuls 68% des femmes interviewées reconnaissaient cet effort chez leur conjoint. « *Le Monde* » (Mo26, 12/05/20) a aussi nuancé l'effort investi par les hommes pendant la crise sanitaire en soulignant que ceux qui avaient déclaré avoir fait davantage de travaux domestiques pendant la crise avaient surtout privilégié les courses à l'extérieur, leur permettant de sortir du foyer.

Ces inégalités de genre soulignées dans les journaux européens ont, selon la presse consultée, touché tous les milieux sociaux, quel

que soit le niveau d'éducation des parents et leur taux de travail. S'appuyant sur les résultats d'une recherche universitaire menée en avril 2020, « *The Guardian* » (Gu20, 03/05/20) a montré que les mères en télétravail avaient passé de 10 à 30% de temps en plus à faire l'école à la maison que leur partenaire et avaient consacré environ six heures par jour à la garde et au suivi scolaire des enfants contre quatre heures pour les pères, à taux de travail égal et quel que soit leur statut professionnel. Cet écart a été encore plus marqué lorsqu'il s'agissait des soins aux enfants. Cette étude a aussi montré des différences selon le milieu socio-économique puisque les femmes issues de milieux privilégiés avaient passé plus de temps au suivi scolaire de leur(s) enfant(s) que les femmes des milieux populaires (environ une heure de plus par jour). En tenant compte du genre et du revenu du ménage, les femmes dans les ménages à haut revenu avaient passé 60% de temps en plus à s'occuper de leurs enfants que les hommes dans les ménages à bas salaires.

En France, « *Le Monde* » (Mo26, 12/05/20) a fait le même constat en comparant, sur la base d'une étude universitaire, la proportion de femmes et d'hommes qui avaient consacré au moins une heure par jour pendant le confinement aux soins donnés aux enfants, et cela en fonction de leur niveau d'éducation. Selon l'étude citée, 43% des femmes avec un faible niveau d'éducation et 52% des femmes ayant un bon niveau d'éducation avaient consacré au moins une heure par jour aux soins des enfants, contre 26% des hommes avec un faible niveau d'éducation et 29% de ceux qui avaient un bon niveau d'éducation. En s'appuyant sur ces chiffres, le quotidien français a souligné que cette persistance des inégalités de genre dans l'ensemble des milieux était révélatrice de l'ancrage social des inégalités de genre au sein de la Famille et que la crise avait contribué à les exacerber. La pandémie a en effet réactivé, selon « *Le Monde* », les représentations genrées du travail familial. Exigeant principalement des qualités « féminines » pour être accompli, les femmes étaient dès lors toutes désignées à assumer l'essentiel de ce travail sans demander de l'aide à leur compagnon, et cela quel que soit leur niveau de formation. Un article du « *The Guardian* » (Gu33, 21/05/20) a fait le même constat : les femmes

avaient perdu leur liberté depuis le début de la pandémie, devant rester à la maison, surchargées par leurs responsabilités familiales qu'elles étaient, pour la plupart, seules à assumer. Une telle surcharge n'était pas sans conséquence pour les femmes, comme l'a annoncé « *Le Monde* » (Mo39, 11/05/20) en relayant les propos d'une experte en genre, celle-ci prédisant un épuisement massif des femmes après le confinement. Selon elle, à la surcharge domestique et parentale s'étaient ajoutées la gestion du quotidien (charge mentale), le souci du bien-être des proches (charge émotionnelle) et le (télé)travail, contribuant en se cumulant à l'épuisement total des femmes. Une telle surcharge de travail a été présentée comme délétère aussi bien pour les mères vivant en couple que pour les mères solos, comme l'a souligné le « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü16, 18/05/20).

LA CONCILIATION VIE PROFESSIONNELLE ET VIE FAMILIALE PLUS DIFFICILE POUR LES FEMMES

Bien que la presse européenne sélectionnée ait signalé la difficulté des deux parents à concilier la vie familiale et la vie professionnelle, notamment pour les parents travaillant à la maison avec des enfants en bas âge ou exerçant une profession jugée essentielle (NL2, 17/03/20; Sü13, 11/05/20; Sü16, 18/05/20; NL17, 25/05/20), elle a néanmoins aussi insisté sur le fait que l'investissement accru des femmes dans la sphère familiale a rendu la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle beaucoup plus difficile pour les femmes que pour les hommes (Mo26, 12/05/20; Sü4, 07/04/20; Gu20, 03/05/20; Gu33, 21/05/20). La plupart des journaux européens sélectionnés ont en effet évoqué la situation compliquée des femmes, qui devaient poursuivre une activité professionnelle à domicile (télétravail), tout en ayant la charge des tâches domestiques et familiales. Selon les témoignages de nombreuses femmes cités dans la presse européenne consultée, le télétravail s'était révélé être un piège pendant cette période car elles devaient assumer seules le ménage et le suivi scolaire des enfants tout en répondant aux exigences de leur employeur, peu enclin,

selon elles, à faire des concessions ou à baisser le rythme de travail (Mo26, 12/05/20; Sü4, 07/04/20; Gu20, 03/05/20; Gu33, 21/05/20).

« *Le Monde* » (Mo26, 12/05/20) a comparé le quotidien des femmes à un marathon chronométré et a cité le témoignage de mères qui devaient exercer leur activité professionnelle le soir, voire la nuit, la journée étant consacrée au travail domestique et au suivi scolaire de leurs enfants. Les hommes, quant à eux, ont pu, selon la presse consultée, davantage profiter de la flexibilité offerte par le télétravail pour travailler plus, sans se préoccuper des tâches afférant au ménage. Relayant l'analyse d'experts, « *Le Monde* » (Mo50, 19/06/20) a souligné que les femmes en télétravail avaient dû travailler en étant sans cesse dérangées en raison de leur rôle de mère et des obligations qui y sont associées. Contrairement aux hommes, qui étaient parvenus à imposer qu'il ne fallait pas les déranger pendant une partie de la journée, les femmes travaillant à la maison ne cloisonnaient pas : elles devaient rester disponibles aux demandes des autres membres de la famille. Par ailleurs, seuls 29% des femmes cadres avaient une pièce spécifique pour travailler pendant le confinement contre 47% des hommes cadres selon une enquête de l'INED menée pendant le confinement. Dans un autre article du *Monde* (Mo26, 12/05/20), le journaliste conclut qu'au-delà des mesures sanitaires, le télétravail avait renforcé les inégalités de genre pendant la pandémie. Pour le journal russe « *Gazeta* » (Ga, 28/04/20), la fonction de subsistance économique de la Famille étant primordiale, elle devait être préservée coût que coût. La priorité étant de gagner de l'argent, la « *Gazeta* » a invité les membres de la famille à ne pas déranger le pourvoyeur principal du revenu familial, le père le plus souvent, qui travaillait à la maison.

Selon les résultats d'une étude britannique et plusieurs témoignages relayés dans le journal « *The Guardian* » (Gu20, 03/05/20), cette conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, plus difficile pour les femmes que pour les hommes, a été non seulement source de conflits au sein des couples, mais a aussi eu des répercussions sur la santé mentale des femmes, celles-ci étant

plus nombreuses que les hommes à avoir déclaré être déprimées et anxieuses lors de la première vague de la pandémie (57% contre 40%).

L'IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES

Selon les médias européens sélectionnés, la situation s'est avérée encore plus complexe lorsque le télétravail n'était pas possible. Ce fût le cas notamment pour les mères d'enfants en bas âge ou lorsqu'elles élevaient seules leurs enfants ou que leur profession ne leur permettait pas de télétravailler. Plusieurs journaux européens sous revue ont mentionné ces mères qui avaient dû, pour pouvoir s'occuper de leur(s) enfant(s), poser des jours de congé sans solde, demander un arrêt de travail ou se mettre au chômage partiel. Selon les résultats d'une étude universitaire allemande citée dans le « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü18, 15/05/20), 27% des mères avaient dû réduire leur temps de travail pour garder leurs enfants contre 16% des pères. Certaines d'entre elles avaient même été licenciées, ne pouvant pas répondre aux exigences de leur employeur tout en s'occupant de leurs enfants. Et contrairement aux femmes, la plupart des hommes avaient pu, selon les médias européens consultés, continuer à travailler à plein temps (Te17, 29/04/20; Mo26, 12/05/20; Gu20, 03/05/20).

La presse européenne sélectionnée a également souligné que la majorité des nouveaux sans-emplois lors de la pandémie était des femmes car la fermeture des frontières et la crise économique générée par la première vague de la pandémie avaient d'abord frappé les professions traditionnellement féminines comme celles dans la vente, le tourisme, l'hôtellerie, la restauration et les services à la personne (Gu9, 22/04/20; Mo27, 12/05/20; Gu33, 21/05/20). Selon des économistes, cités dans « *Le Monde* », la crise sanitaire en Europe avait davantage affecté les femmes que les hommes (Mo27, 12/05/20). D'une part, comme l'a souligné la presse suisse et française consultée, les femmes avaient été plus exposées au virus que les hommes, puisque 70% du personnel soignant en

Europe étaient des femmes (Te17, 29/04/20; Mo27, 12/05/20). D'autre part, les femmes avaient montré une plus grande vulnérabilité aux pertes de revenus liées à la crise car elles connaissaient en moyenne un taux de pauvreté plus élevé que les hommes. Par ailleurs, elles avaient eu aussi plus de peine à retrouver un emploi après un licenciement en raison de leurs responsabilités familiales liées à leur rôle de mère, constat qui, selon les économistes cités dans « *Le Monde* » (Mo27, 12/05/20), montrait qu'une grande partie des inégalités de genre sur le Marché était le résultat d'une répartition inégale des tâches domestiques au sein de la Famille. Quant à celles qui avaient pu maintenir leur activité professionnelle en télétravaillant, « *The Guardian* » (Gu33, 21/05/20) a mentionné qu'elles s'étaient senties moins productives, devant s'occuper des enfants et des tâches ménagères, et avaient craint d'être licenciées et remplacées.

Ces situations d'incertitude et de surcharge avaient généré de l'anxiété chez de nombreuses femmes en Europe, comme l'a souligné « *The Guardian* » (Gu20, 03/05/20) qui a fait état d'une forte augmentation de demandes d'information auprès d'associations de défense des travailleurs de la part de femmes inquiètes de leur situation professionnelle. Environ 80% des appels reçus par ces associations au début de la pandémie provenaient de femmes. Le « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü18, 15/05/20) en a conclu, en se référant à l'analyse d'experts allemands dans le domaine, que la pandémie n'avait pas seulement aggravé les inégalités de genre au sein de la Famille, mais elle les avait aussi exacerbées sur le Marché, non seulement en termes des salaires mais aussi en termes d'opportunités de carrière.

LES MESURES PRISES PAR L'ÉTAT ET PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Différentes mesures institutionnelles ou associatives ont dès lors été mises en lumière dans la presse européenne consultée pour compenser non seulement le retrait partiel ou complet des femmes du Marché mais aussi la surcharge de travail familial et

professionnel des femmes. À l'exception de la Suède où les écoles et les crèches sont restées ouvertes lors de la première vague de la pandémie, permettant ainsi aux deux parents de poursuivre leur activité professionnelle (SD1, 03/04/20), la plupart des pays européens ont été confrontés aux inégalités de genre dès le début de la pandémie. La première mesure mise en lumière dans la plupart des journaux à travers tous les pays considérés a été de soutenir financièrement les familles dont l'un des parents devait réduire son temps de travail ou prendre congé pour s'occuper des enfants.

En Angleterre, par exemple, « *The Guardian* » (Gu9, 22/04/20) a relaté que l'État a permis aux parents de prendre congé pour une garde parentale moyennant le versement de 80% du salaire. En Suisse, selon « *Le Temps* » (Te7, 08/04/20), l'État a octroyé l'allocation de perte de gain aux parents d'enfants de moins de 12 ans qui devaient interrompre leur activité professionnelle pour garder leur enfant. Les ayants-droits devaient être salariés ou indépendants et avoir cotisé à l'AVS. En Allemagne, l'État a adopté une allocation parentale « Corona » pour compenser la perte financière des parents qui devaient s'occuper de leurs enfants. Pour bénéficier de cette allocation, les parents devaient avoir un enfant de moins de 12 ans et travailler à temps plein. Cette mesure a été particulièrement critiquée par le « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü12, 12/05/20) puisqu'elle excluait les parents les plus précarisés, notamment les mères solos travaillant à temps partiel ou en études. En reconnaissance du travail familial effectué par les femmes, l'État allemand a proposé une mesure à plus long terme. Appelée « modèle de temps optionnel », cette mesure prévoyait que toutes les personnes intéressées pouvaient disposer d'un budget-temps de neuf ans qu'elles pourraient utiliser pour des activités de soutien à des tiers, pour une formation continue ou des soins personnels. Ce temps alloué serait financé en partie par l'État à travers des allègements fiscaux, en partie par les entreprises et en partie par les travailleurs eux-mêmes (Sü4, 07/04/20). À l'exception de cette dernière mesure, la plupart des mesures édictées dans les pays européens étaient d'ordre monétaire et ponctuel, selon la presse consultée, visant à compenser une perte financière due au retrait imposé des femmes du Marché. Aucune de ces mesures n'avait

pour objectif de combattre les inégalités de genre au sein de la Famille, mises en évidence par la crise sanitaire.

Jugées insuffisantes, les mesures étatiques ont été vivement critiquées par les associations par voie de presse. Celles-ci ont proposé d'autres mesures pour diminuer les inégalités de genre lors de la crise sanitaire. Le « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü17, 8/05/20), par exemple, a relayé les mesures proposées par des associations de défense des familles (Groupe de travail protestant pour la famille (EAF]) pour aider les parents à mieux concilier vie familiale et vie professionnelle durant la pandémie tout en garantissant l'égalité de genre au sein de la Famille. Ces associations avaient, entre autres, préconisé la réduction des horaires de travail des deux parents d'enfants de moins de 12 ans jusqu'à la reprise de l'école, une protection contre le licenciement pour les deux parents ainsi qu'une aide financière en termes d'allocation familiale ou une augmentation des indemnités de chômage partiel, destinées à l'ensemble des familles, qui auraient compensé la baisse de salaire dans la plupart des familles allemandes. Cette dernière mesure a été soulignée comme indispensable par un économiste, cité dans le même journal, pour toutes les familles monoparentales dans lesquelles le parent solo – la mère dans 90% des cas en Allemagne – avait dû réduire son temps de travail pour s'occuper de ses enfants (Sü9, 20/04/20). En Suisse, « *Le Temps* » (Te38, 09/06/20) a relevé que le manque de mesures étatiques pour contrer les inégalités de genre avait incité le mouvement des femmes entrepreneures (BPW), accompagné par 60 associations, à lancer un appel solennel au parlement suisse pour que les femmes ne soient pas oubliées en cette période de pandémie.

LES INQUIÉTUDES QUANT AUX RELATIONS DE GENRE

Tout au long de la première vague de la pandémie, les médias européens sélectionnés ont mobilisé les avis d'experts en études genre concernant la répartition du travail domestique et professionnel. Citant l'avis d'experts, la presse suisse et française

consultée pour cette recherche a souligné que la crise sanitaire avait permis de mettre en lumière l'importance du travail domestique, gratuit et non valorisé, effectué généralement par les femmes (Te38, 09/06/20; Mo50, 19/06/20). En Suisse, les femmes effectuaient avant la crise en moyenne 20 heures de travail domestique de plus que les hommes par semaine (Te38, 09/06/20), et la charge du travail domestique effectué par les femmes augmentait drastiquement avec l'arrivée de l'enfant (Te38, 09/06/20; Mo50, 19/06/20).

La première vague de la pandémie a montré, selon la presse suisse et française sous revue, que les inégalités de genre structuraient toujours la vie familiale, quel que soit le milieu social (Te38, 09/06/20; Mo50, 19/06/20) et que la répartition inégalitaire des tâches domestiques au sein du couple avait été mise en place sans débat conjugal lors de cette période (Mo50, 19/06/20). Pour les experts cités dans les journaux consultés, les inégalités de genre dans la vie familiale ne ressortaient pas d'une question privée, qui touchait seulement la Famille, mais d'une urgence publique qui concernait l'État et la Société tout entière (Te38, 09/06/20). Le simple constat des inégalités ne suffisait pas à les combattre, il était urgent d'inciter, dans une politique active, à ouvrir des négociations explicites sur la réduction des inégalités de genre (Mo50, 19/06/20). Certaines mesures concrètes ont été énoncées par les experts cités dans « *Le Monde* » (Mo39, 11/05/20) pour réduire les inégalités de genre, comme allonger le congé paternité, jugé trop court [onze jours en France], pour permettre aux pères de mettre en place une « routine paternelle » pérenne et la mise en place dans les entreprises de politiques d'égalité plus volontaristes s'adressant aux hommes afin de modifier les pratiques dans le sens d'une réelle conciliation des vies privée et professionnelle. Ceci dit, selon certains experts cités dans les journaux sélectionnés, la crise sanitaire a eu un effet positif dans le combat des inégalités de genre au sein de la société, celui de montrer le rôle essentiel des métiers dits « du *care* », emplois occupés essentiellement par des femmes (soins, éducation, petite-enfance, etc.), et a pu en ce sens contribuer à leur revalorisation sociale (Te40, 12/06/20).

La presse européenne consultée s'est également fait l'écho de la colère et des inquiétudes des experts en études genre et de militantes. Dans un article publié dans le « *Süddeutsche Zeitung* », les militantes dénonçaient le manque de réactions, voire les réactions négatives, des politicien(ne)s face aux plaintes des femmes qui se disaient stressées face au travail domestique, familial et professionnel qu'elles devaient assumer lors de la première vague de la pandémie. Elles déploraient que cette surcharge de travail des femmes soit considérée comme « normale » et « faisable » par l'État, et, de fait, « non prioritaire » dans les mesures urgentes à prendre lors de cette première vague de la pandémie. Les militantes interviewées dans « *The Guardian* » (Gu33, 21/05/20) craignaient que l'école à la maison devienne de plus en plus la norme, même après la pandémie, obligeant les mères à réduire leur temps de travail pour rester à la maison avec leurs enfants et devenir des enseignantes sans formation ni salaire. L'annonce de certaines entreprises, comme Twitter, qui rendraient permanent le travail à domicile après la pandémie en raison de son moindre coût en termes de frais généraux et de loyer, avait contribué à alimenter les interrogations en termes de genre. Les mères deviendraient dans le futur un pilier de la politique publique, l'État profitant de la pandémie pour se retirer de son obligation de fournir une éducation aux enfants et d'assurer la garde des plus petits. Cela signifierait la perte de ce pour quoi le féminisme s'était toujours battu : l'indépendance financière des femmes et leur accès à la vie publique. Les experts et les militantes interviewés craignaient que la vie des femmes après la pandémie se limite à cet endroit dont les femmes s'étaient efforcées de sortir depuis des décennies : la maison. Selon la presse allemande et britannique consultée, l'exacerbation des inégalités de genre dans la répartition du travail domestique avait constitué un sérieux retour en arrière pour le féminisme, la crise sanitaire ayant réduit à néant les progrès réalisés depuis un siècle par les femmes pour accéder à la vie publique (Sü18, 15/05/20; Gu33, 21/05/20).

LA SITUATION DES PARENTS SÉPARÉS OU DIVORCÉS EN GARDE PARTAGÉE

La situation difficile des parents divorcés ayant une garde partagée a été également soulignée dans les médias européens sélectionnés. « *Le Temps* » (Te1, 04/04/20) a relevé que la crise sanitaire en Suisse avait, dans un premier temps, bousculé les arrangements des familles séparées en matière de garde, certains parents craignant que les enfants soient un vecteur de transmission du COVID-19. Selon le témoignage de psychologues, certains parents avaient modifié le planning de la répartition de la garde des enfants en faveur de plus longues périodes chez l'un ou l'autre des parents, ce qui avait ravivé certaines tensions lorsque les temps de garde avaient fait l'objet de négociations difficiles. D'autres parents en litige avaient tenté d'invoquer un manque de respect des mesures d'hygiène et de protection chez l'ex-conjoint(e) pour justifier de vouloir garder l'enfant de manière exclusive. Malgré ces diverses situations, les experts cités ont souligné que le changement de domicile de l'enfant avait permis non seulement de baisser les tensions intrafamiliales dues au confinement, mais aussi de partager la charge du travail domestique et éducatif entre les deux parents et de soulager ainsi les mères.

Du point de vue des mesures étatiques, le gouvernement fédéral n'a, selon « *Le Temps* » (Te1, 04/04/20), donné aucune directive aux parents séparés, en indiquant vouloir respecter la liberté laissée à chacun de suivre son propre modèle. Par contre, en Allemagne, les autorités, dont les directives ont été relayées dans le « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü1, 28/03/20), ont fait des recommandations aux ex-partenaires, visant en priorité à préserver le bien-être des enfants. Elles ont en effet invité les parents à ne pas modifier les temps de garde afin de ne pas déstabiliser davantage les enfants, déjà perturbés par la crise sanitaire et la fermeture des écoles. Ces derniers devaient être rassurés sur la continuité de leur quotidien, au moins dans l'environnement familial proche. Bien que l'objectif de telles mesures fût avant tout de préserver le bien-être des enfants, de telles recommandations ont permis de garantir l'égalité de genre au sein des familles séparées, en maintenant le partage

équitable des tâches domestiques, éducatives et professionnelles entre les deux ex-partenaires.

CONCLUSION

Pour conclure, la presse européenne consultée a promu un discours insistant sur le fait que les mesures sanitaires risquaient de renforcer les inégalités de genre au sein de la Famille en renvoyant les enfants à la maison avec la fermeture des écoles et des garderies. Dans la plupart des pays considérés, la presse analysée a souligné que ce sont les femmes, et notamment les mères, qui ont pris sur elles la majeure partie des ajustements imposés à la Famille par les décisions politiques associées au confinement. Elles se sont vues investies de tâches éducatives supplémentaires, devant assurer le suivi scolaire de leurs enfants. Pour remplir ces tâches supplémentaires, certaines femmes ont dû réduire leur temps de travail, voire renoncer à leur activité professionnelle. D'autres ont perdu leur emploi suite au ralentissement économique de certains secteurs. Pour celles qui ont pu télétravailler, cet exercice s'est avéré être, selon la presse européenne consultée, particulièrement périlleux pour les mères, étant dans l'impossibilité de séparer leur espace de vie et l'espace professionnel.

La presse consultée a aussi insisté sur le fait que la présence des femmes sur le Marché ne s'accompagnait pas d'une répartition égalitaire du travail domestique au sein de la Famille lors de la période considérée. Plus encore, les mesures sanitaires qui ont poussé les femmes à la maison ont contribué à renforcer ces inégalités dans l'accomplissement *de la prise en charge des soins aux membres de la famille* dans ces aspects instrumentaux (garde, travail domestique, etc.). En privant les femmes de leur capacité à exercer leur activité professionnelle tout en les renvoyant à la maison pour remplir prioritairement leur rôle de mère et d'épouse, la crise sanitaire a engendré un processus de refamilialisation qui a rendu les inégalités de genre, déjà présentes avant la pandémie, plus marquantes, si l'on en croit les journaux consultés. Ce processus s'est fait naturellement, sans débat au sein du couple et de la société,

montrant que les inégalités de genre ont persisté, ancrées depuis longtemps dans de nombreuses sociétés européennes. Seules les mères divorcées, qui ont maintenu la garde partagée de leurs enfants pendant la crise sanitaire, ont pu, avec le soutien indirect de l'État (en Allemagne), conserver une certaine égalité dans la répartition des tâches domestiques et éducatives. Experts et militantes ont dénoncé avec force ce qui a été perçu comme un renforcement des inégalités de genre, lié à la refamilialisation, le considérant comme un retour en arrière dans la bataille des femmes pour leurs droits. Ils ont appelé, dans les journaux considérés, les gouvernements à réagir rapidement pour combattre les inégalités de genre, en édictant des mesures à long terme comme, entre autres, l'augmentation du congé parental, la revalorisation des métiers féminins (du *care*) mais aussi la réduction de l'écart salarial entre les hommes et les femmes.

4. L'ISOLEMENT SOCIAL ET LE MAL-ÊTRE ÉMOTIONNEL

Après la révolution industrielle, à la fin du 19^e siècle et de début du 20^e siècle, la Famille s'est délestée d'un grand nombre de ses fonctions instrumentales, telles que l'éducation ou le travail à domicile, avec le développement d'un Marché basé sur l'industrie et l'émergence de l'État-providence (assurances sociales, AVS, scolarisation, etc.). Les fonctions instrumentales étant dès lors prises en charge par le Marché et l'État, la Famille s'est concentrée essentiellement sur ses fonctions expressives et culturelles visant à garantir à l'ensemble de ses membres un certain bien-être émotionnel et un espace dans lequel les individus peuvent se construire et s'épanouir. Parmi les fonctions expressives et culturelles attribuées à la Famille, il y a entre autres la mise en lien des membres de la famille et la construction d'une sociabilité qui perdure sur le long terme pour chacun de ses membres et à travers les générations. Les interactions familiales peuvent être directes comme lors de visites régulières, de fêtes et événements symboliques (mariages, fêtes de fin d'année, enterrements, etc.) ou encore lors de repas ou de soirées plus informelles. Les interactions familiales peuvent être aussi indirectes et prendre la forme de contacts à distance, rendus plus faciles par les nouvelles technologies.

Par le biais de ces interactions directes et indirectes, la Famille remplit une autre fonction tout aussi fondamentale, celle de soutien auprès de ses membres. Le soutien offert par la Famille peut être aussi bien pratique (services rendus), financier qu'émotionnel. Un tel soutien a pour objectif d'aider les membres de la famille, notamment celles et ceux qui sont les plus fragiles et les plus vulnérables, à traverser les difficultés de la vie auxquelles ils sont confrontés et à garantir aux membres de la famille une stabilité affective et émotionnelle, nécessaire pour combattre le stress généré au quotidien et assurer le bien-être psychologique.

Les fonctions expressives de maintien de la sociabilité et de soutien émotionnel visant la stabilité affective des membres de la famille au sein du même ménage ont été particulièrement sollicitées dans les familles pendant la première vague du coronavirus en raison des mesures sanitaires prises dans la plupart des pays européens qui se sont révélées génératrices de stress pour un grand nombre de personnes (fermeture des écoles, télétravail, confinement, et ralentissement, voire la suspension, des services étatiques d'aides psychologiques). De telles mesures ont été synonymes de rupture dans les habitudes et avec l'environnement dans la plupart des pays européens, créant de l'isolement social et du mal-être. Les personnes vivant dans un ménage commun ont dû, pendant plusieurs semaines, être en contact permanent avec leurs cohabitants, tout en réduisant ou en renonçant aux contacts physiques extérieurs, ayant lieu à l'école, au travail, dans la rue ou lors d'activités de loisir. Dans de telles circonstances, la Famille a été amenée à jouer un rôle central dans le maintien de l'équilibre psychologique et émotionnel de ses membres en satisfaisant autant que possible leurs besoins relationnels et émotionnels. La littérature en systématique familiale a montré que les familles, qui sont équilibrées dans leur fonctionnement familial, sont plus à même de remplir les fonctions de sociabilité et de soutien et sont donc plus efficaces dans l'accompagnement de leurs membres fragiles lors de crises ou d'événements difficiles (Olson, 2000; Olson et al., 2019; cf. section « Introduction »). On peut dès lors se demander si la presse sélectionnée a relevé des différences parmi les familles quant à leur capacité à remplir les fonctions de soutien et de sociabilité, fonctions particulièrement sollicitées en période de crise ? Le cas échéant, quelles caractéristiques les différenciaient-elles des autres ? Quelle aide ont-elles pu bénéficier de l'État pour accomplir ces fonctions de manière efficace ? Les journaux choisis pour l'analyse se sont passablement intéressés à la vie familiale « confinée » lors de la première vague du coronavirus, et ont souligné la capacité variable des familles à remplir en temps de crise les fonctions expressives qui leur sont socialement dévolues. Nous distinguons les fonctions expressives qu'exerce la Famille à l'intérieur d'un même ménage, quelle que soit sa composition, et celles

qu'elle exerce en dehors du ménage, lorsque des membres de la famille, fragiles ou dépendants, disposent de leur propre logement ou vivent en institution. Dans le présent chapitre, nous nous intéressons au premier cas de figure, à savoir l'exercice des fonctions familiales de soutien et de sociabilité dans le même ménage.

L'ISOLEMENT SOCIAL EN TEMPS DE CRISE

Les journaux européens considérés dans l'analyse ont souligné qu'en imposant une limitation aux contacts sociaux, les mesures sanitaires prises dans la plupart des pays européens ont réduit ces interactions provoquant l'isolement d'un grand nombre de personnes. Cet isolement, couplé à la crainte de la maladie, a été, selon la presse consultée, une source d'anxiété pour une partie de la population. Selon elle, la situation extraordinaire qu'a représentée cette première vague de pandémie a été un facteur de risque dans la mesure où elle a entraîné une situation de crise. Certaines personnes se sont réfugiées dans le cocon familial et ont bénéficié du soutien émotionnel et de la sociabilité des leurs, d'autres habitants seuls ou sans leur famille proche, ont été privés du réseau familial et social, étant donné l'interdiction de se rassembler.

En Suisse, « *Le Temps* » (Te22, 09/05/20) s'est questionné sur la façon dont les Suisses avaient lutté contre l'isolement social imposé par l'État lors de la première vague du coronavirus. Il a notamment posé la question à la population romande sur sa manière dont celle-ci s'était occupée durant cette période. Les personnes interviewées ont déclaré avoir davantage lu, cuisiné (surtout les femmes) et bougé : les promenades et le sport ont eu la cote, de nombreux lieux de rassemblement étant fermés. Pour la jeune génération (4-24 ans), la consommation des écrans a explosé, mais cette augmentation a été constatée à tous les âges. L'article a souligné qu'internet via les réseaux sociaux avait rempli un besoin vital de sociabilité, de même que le téléphone dont l'usage avait été utile pour s'entretenir avec la famille et les amis vivant à distance, à parts égales pour toutes les générations.

Dans un autre article paru dans « *Le Temps* » (Te21, 08/05/20), il a été rapporté que les personnes qui ont le plus souffert d'isolement social et d'anxiété lors de la première vague de la pandémie en Suisse sont celles qui appartenaient à des groupes socio-économiquement vulnérables à savoir les étudiants, les chômeurs, les jeunes couples, et tous ceux qui vivaient reclus dans de petits appartements. À ces catégories de personnes se sont ajoutées toutes celles qui étaient déjà fragiles psychiquement avant le COVID-19 et qui souffraient d'ores et déjà de solitude. Selon les chiffres, cités dans l'article, 9% des Suisses se sentaient seuls en temps normal (avant la pandémie), une situation qui s'est aggravée lors de la crise sanitaire. « *Le Temps* » (Te30, 16/05/20) a d'ailleurs critiqué la différence de remboursement entre les soins psychiatriques à distance et les consultations des psychologues en défaveur de ces derniers. Selon le journaliste, limiter l'accès aux soins psychologiques dans une période aussi particulière et anxiogène risquait d'engendrer des conséquences dramatiques et d'encombrer encore davantage les urgences psychiatriques. Cela d'autant plus que certains suivis avec des personnes souffrant d'anxiété avant le COVID-19 avaient été interrompus pendant cette période.

À la fin du mois de mai 2020, « *The Guardian* » (Gu27, 17/05/20) a reproché au gouvernement d'avoir oublié dans son empressement à protéger les plus vulnérables, à prendre en compte la santé mentale des plus résistants au virus. Il a, en effet, regretté le focus des pouvoirs publics sur les conséquences économiques du confinement au détriment du bien-être émotionnel des individus, et des relations familiales et amoureuses. Il a affirmé que l'État aurait dû accorder plus d'attention au bien-être émotionnel avec un assouplissement des mesures de confinement. En effet, en Angleterre, les politiciens ont d'abord augmenté le nombre de personnes avec lesquels les individus pouvaient entrer en contact dans le cadre professionnel, mais pas dans le cadre amical et familial. « *The Guardian* » a estimé que le gouvernement aurait dû encourager les individus à voir les membres de leur famille et les amis plutôt que leurs employeurs et collègues. En Suède, le « *Svenska Dagbladet* » (SD27, 18/06/20) a dressé, au mois de juin 2020, un bilan positif de la santé mentale de la population par rapport à celle

de la population italienne ou espagnole grâce à la plus grande liberté laissée en Suède de se déplacer et de se retrouver. Néanmoins, il a indiqué qu'un quart des interviewés se considérait plus seul en juin 2020 qu'avant la crise sanitaire.

Dans l'ensemble, la presse européenne sélectionnée a relevé que la première vague du coronavirus et les mesures sanitaires restrictives qui s'en sont suivies ont été synonymes d'isolement social et de grande anxiété pour de nombreuses personnes - que les journaux consultés ont catégorisé de « vulnérables » - à savoir celles qui vivaient seules, loin de leur famille, ou dans des conditions socio-économiques difficiles (peu de moyens socio-économiques, emplois précaires ou inexistantes, petits appartements, etc.) ou souffrant avant le COVID-19 de fragilités psychiques. L'augmentation des contacts téléphoniques ou de connexions sur les réseaux sociaux pendant cette période ne semble pas avoir suffi à abaisser le niveau d'anxiété d'un certain nombre d'entre elles. Par leur vulnérabilité sociale, économique ou psychique, ces personnes ont, selon la presse analysée, été plus à risque d'être affectées dans leur santé mentale et de souffrir de mal-être émotionnel pendant cette première vague de la pandémie que celles et ceux qui ont pu bénéficier de la présence et d'un soutien familial. Et, comme l'a souligné « *The Guardian* », les États – notamment ceux reposant sur un régime libéral comme l'Angleterre – sont restés lettre morte face à cette situation, montrant une plus grande attention aux conséquences économiques du confinement qu'aux conséquences de l'isolement sur le bien-être psychologique de la population. À noter que ce mal-être émotionnel a été aussi perceptible chez une minorité de Suédois alors qu'aucune mesure sanitaire stricte n'avait été édictée par le gouvernement.

DES GROUPES CONSIDÉRÉS COMME À RISQUE DE MAL-ÊTRE ÉMOTIONNEL : ENFANTS EN BAS ÂGE, ADOLESCENTS ET ENFANTS AYANT DES DÉFICIENCES PHYSIQUES OU INTELLECTUELLES

L'impact de la crise sur la santé mentale a été souligné par la presse sous revue dans la plupart des pays européens. Ceci dit, les journaux consultés ont davantage documenté l'isolement social chez les plus jeunes, se préoccupant d'abord des enfants et des adolescents. En effet, l'isolement social a été jugé particulièrement délétère par la presse analysée pour le bien-être psychologique des jeunes, ceux-ci ayant selon elle davantage besoin de contacts avec leurs pairs, pour construire leur identité. La fermeture des écoles et des garderies dans la plupart des pays européens a été critiquée par les journaux examinés non seulement du point de vue de la surcharge parentale qu'elle créait, mais aussi parce qu'elle isolait les enfants et les jeunes. À la fin du mois de mai 2020, les mesures sanitaires touchant les enfants et les adolescents, à savoir la fermeture des écoles, ont été largement contestées dans la presse consultée lorsqu'elles ont été prolongées.

Des articles parus dans le « *Süddeutsche Zeitung* » et sur la plateforme néerlandaise d'information « *Nos* », par exemple, ont rapporté que la fermeture des écoles avait eu un impact sur le sentiment de bien-être des enfants et des adolescents confinés, générant chez ces derniers un sentiment d'isolement (Sü14, 18/05/20; NL14, 16/05/20). Le « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü14, 18/05/20) s'est référé aux résultats d'une étude allemande menée auprès de 8 000 parents d'enfants âgés de 3 à 15 ans qui ont montré que la fermeture des écoles avait créé un sentiment de solitude chez les enfants et que le stress élevé des parents ayant eu des difficultés financières pendant la crise sanitaire s'était répercuté sur le bien-être émotionnel des enfants vivant à plein temps à domicile. En Suisse, « *Le Temps* » (Te35, 02/06/20) a relevé l'excès d'écrans des adolescents et des jeunes que les mesures sanitaires prises en Suisse auraient contribué à accentuer. Selon l'article, cette tendance à l'isolement des jeunes derrière les écrans n'est pas nouvelle puisque le nombre

d'adolescents qui se sont rassemblés entre amis aurait chuté de 40% entre 2000 et 2015. L'auteur de l'article a ensuite rappelé le risque d'un tel isolement social pour la santé mentale des adolescents et des jeunes adultes en se référant à certains cas extrêmes touchés par « *l'hikikomori* », ce syndrome de l'isolement social défini par le psychiatre japonais Tamaki Saiko en 2000. Craignant le contact avec l'extérieur, les victimes de l'hikikomori dorment le jour et consacrent leurs nuits aux jeux vidéo. Le journaliste a conclu son article en soulignant que les rassemblements festifs de jeunes adultes au début de la phase de déconfinement, à la fin mai 2020, étaient plutôt une bonne nouvelle, démontrant la bonne santé mentale et le désir, légitime, de se retrouver entre soi.

Les enfants en bas âge ont été aussi considérés comme particulièrement vulnérables lors de cette période de confinement, notamment par l'État allemand, comme l'a indiqué le « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü11, 29/04/20). Ne pouvant plus voir leurs grands-parents, interdits de crèche et de contacts avec leurs pairs, les enfants en bas âge ont été désignés comme à risque par les autorités, le manque de contacts sociaux, notamment en dehors de la famille, aurait contribué à fragiliser leur développement psychologique. Sur ces considérations, le gouvernement a décidé, selon le journal précité, d'envisager à ce moment-là des solutions flexibles pour la réouverture des garderies et des jardins d'enfants. Ceci dit, comme l'a souligné un autre article paru plus tard dans le même journal (Sü17, 8/05/20), certaines associations comme l'EAF [Groupe de travail protestant pour la famille] et le Fonds allemand pour l'enfance ont critiqué la lenteur du gouvernement et son manque de perspective pour les enfants de tous âges, y compris les adolescents et les jeunes, dans le débat sur les stratégies de sortie du confinement. Elles ont interpellé le gouvernement sur le fait que la fermeture des garderies et des établissements scolaires, l'interdiction de retrouver ses amis étaient contraires aux droits des enfants en lien avec le développement psychologique, la santé, l'éducation et le jeu. Selon ce journal, elles ont suggéré à l'État de rouvrir les garderies pour que tous les jeunes enfants puissent retrouver le contact avec leurs pairs ou d'élaborer des solutions permettant aux enfants de se rencontrer en petits groupes. Pour lutter contre

Pisolement des plus jeunes, le « *Süddeutsche Zeitung* » a souligné qu'il y aurait dû avoir des offres de garde pour tous les enfants et que le bien-être émotionnel de l'enfant et de l'adolescent aurait dû être pris en considération comme une donnée prioritaire, même lorsqu'il s'agissait de protéger la santé du grand public.

La presse européenne analysée a également désigné comme autre catégorie vulnérable les enfants ayant un handicap physique ou des déficiences intellectuelles, et leur famille. « *The Guardian* » et « *Le Monde* » ont rapporté le désarroi des parents ayant un enfant souffrant d'un handicap physique ou de déficiences intellectuelles (trisomie, autisme) et pour qui le confinement et la fermeture des écoles spécialisées, tout comme la suspension des aides à domicile ou de services de répit, ont occasionné un état d'anxiété élevé. Outre la surcharge de travail de ces familles qui devaient fournir à leur enfant des soins complexes, 24h sur 24h, les journaux précités ont relevé, en se basant sur le témoignage des parents, que le confinement avait affecté le bien-être émotionnel de ces enfants, générant chez certains des comportements agressifs et régressifs (Mo23, 09/05/20; Gu23, 13/05/20). « *The Guardian* » (Gu23, 13/05/20) a par ailleurs précisé qu'au début de la pandémie ces enfants et leurs parents n'avaient pas été désignés par le gouvernement comme psychologiquement vulnérables à la pandémie. Par conséquent, ils n'avaient bénéficié d'aucune aide de la part de l'État. Selon l'article en question, le gouvernement a cependant revu sa position au mois de mai 2020. Il a octroyé un financement supplémentaire de 26,4 millions de livres pour aider les parents ayant des enfants avec un handicap physique ou des déficiences intellectuelles. Il a également publié une liste de sites d'apprentissage spécialisés en ligne et a précisé que les écoles et les structures d'accueil pour la petite enfance restaient ouvertes pour les enfants ayant un handicap physique ou des déficiences intellectuelles. Toutefois, comme l'ont rapporté « *The Guardian* » et « *Le Monde* », de nombreux parents se sont abstenus d'envoyer leurs enfants dans les écoles ou les structures d'accueil restées ouvertes pendant la pandémie, celles-ci n'offrant pas d'accueil spécialisé avec un personnel formé pour s'occuper d'enfants ayant un handicap

physique ou des déficiences intellectuelles (Gu23, 13/05/20; Mo23, 09/05/20).

Ces divers articles issus de la presse sélectionnée ont souligné la grande vulnérabilité psychique des enfants et des adolescents face à la crise du coronavirus et aux mesures d'isolement prises dans la plupart des pays européens. Ils ont rappelé que cette catégorie de la population avait besoin d'entretenir des relations non seulement avec les membres de leur famille au sein du ménage mais aussi avec des membres de leur réseau personnel en dehors du foyer familial pour construire leur identité. De fait, les médias analysés ont révélé, en abordant le mal-être émotionnel des enfants et des adolescents, que certaines familles européennes ne sont pas parvenues, pendant la première vague de la pandémie, à remplir leurs fonctions de sociabilité et de soutien auprès de certains enfants et adolescents tant les besoins relationnels de ces derniers avec le monde extérieur étaient grands. Et, comme l'ont souligné les journaux consultés, l'anxiété des parents en cette période incertaine a aussi affecté les enfants et les adolescents qui n'ont pas pu trouver de réconfort ni au sein de leur famille, ni en dehors, auprès de leurs amis et de leurs camarades de classe, en raison des restrictions de contacts en vigueur pendant cette période. Quant aux familles en charge d'enfants ayant un handicap ou des déficiences intellectuelles, elles se sont soudainement retrouvées seules, confinées à la maison, à s'occuper d'un enfant nécessitant beaucoup de soins au quotidien sans l'appui des institutions dont elles bénéficiaient avant le COVID-19. Dans un tel contexte, elles n'ont pas pu satisfaire, seules, les besoins émotionnels et relationnels de leurs enfants, comme en témoignent les comportements régressifs ou agressifs de ces derniers dont la presse a fait part. La restriction des liens avec l'extérieur et avec les services d'aide publique, associée à la difficulté de certaines familles à remplir les besoins relationnels et émotionnels de leurs membres pendant la crise, ont, selon les journaux consultés, constitué des facteurs de risque de vulnérabilité émotionnelle, particulièrement grande chez les enfants et les adolescents.

LE CONTEXTE FAMILIAL : UNE PROTECTION CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL ET LE MAL-ÊTRE ÉMOTIONNEL

Bien que reconnaissant les troubles psychiques d'une frange de la population et la difficulté de certaines familles à les combattre, la presse européenne sélectionnée a perçu la vie en couple et en famille comme une protection importante contre l'isolement social et le mal-être émotionnel générés par la pandémie et le confinement. « *Le Temps* » (Te, 08/05/20), par exemple, a souligné les avantages d'être en couple pendant la pandémie. Il a mentionné deux mois après le début de la pandémie que le couple avait offert pendant cette première vague un filet de sécurité émotionnelle, financière, domestique et sanitaire supérieur aux autres formes d'attachement. Le bénéfice du couple cohabitant était présenté comme résultant de la présence et du soutien mutuels. L'article en question soulignait qu'après six semaines de confinement, 30% des couples estimaient que cette expérience les avait rapprochés, contre seulement 10% qui ont vu leurs rapports se dégrader. Selon « *Le Temps* », il n'y a donc pas eu de vague de ruptures pendant cette première phase du coronavirus mais une certaine lassitude pour une minorité de couples, puisque 7% des co-confinés ont affirmé avoir besoin d'un break provisoire, tandis que seulement 4% envisageaient une rupture définitive.

L'idée du couple comme îlot de sécurité et havre de bien-être émotionnel a été aussi débattue lors du déconfinement. Bien que la plupart des médias consultés ont souligné l'empressement d'un certain nombre de personnes à sortir de chez elles pour retrouver des amis et reprendre leur vie sociale, quelques articles de presse ont néanmoins rapporté les difficultés de certaines personnes à sortir de leur « bulle » pour aller vers les autres. En effet, le « cocon familial » dans lequel elles s'étaient réfugiées avait contribué à un sentiment de sécurité, de bien-être et de tranquillité, dont il a été difficile de se départir. Dans un article publié dans « *Le Monde* » (Mo31, 18/05/20), le journaliste décrivait, par exemple, ses propres sentiments par rapport à sa vie de famille lors de la première vague de la pandémie. Il y expliquait que ni lui, ni sa

compagne, ni ses enfants, ne souhaitaient reprendre la vie normale. Dans cet équilibre familial, la vie quotidienne s'était vite restructurée autour de nouveaux rituels internes au domicile : télétravail, apéro le soir et bon film en soirée, l'extérieur étant dès lors vu comme menaçant. Le journaliste se référait au syndrome « FOGO » (Fear of going out) - généré par la peur du virus - ou le « FOCO » (Fear of cocoon opening), c'est-à-dire un repli sur soi qui se traduit par la peur d'ouvrir à d'autres un espace domestique jugé sécurisant.

Selon une enquête réalisée par l'Institut national français d'études démographiques, dont les résultats ont été rapportés dans le journal « *Le Monde* » (Mo50, 19/06/20), les familles en France ont relativement bien vécu la période du confinement puisqu'il n'y a pas eu de dégradation des relations intrafamiliales au sein du même ménage, notamment entre les parents et les enfants. D'après le journaliste, la possibilité pour les enfants en France d'avoir, en général, une chambre à eux dans laquelle ils pouvaient se retirer pourrait expliquer ce résultat. Même s'il y a des variations selon le type de foyers, il est généralement accepté que l'enfant puisse se retirer, ceci étant considéré comme sa manière d'apprendre à être autonome.

Dans d'autres articles consultés, la famille confinée a été décrite de manière plus nuancée. Relayant les propos d'experts interviewés, « *Le Monde* » (Mo50, 19/06/20) a souligné que le confinement avait impacté très diversement les familles. Il y avait eu durant cette période plus de moments passés ensemble, de pratiques communes partagées, sur le plan conjugal et avec les enfants, mais dans les situations déjà dégradées, les relations difficiles et les tensions intrafamiliales s'étaient exacerbées. En Russie, la « *Gazeta* » (Ga5, 4/05/20) a fait le même constat. S'interrogeant sur les relations entre parents et enfants pendant cette première vague de la pandémie, elle a relaté, en s'appuyant sur les propos d'un expert interviewé, que les conflits intergénérationnels qui avaient éclaté pendant cette période étaient le signe de problèmes relationnels déjà présents avant la crise sanitaire. En d'autres termes, les mesures de confinement et l'école à la maison avaient mis en exergue

des rapports avec l'enfant qui étaient déjà problématiques avant la pandémie. Citant les conseils de l'expert, l'article concluait que les conflits devaient aider les parents à prendre conscience des erreurs qu'ils commettaient et les motiver à chercher à résoudre leurs problèmes en consultant un psychologue après le confinement. Selon le « *Svenska Dagbladet* » (SD27, 18/06/20), le coronavirus et l'isolement conseillé par les autorités suédoises, bien que non imposé, ont aussi exacerbé les tensions intrafamiliales et engendré différentes formes de violences domestiques, sujet qui est largement abordé dans le dernier chapitre de cet ouvrage.

Lors de cette première vague du coronavirus, le confinement a marqué, selon les journaux consultés, le retour d'une certaine re-traditionalisation au niveau de la vision du couple et de la Famille, qui se sont avérés être davantage des ressources pour lutter contre le sentiment d'isolement que la vie en solo. Selon la presse européenne sous revue, la famille « nucléaire » dans sa forme « cocon », privilégiant l'entre-soi, la solidarité interne et une sociabilité exclusivement familiale, a contribué à lutter contre l'isolement et le mal-être psychique de ses membres. Elle a, en somme, rempli ses fonctions expressives de sociabilité et de soutien en période de crise. Cependant, d'autres articles examinés – notamment ceux se référant à l'avis d'experts - ont relativisé cette image idéale de la famille « nucléaire ». Ils ont montré la diversité des fonctionnements familiaux et souligné que certains d'entre eux s'étaient révélés moins efficaces au maintien du bien-être émotionnel de leurs membres pendant cette première vague du coronavirus. En effet, certaines dynamiques familiales, déséquilibrées ou dysfonctionnelles avant l'émergence du COVID-19, n'ont pas réussi à offrir la sociabilité et le soutien émotionnel nécessaires pour abaisser l'anxiété de leurs membres, générant dans certaines familles de fortes tensions intrafamiliales, voire même de la violence domestique (cf. chapitre « Les violences domestiques »).

CONCLUSION

Alors que les mesures de confinement avaient pour objectif de protéger les personnes les plus vulnérables physiquement (les personnes malades, âgées, fragiles...), la presse examinée a révélé qu'une frange de la population a émergé comme vulnérable aux mesures sanitaires, révélant un mal-être, déjà latent avant la crise, mais qui s'est soudainement révélé et péjoré lors de cette première vague de la pandémie. L'isolement ou le manque de soutien social, facteurs de risque importants au mal-être émotionnel, ont en effet été amplifiés par le confinement. Parmi les plus vulnérables, les journaux européens consultés ont évoqué les personnes en situation précaire (chômeurs, jeunes couples, étudiants, etc.) et celles fragiles psychologiquement.

Ce n'est donc pas seulement la survenue de l'événement en lui-même qui a été problématique, selon la presse examinée, mais aussi le vécu qu'en ont eu des individus en situation de vulnérabilité psychique et socio-économique, dont des conditions de vie sociales et matérielles précaires (petit espace, bruyant, manque de lumière, manque d'accès à l'extérieur, etc.) ont amplifié les effets de la crise sanitaire. Comme l'ont montré certaines études en psychologie menées pendant la première vague de la pandémie, la peur d'une détérioration de la situation personnelle et professionnelle a prédisposé les individus psychologiquement et socio-économiquement fragiles à être particulièrement touchés par la situation de crise (Pancani et al., 2020). De plus, le système de soutien extérieur à la famille a été réduit ou rendu inaccessible (accès réduit aux activités et au groupe de pairs, accès difficile aux aides sociales étatiques, suppression des groupes de paroles, thérapies par visioconférence avec risque accru de rupture de suivi, etc.), ce qui a pu générer une grande anxiété et augmenter les tensions au sein des familles, comme l'ont révélé certains résultats d'enquête lors de la première vague de la pandémie (Peterman et al., 2020).

Les enfants, les adolescents et les jeunes adultes ont été aussi plus affectés dans leur bien-être relationnel et émotionnel lors de la crise sanitaire que d'autres groupes d'âge. La fermeture des

écoles a, dans un premier temps, créé un sentiment de liberté chez les enfants et les adolescents. Avec le prolongement de la crise, d'autres effets du confinement sont néanmoins apparus, touchant les plus jeunes qui avaient davantage besoin que leurs aînés de se retrouver avec des groupes de pairs pour combler leurs besoins relationnels et émotionnels. Les jeunes adultes, comme les étudiants, qui avaient déjà quitté le domicile familial et qui ont été bloqués dans de petits appartements se sont sentis particulièrement isolés. De même, les enfants et les adolescents vivant avec leurs parents ont été gagnés par l'anxiété parentale générée par le coronavirus et la crise économique.

Ces éléments révélés dans la presse européenne analysée ont montré que la Famille n'a pas pu dans tous les cas assurer efficacement les fonctions de soutien et de sociabilité auprès de ses membres vulnérables cantonnés au domicile tels que les enfants et les adolescents. La sociabilité et le soutien émotionnel offerts par la Famille n'ont pas suffi à pallier le manque de contacts relationnels directs avec les amis et les camarades de classes, nécessaires à la construction de leur identité et à leur épanouissement personnel. Par ailleurs, les préoccupations et l'anxiété de certaines familles face au virus et à la détérioration de leur situation socio-économique ont pu entamer la capacité de ces dernières à exercer leur fonction de soutien et de sociabilité envers leurs membres cohabitant. De plus, privées du soutien des institutions et associations, certaines familles ont dû faire face, seules, au mal-être émotionnel de leurs membres vulnérables.

Bien que les journaux européens examinés dans le cadre de cette recherche aient globalement perçu la Famille, le couple et la cohabitation comme des ressources de soutien très importantes pendant la pandémie, ils en ont aussi souligné leurs limites avec le prolongement de la crise. Certains d'entre eux ont révélé que ce sont surtout les familles cohésives, équilibrées, appréciant l'entre-soi familial, mais aussi bénéficiant d'un logement spacieux et de moyens socio-économiques importants, qui se sont avérées être à même de remplir les nouvelles fonctions qui leur ont été assignées pendant la crise. Dans ces cas-là, le retranchement au domicile,

coupé des activités habituelles a pu être un moment de retrouvailles familiales avec de nouveaux rituels à inventer. Un logement spacieux a été alors très utile pour permettre à chacun de télé étudier ou de télétravailler de façon indépendante ou pour simplement se retrouver au calme. Pour les familles moins cohésives, plus tournées vers l'extérieur - entretenant avant le COVID-19 de nombreux liens sociaux extérieurs à la famille - ou encore pour celles moins privilégiées économiquement, le confinement, notamment dans des logements restreints, a été difficile à vivre et source de tensions ; elles n'ont dès lors pas pu offrir à leurs membres psychologiquement fragilisés un espace familial soutenant.

5. PERSONNES ÂGÉES ET LIENS FAMILIAUX

Une autre fonction expressive de la Famille est celle qui consiste à *soutenir émotionnellement et pratiquement les membres de la famille qui sont fragiles ou dépendants en dehors du ménage*. Cette fonction de soutien émotionnel et pratique aux membres de la famille vivant à l'extérieur du ménage a été largement abordée dans les journaux sélectionnés via la situation difficile des personnes âgées lors de la première vague du coronavirus. Cette période a été en effet marquée par une surreprésentation des aînés en soins intensifs et par leur surmortalité dans les maisons de retraite. Dans tous les pays européens choisis dans le cadre de cette recherche, les personnes âgées ont été désignées dès le début de la crise comme une catégorie à risque et à protéger. Les gouvernements se sont dès lors empressés de déconseiller aux familles d'avoir des contacts rapprochés avec leur parent âgé vivant à domicile et leur ont interdit de leur rendre visite en EMS / hôpitaux, y compris dans les pays ayant opté pour des mesures sanitaires relativement souples (par exemple, la Suède). L'isolement des seniors, décrété par de nombreux États européens, a impliqué un retrait des tâches de soutien émotionnel et pratique, remplies généralement par la Famille, et a contraint l'État et la Société civile à prendre en charge la totalité de cette fonction. Contrairement aux autres mesures sanitaires, l'isolement sanitaire des personnes âgées, notamment de celles résidant en institution, va à l'encontre du processus de refamilialisation, en plaçant les aînés sous la responsabilité de l'État et de la Société civile (aides professionnelles étatiques ou privées). Face à une telle mesure, les réactions des seniors et de leur famille en Europe ont été particulièrement vives dans la presse européenne consultée, rappelant la force et l'importance des solidarités intergénérationnelles en période de crise.

La fonction de *soutien des membres de la famille hors du ménage* a évolué au cours du 20^e siècle. Avec la révolution industrielle à la

fin du 19^e siècle, les ménages multigénérationnels, prédominants avant le 19^e siècle, sont devenus plus rares, laissant place au développement des familles nucléaires. Quittant leur foyer pour devenir salariés dans les usines et les entreprises loin de chez eux, les jeunes membres de la famille se sont affranchis de l'aide parentale, devenant financièrement indépendants et maîtres de leur propre foyer. Avec la plus grande distance géographique entre parents et enfants et l'émergence de l'État-providence, la question des solidarités intergénérationnelles a souvent été débattue dans la littérature scientifique. Alors que certains chercheurs et chercheuses présageaient leur affaiblissement avec la montée de l'individualisme dans les sociétés occidentales (Popenoe, 1993), d'autres ont, au contraire, souligné leur force dans la plupart des familles contemporaines en Europe (Daatland & Lowenstein, 2005).

Bien qu'actives dans un grand nombre de familles européennes, les solidarités intergénérationnelles n'en sont pas moins limitées lorsque la santé du parent vulnérable se détériore et nécessite le recours à une aide tierce, spécialisée, voire médico-technique. Les aides à domicile professionnelles, qui se sont développées depuis le milieu du 20^e siècle dans la plupart des pays européens (Guinet, 2014), répondent à ces besoins. Ayant pour objectif de maintenir les personnes vulnérables à domicile, ces services professionnels (étatiques ou privés) complètent l'aide familiale et soulagent la Famille dans l'accomplissement de sa fonction de soutien, notamment dans sa dimension pratique. L'institutionnalisation du parent âgé se fait plus tardivement, lorsque les aides professionnelles ne suffisent plus à maintenir la personne fragile à domicile (Oris et al., 2020). La prise en charge par l'État ou par la Société civile permet à la Famille de se concentrer sur la dimension émotionnelle du soutien par le biais de téléphones ou de visites régulières. La fonction familiale de *soutien émotionnel et pratique des membres vulnérables hors du ménage* est donc remplie dans la plupart des pays européens aussi bien par la Famille, mais aussi par l'État et la Société civile (aides professionnelles de maintien à domicile et maisons de retraite) lorsque la santé du parent âgé requiert une aide médicalisée. Ceci dit, même lorsque le parent vulnérable est pris en charge partiellement (maintien à domicile) ou totalement

(institutionnalisation), la Famille demeure fondamentale dans le soutien émotionnel qu'elle apporte.

La crise du coronavirus et les mesures d'isolement prises par les gouvernements européens ont bousculé cette répartition entre la Famille, l'État et la Société civile dans les tâches de soutien auprès des personnes âgées vivant à l'extérieur du ménage. Les visites familiales ont diminué drastiquement pendant cette période, tout comme les aides professionnelles qui ont été limitées au strict nécessaire (soins médicaux), laissant les aînés à domicile ou en institution potentiellement confrontés à une absence de soutien familial, pratique (course, transport, etc.) et émotionnel. Plusieurs questions se sont posées quant aux réactions des personnes âgées et de leur famille lors de l'annonce de ces mesures d'isolement. Comment les familles ont-elles soutenu leur parent âgé, fragile, forcé de se confiner ? La fonction de soutien émotionnel auprès de membres vulnérables a-t-elle pu être maintenue dans de telles circonstances ? Quelles stratégies les seniors concernés et leurs familles ont mises en place pour maintenir des liens de solidarité malgré l'isolement ? Quel rôle ont joué les acteurs étatiques ou associatifs pour soutenir les personnes âgées obligées de s'isoler ? Est-ce que la prise en charge totale par l'État ou par la Société civile de la fonction de soutien des personnes institutionnalisées – annonçant plutôt une défamilialisation – a permis de remplacer la Famille dans sa fonction de soutien émotionnel, décrite dans la littérature scientifique comme fondamentale pour le bien-être ? La revue de la presse européenne choisie dans le cadre de cette recherche a mis en lumière la force des solidarités intergénérationnelles mais aussi les angoisses des acteurs concernés (personnes âgées, familles, acteurs étatiques et associatifs) dans cette période d'incertitude.

MESURE D'ISOLEMENT POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET SOLIDARITÉS FAMILIALES

La mesure d'isolement invitant les personnes âgées à rester chez elles, cloîtrées, et à éviter tout contact extérieur, y compris familial,

a été, selon la presse européenne examinée, difficile à vivre aussi bien pour les seniors que pour les membres de leur famille. D'ailleurs, malgré les recommandations gouvernementales et le risque élevé de tomber gravement malade, cette mesure n'a pas toujours été respectée par les aînés eux-mêmes et leur famille selon les journaux consultés. Rapportant les résultats d'une enquête menée auprès de 2 300 retraités suédois, le « *Svenska Dagbladet* » (SD25, 31/05/20) a souligné que seul un cinquième des répondants s'étaient isolés complètement pendant la première vague du coronavirus, dont 24% parmi les plus de 80 ans. En Allemagne, le « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü14, 18/05/20) a aussi relevé, en se référant aux résultats d'une étude réalisée par l'Institut allemand de la jeunesse (DJI), que certains parents âgés avaient continué à garder leurs petits-enfants à la demande de leurs enfants adultes. Selon cette étude, 18% des enfants habituellement en garderie, 13% des enfants à l'école primaire et 7% des enfants à l'école secondaire avaient été pris en charge par leurs grands-parents pendant la période de confinement.

Pour les seniors qui avaient, au contraire, strictement respecté cette mesure, les journaux sélectionnés ont évoqué un fort sentiment de solitude lors de la première vague de la pandémie. Témoignant dans « *Le Temps* » (Te14, 24/04/20), certains aînés avaient déclaré préférer voir leurs petits-enfants que de mourir de solitude et avaient souhaité reprendre leur vie sociale d'avant. Ils ne voulaient pas que l'économie et l'avenir des jeunes soient pénalisés pour les protéger. Ils auraient aimé avoir le droit de prendre des risques, quitte à mourir plus rapidement. En Suède, le « *Svenska Dagbladet* » (SD18, 10/05/20) a fait le même constat : les personnes âgées qui s'étaient pliées aux recommandations du gouvernement souffraient de ne pas pouvoir voir leurs enfants et petits-enfants. Dans le même article, certains experts interviewés ont encouragé les familles à téléphoner fréquemment à leurs parents âgés, notamment par le biais d'appels vidéo, et ont rappelé que l'isolement social pouvait affecter la santé physique et mentale des aînés, et augmenter leur mortalité. Les experts cités avaient même proposé des restrictions différenciées pour les 70 ans et plus, en

fonction de leur état de santé, afin de permettre aux « jeunes vieux », moins à risque, de maintenir leur vie familiale et sociale.

Selon une enquête menée en France par une association auprès de 1502 personnes âgées de 60 ans et plus et dont les résultats ont été rapportés dans « *Le Monde* » (Mo44, 5/06/20), les solidarités familiales ont été bel et bien mobilisées lors de la première vague du coronavirus. L'auteur de l'article a en effet relevé, en s'appuyant sur cette étude, que les liens familiaux s'étaient resserrés pour 90% des sondés qui avaient déclaré avoir eu un contact hebdomadaire (téléphone) avec leurs proches (contre 86% en temps normal) et, pour 43%, un contact quotidien (contre 33% auparavant) alors que tous leurs autres contacts (amis, voisins, commerçants, associations, et professionnels de la santé, y compris les aides à domicile) avaient fortement diminué. Le journaliste a néanmoins rapporté qu'environ 720 000 personnes en France n'avaient eu aucun contact avec leur famille pendant le confinement. Les auteurs de cette étude, cités dans l'article, en ont conclu que les mesures sanitaires avaient provoqué le retrait social des aînés et avaient eu des effets néfastes sur leur santé non seulement mentale (pour 41% d'entre elles) mais aussi physique (31%).

Les journaux européens consultés ont aussi mis en avant la grande solitude des personnes âgées en EMS, privées de visites familiales dès le début de la pandémie. Relayant le témoignage du personnel soignant en EMS et des familles, « *The Guardian* » et « *Le Monde* » (Mo15, 28/04/20; Gu24, 14/05/20) ont souligné la dégradation physique et psychique des résidents, souvent atteints de démence, qui avaient été confinés dans leur chambre lors de la première vague de la pandémie, privés de tout contact en présentiel avec les membres de leur famille et les autres résidents. Selon un responsable d'EMS, témoignant dans « *The Guardian* » (Gu24, 14/05/20), le confinement en chambre avait été nécessaire pour les personnes atteintes de démence, car il était impossible de leur expliquer la nécessité de respecter la distance sociale vis-à-vis des autres résidents. La détresse causée par l'absence des visites familiales avait fait, selon les soignants cités dans l'article, davantage de dégâts sur leur santé que le virus lui-même. Choquée par l'état

physique et psychique de sa mère, une fille de résidente se demandait s'il n'était pas mieux de privilégier la qualité de vie plutôt que la quantité.

Pour aider les seniors confinés, le « *Svenska Dagbladet* » (SD25, 31/05/20) a rapporté que le gouvernement suédois avait lancé, à la mi-mai 2020, un programme de 100 millions d'euros visant à lutter contre l'isolement ; ce programme consistait, entre autres, à développer des activités telles que des réunions numériques ou des aides à l'achat de nourriture. En France, « *Le Monde* » (Mo44, 5/06/20) a relaté que de nombreuses municipalités avaient mobilisé des bénévoles pour prendre contact avec des aînés confinés. Reprenant les chiffres d'une enquête menée auprès de 1502 personnes âgées pendant le confinement, le journal a souligné que 69% des répondants avaient effectivement constaté un élan de solidarité de la part d'associations qui téléphonaient ou proposaient des rencontres en ligne. La presse néerlandaise a relevé que des associations aux Pays-Bas avaient, entre autres, proposé l'envoi de cartes postales aux seniors à domicile ou en EMS pour lutter contre l'isolement et la mise en place d'heures d'ouverture pour les personnes âgées dans les supermarchés afin qu'elles puissent faire leurs courses en dehors des heures d'affluence. (NL10, 12/03/20; NL3, 24/3/20). Pour enrayer la solitude en EMS, la presse européenne sélectionnée a évoqué les efforts des institutions, aussi bien en Suède, aux Pays-Bas, en France, en Angleterre qu'en Suisse, pour maintenir les contacts entre les résidents et leurs proches soit par téléphone soit par le biais de tablettes (SD2, 04/04/20; Gu24, 14/05/20). Mais, selon « *The Guardian* » (Gu24, 14/05/20), 80% des résidents en EMS étaient atteints de démence et n'étaient pas en mesure de profiter pleinement d'une telle technologie.

Alors qu'à la fin du mois de mai 2020, la plupart des pays européens se préparaient à assouplir les mesures d'isolement, « *Le Monde* » (Mo44, 5/06/20) a relaté que les autorités françaises avaient incité les aînés, désignés comme catégorie à risque, à rester chez eux. Cette injonction avait été mal vécue par ces derniers générant un sentiment d'exclusion chez les âgés, comme en avait

témoigné dans le journal précité une bénévole de la ligne téléphonique Solitud'écoute, qui avait reçu deux fois plus d'appels qu'habituellement. Quant au gouvernement suédois, qui n'avait pas instauré des mesures sanitaires strictes, il a recommandé aux seniors en bonne santé de respecter la distance sociale lorsqu'ils rencontraient des membres de leur famille. Il a aussi rappelé, selon le « *Svenska Dagbladet* » (SD21, 26/05/20), que, s'ils étaient fragiles, il fallait continuer à éviter les contacts étroits avec d'autres personnes. Les réactions des aînés suite à ces recommandations ont été très différentes selon les cas, comme l'ont montré les témoignages de personnes âgées dans le journal précité. L'une d'elles a déclaré ignorer les recommandations de l'État et s'est empressée de voir sa famille et ses amis alors qu'une autre, angoissée, souhaitait rester cloîtrée chez elle, en évitant tout contact avec sa famille. Elle a déclaré qu'elle ne pouvait plus supporter cette vie et que la dépression dont elle souffrait était aussi dangereuse que le coronavirus (SD22, 27/05/20).

PROCHES AIDANTS

Hormis le sentiment de solitude des aînés invités à s'isoler, la question des proches aidants a été aussi passablement abordée dans la presse française et anglaise examinée dans cette recherche. En France, « *Le Monde* » (Mo33, 20/05/20) a révélé que les proches aidants ont été parfois considérés comme des roues de secours par les services de santé surchargés. Relayant les propos d'un juge des tutelles à Paris, il a en effet rapporté que certains services gériatriques, dépassés par la situation sanitaire, avaient souhaité renvoyer des aînés chez eux afin de libérer des lits pour des malades du COVID-19. Pour ce faire, ils avaient sollicité le service de protection des majeurs du tribunal judiciaire de Paris, en charge des personnes âgées sous curatelle ou tutelle, afin de s'assurer au préalable que les personnes, susceptibles d'être renvoyées, eussent à disposition des proches aidants pouvant veiller sur elles ou suffisamment d'argent pour engager des aides à domicile. Ce service était aussi chargé de remplacer les proches aidants décédés du

COVID-19 en charge de la curatelle d'un parent âgé, par d'autres curateurs (familiaux ou professionnels).

En Angleterre, la problématique des proches aidants a aussi fait l'objet d'un certain nombre d'articles dans les médias consultés. « *The Guardian* », par exemple, a mis en lumière le quotidien difficile des proches aidants qui ont dû, pendant le confinement, gérer leur famille, l'aide à un parent dépendant, et leur activité professionnelle ou leur formation pour les plus jeunes (Gu22, 12/05/20; Gu39, 10/06/20). Il a surtout relayé les témoignages de certains d'entre eux qui avaient mal vécu la période de confinement. Selon le journal précité (Gu22, 12/05/20), les mesures sanitaires avaient amplifié le sentiment de solitude des proches aidants et leur invisibilité, déjà fort présents avant la crise sanitaire, ainsi que leur charge de travail. « *The Guardian* » (Gu43, 17/06/20) a aussi rapporté les résultats d'une étude universitaire anglaise menée en avril 2020 auprès de proches aidants. Selon cette étude, 70% des proches aidants interviewés avaient déclaré prendre davantage soin de leur parent dépendant depuis le début de la pandémie, 55% se sentaient dépassés par leurs responsabilités et plus de 80% avaient dépensé plus d'argent pour la nourriture et les frais du ménage, au point qu'un grand nombre d'entre eux avaient dû faire appel aux banques alimentaires.

Selon « *The Guardian* » (Gu22, 12/05/20; Gu39, 10/06/20), les proches aidants s'étaient sentis ignorés par l'État et les services de la santé alors que, par leur prise en charge gratuite de leur parent âgé, malade ou dépendant, ils avaient évité l'effondrement du système de santé submergé. Les proches aidants estimaient que les médecins généralistes auraient dû proposer des bénévoles pour soulager les proches aidants épuisés. Ils reprochaient aussi au gouvernement de ne pas les avoir consultés sur les mesures à prendre et de n'avoir rien fait pour les aider. Pourtant, selon « *The Guardian* » (Gu39, 10/06/20), la loi sur les soins de 2014 obligerait les autorités locales à apporter un soutien aux proches aidants pour qu'ils puissent exercer leur activité professionnelle ou leurs études, mais, dans la pratique, les coupes budgétaires dans les soins et le social ont, selon le journal, réduit les offres d'aide, reportant tout

le poids de la fonction de soutien pratique et émotionnel sur le dos des proches aidants.

Selon une représentante d'une association pour proches aidants, citée dans « *The Guardian* » (Gu39, 10/06/20), la pandémie et les mesures sanitaires ont poussé les proches aidants à un point de rupture physique et mental. Il était urgent, selon elle, que le gouvernement reconnaisse l'impact de la pandémie sur les finances et l'activité professionnelle des proches aidants en augmentant l'allocation à laquelle ils avaient droit afin qu'ils puissent payer les frais supplémentaires liés à la prise en charge de leur parent pendant la crise. « *The Guardian* » (Gu43, 17/06/20) a ensuite souligné que le gouvernement avait annoncé un supplément de 63 millions de livres pour aider les personnes recourant aux banques alimentaires et qu'il soutiendrait financièrement l'association en charge de la ligne d'assistance téléphonique destinée aux proches aidants.

SURMORTALITÉ DES PERSONNES ÂGÉES EN INSTITUTION ET RÉACTIONS DES FAMILLES

La surmortalité des personnes âgées en EMS pendant la première vague du coronavirus a été au cœur des préoccupations de la presse consultée. Plus de la moitié des victimes du coronavirus pendant la première vague de la pandémie vivaient, selon elle, en maison de retraite (Mo36, 02/05/20; Mo37, 06/05/20; Mo40, 25/05/20; Gu24, 14/05/20; Gu25, 14/05/20; Gu30, 18/05/20; SD23, 28/05/20). En Suède, le « *Svenska Dagbladet* » (SD1, 03/04/20; SD17, 8/05/20) a souligné le fort taux de mortalité de la population âgée, notamment institutionnalisée. À la fin du mois de mai 2020, plus de 90% de personnes décédées dues au coronavirus en Suède avaient 70 ans et plus (SD23, 28/05/20). Selon « *The Guardian* » et « *Le Monde* » (Gu13, 13/04/20; Mo36, 02/05/20; Mo37, 06/05/20), l'ampleur des décès en EMS a été dans un premier temps sous-évaluée, notamment en France et en Angleterre, par les statistiques officielles qui n'ont pris en compte que tardivement les aînés institutionnalisés décédés du COVID-

19. En Suisse, « *Le Temps* » (CH34, 29/05/20) a fait le même constat : 60% des décès du COVID-19 dans le canton de Vaud et 43% à Genève étaient résidents en EMS.

Pour expliquer la rapide propagation du coronavirus dans les maisons de retraite et la surmortalité, les journaux européens analysés ont évoqué, en s'appuyant sur les propos de représentants d'institutions de soins, d'acteurs politiques et d'experts, plusieurs facteurs tels que le manque de vêtements protection (y compris de masques), de tests de dépistage, le fort taux d'absence du personnel (maladie) non remplacé, le manque de personnel soignant formé, le recours à des temporaires cumulant les emplois dans divers EMS, l'absence de visites médicales en institution, le refus des hôpitaux surchargés d'accueillir des résidents malades, le transfert de malades âgés infectés des hôpitaux aux EMS sans tests ni précautions (afin de libérer des lits), les sorties des résidents et les visites de l'extérieur avant le confinement mais aussi le manque de contrôle des familles qui n'étaient plus autorisées à visiter leurs proches (Gu13, 13/04/20; Gu14, 14/04/20; Gu24, 14/05/20; Gu25, 14/05/20; Gu30, 18/05/20; Gu44, 26/06/20; Mo37, 06/05/20; Te34, 29/05/20; SD11, 17/04/20; SD15, 03/5/20; SD16, 07/05/20).

En France, comme l'a relayé « *Le Monde* » (Mo37, 06/05/20), plusieurs directions d'EMS ont accusé l'État d'avoir réagi trop tardivement, d'avoir transmis des mesures peu claires, d'avoir sous-estimé les besoins des EMS tout en ayant privilégié les hôpitaux avant les EMS. En Suède, ce sont les familles qui ont été pointées du doigt. Selon le « *Svenska Dagbladet* » (SD1, 03/04/20; SD4, 10/04/20), le gouvernement, qui, au début de la pandémie, avait recommandé aux familles de ne pas rendre visite à leurs proches sans pourtant l'interdire, appelant tout un chacun au bon sens, a finalement accusé les familles d'égoïsme au vu de la propagation fulgurante du virus dans les EMS, celles-ci n'ayant pas suivi les recommandations de l'État. Selon le journal précité, les visites auraient dû être interdites immédiatement et non laissées à la bonne appréciation des familles.

La presse européenne sélectionnée a mentionné quelques mesures proposées dans l'urgence par les États pour enrayer la propagation du virus dans les EMS. En Suède, le « *Svenska Dagbladet* » (SD4, 10/04/20; SD7, 16/04/20; SD15, 03/5/20) a rapporté que le gouvernement avait appelé au dépistage régulier du personnel soignant, au renouvellement systématique du personnel ayant des symptômes et à la mise en place de formations expresses pour renforcer le personnel des soins à domicile et en EMS. En Angleterre, « *The Guardian* » (Gu30, 18/05/20) a relevé que le gouvernement avait annoncé une subvention de 600 millions de livres pour permettre aux EMS d'améliorer le dépistage et d'engager du personnel stable, non mobile, afin de freiner la propagation de l'infection entre institutions. En Suisse, « *Le Temps* » (Te34, 29/05/20) a mentionné que, depuis la mi-avril 2020, chaque nouvelle admission était accompagnée d'un dispositif de confinement au sein même des EMS, mesure qui aurait permis, selon les autorités interviewées, de ralentir les contaminations. En France, « *Le Monde* » (Fr37, 06/05/20) a relayé les propositions de députés pour combattre la propagation du virus dans les EMS comme la création d'une réserve de volontaires, organisée à l'échelle locale, amenée à intervenir dans les EMS surchargés. Au début du mois de juin 2020, le journal susmentionné (Mo45, 9/6/20) a annoncé que le gouvernement avait proposé de verser, à partir de 2024, un montant de 2,3 milliards d'euros à la création d'une nouvelle branche de la sécurité sociale, consacrée au financement de la perte d'autonomie.

Au-delà des mesures étatiques prises sur le vif, les journaux analysés ont communiqué l'avis d'experts et de représentants d'associations qui, à l'unisson, se sont accordés sur un point : la crise sanitaire aurait révélé, selon eux, la négligence avec laquelle la plupart des États européens ont toujours traité les soins gériatriques. Pour les experts anglais, dont les propos ont été rapportés dans « *The Guardian* » (Gu13, 13/04/20), la surmortalité en EMS était le signe des défaillances structurelles qui touchaient depuis longtemps le système des soins gériatriques en Angleterre, fragilisé par les nombreuses coupes budgétaires des conservateurs et par l'âgisme qui régit les politiques sociales britanniques. Pour ces

experts, il était urgent de revoir tout le système, notamment en augmentant le salaire du personnel soignant et en limitant la taille des EMS. Cités dans le « *Svenska Dagbladet* » (Sw23, 28/05/20), les experts suédois ont aussi estimé qu'il y avait de sérieux problèmes dans les EMS depuis plusieurs années (manque et importante rotation du personnel, pression du temps, manque d'équipement de protection et de routine d'hygiène) et qu'il fallait revoir le modèle suédois, axé sur le partage des responsabilités et désigner clairement un organe de pouvoir en charge de contrôler les institutions. Dans « *Le Monde* » (Mo40, 25/05/20), les experts interviewés ont fait le même constat pour la France et en ont appelé à une révision de la politique du grand âge.

En plus de la surmortalité, des articles publiés dans « *Le Monde* » et « *The Guardian* » (Mo37, 06/05/20; Gu44, 26/06/20) ont fait état des conditions très préoccupantes dans lesquelles étaient soignés les aînés dans certains EMS au cours de la première vague du coronavirus: il était question d'abandon et de négligence de la part du personnel soignant surchargé et refusant, faute de masques, d'entrer dans les chambres par peur du virus. S'appuyant sur le témoignage de soignants ou d'inspecteurs chargés de contrôler la qualité des soins dans les EMS, les médias précités ont évoqué le cas de résidents alités, affamés, déshydratés, sans soins et nécessitant un traitement hospitalier. « *Le Monde* » (Mo21, 07/05/20) a, par ailleurs, signalé qu'il n'y avait pas eu de soins palliatifs au sein des EMS au cours de la première vague du coronavirus à cause du manque de personnel formé et de l'absence des familles, essentielles aux soins palliatifs. Les conditions de soins déplorables dans certains EMS, révélées dans « *Le Monde* » (Mo27, 12/05/20), et la très mauvaise gestion de la pandémie dans les institutions avaient contraint certaines familles à récupérer leur parent âgé à la maison, surchargeant encore davantage les femmes, déjà accablées par leurs tâches et responsabilités familiales lors de la première vague de la pandémie. « *The Guardian* » (Gu34, 25/03/20) s'est aussi fait l'écho de rares cas où le personnel soignant s'était sacrifié, dès le début du confinement, en décidant de vivre reclus avec les résidents afin de les protéger. Les familles avaient alors remercié le personnel soignant de s'occuper de leur parent âgé alors qu'elles

étaient dans l'incapacité d'exercer elles-mêmes la fonction expressive qui leur revenait, celle de *prendre soin des membres de la famille à l'extérieur du ménage*.

Cette surmortalité dans les EMS, qui a touché toute l'Europe, selon la presse consultée, et les conditions de vie dramatiques dans les institutions ont été mal vécues par les familles. En Angleterre, « *The Guardian* » (Gu25, 14/05/20; Gu44, 26/06/20; Gu30, 18/05/20) a rapporté que des associations de familles de résidents recevaient des appels quotidiens des familles inquiètes quant à la situation difficile des EMS et du manque de contrôle. Certaines réclamaient la reprise systématique des inspections de qualité des soins dans les EMS, celles-ci ayant été suspendues au début de la pandémie. D'autres accusaient le personnel soignant de propager le virus. En France, comme l'a révélé « *Le Monde* » (Mo12, 24/04/20; Mo29, 16/05/20), de nombreuses familles ont porté plainte pour « homicide involontaire » ou « mise en danger de la vie d'autrui » contre certains EMS privés qui avaient caché la propagation de la maladie et l'avaient mal gérée, laissant les familles sous le choc à l'annonce du décès de leur parent. Certaines familles, en effet, n'avaient été prévenues qu'après le décès, d'autres s'étaient vues refuser l'accès au dossier médical. Pour les familles, des tests faits plus tôt auraient pu éviter le décès de leur proche (Mo21, 07/05/20; Mo37, 06/05/20).

Après avoir souligné la colère des familles face aux conditions de prise en charge, les médias européens analysés ont relayé leur souffrance face à la perte de leur parent âgé, mort du COVID-19 en EMS. Certaines familles, par exemple, ont témoigné dans « *Le Monde* » (Mo15, 28/04/20; Mo21, 07/05/20) de la douloureuse pensée que leur parent décédé n'avait pas pu bénéficier d'un accompagnement de qualité avant de mourir et qu'il avait pu se sentir abandonné par sa famille. « *The Guardian* » (Gu15, 15/04/20; Gu16, 15/04/20) a relayé des témoignages de familles, qui avaient dû dire « au revoir » à leur parent mourant par la fenêtre, par téléphone ou par lettres lues par un soignant. Suite à ces divers témoignages, le journal a souligné que le gouvernement avait pris à la mi-avril 2020 des mesures permettant aux membres de la famille

de rendre une ultime visite à leur parent âgé en EMS sur le point de mourir. De même, à la mi-avril, les gouvernements français et néerlandais autorisaient les visites familiales dans les EMS afin que les familles puissent dire adieu à leur parent âgé (Mo17, 02/05/20; NL16, 27/05/20). La mise en pratique d'une telle mesure suivait des conditions extrêmement strictes. Selon plusieurs articles parus dans « *Le Monde* » (Mo15, 28/04/20, Mo17, 02/05/20), les visites se passaient derrière une fenêtre en plexiglas, sans contacts physiques, et ne duraient qu'une demi-heure. Certains enfants adultes interviewés, dont le parent avait une démence, avaient préféré renoncer aux visites car l'absence de contacts physiques aurait, selon eux, suscité une grande anxiété chez leur parent. Aux Pays-Bas, la présence d'un seul membre de la famille par visite était autorisée. D'après la presse néerlandaise (NL16, 27/05/20), il était difficile pour le parent âgé en fin de vie de choisir lequel des membres de la famille pouvait lui rendre visite. Ceci dit, comme l'ont souligné « *The Guardian* » et « *Le Monde* » (Gu15, 15/04/20; Gu16, 15/04/20; Mo41, 01/06/20), le manque d'équipement de protection dans la plupart des EMS rendait impossible une telle mesure, sachant qu'en France, par exemple, près de 45% des EMS déclaraient encore au moins un cas de COVID-19 à la fin du mois de mai 2020. « *The Guardian* » (Gu15, 15/04/20; Gu16, 15/04/20) a même rapporté que les directeurs et directrices d'EMS qui avaient ouvert leurs portes aux familles avaient été accusé(e)s par le personnel soignant, les autorités locales et par certaines familles de gaspiller les équipements de protection et de répandre la pandémie. Comme l'a précisé « *Le Monde* » (Mo41, 01/06/20), ces mesures se sont assouplies en France au début du mois de juin 2020 : les visites de plusieurs personnes furent dès lors permises pour tous les résidents et sans la surveillance du personnel soignant.

D'après un autre article paru dans « *Le Monde* » (Mo43, 04/06/20), la mise en bière rapide et sans certains des soins usuels du corps du parent décédé par peur de contamination a été aussi une grande source de souffrance pour les familles. Nombreuses sont celles qui n'ont pas pu voir le corps de leur parent décédé avant la mise en bière ; un décret étatique strict, édicté le 1^{er} avril 2020, imposait que le corps soit immédiatement déposé dans un

cercueil fermé. Sous la pression des médecins et des EMS, ce décret a été assoupli dès le 1^{er} mai 2020 afin de permettre aux familles de voir le visage de leur proche avant la fermeture du cercueil 24 heures après le décès. La presse néerlandaise (NL4, 08/04/20) a aussi souligné la souffrance des familles devant enterrer leur proche à huis-clos ou à distance, via une tablette. La surmortalité des personnes âgées en EMS, leurs conditions de vie et de mort au sein des institutions européennes ont été des sujets abondamment traités dans les journaux européens sélectionnés dans le cadre de cette recherche, révélant, selon les médias précités, les défaillances du système de santé et de protection des personnes les plus vulnérables dans la grande majorité des sociétés européennes.

CONCLUSION

Dans la plupart des pays européens, la presse consultée a souligné que les aînés ont payé un lourd tribut lors de la première vague du coronavirus. La surmortalité qui les a touchés a rapidement poussé, selon les journaux considérés, les gouvernements européens à adopter des mesures d'isolement à l'égard des seniors résidant à domicile ou en institution. Ces mesures visaient non seulement à protéger les personnes âgées, définies comme particulièrement vulnérables face au COVID-19 mais aussi à empêcher le virus de se propager au sein des familles et de la société. Dans l'ensemble des pays européens, la presse analysée a rapporté les vives réactions des personnes concernées mais aussi celles de leur famille face à des mesures jugées certes nécessaires, mais relativement difficiles car touchant à une fonction fondamentale de la Famille, celle de *soutien pratique et émotionnel d'un parent vulnérable vivant à l'extérieur du ménage*. De telles réactions ont confirmé d'une certaine manière la force des solidarités familiales en Europe et l'importance de la Famille dans sa fonction d'aide pratique et émotionnelle.

Les journaux considérés ont révélé que certaines familles, prises au dépourvu, n'ont pas respecté cette injonction,

notamment lorsqu'il s'agissait de faire garder les petits-enfants. Néanmoins, dans la grande majorité des cas, les familles ont suivi ces mesures par peur de transmettre le coronavirus à leur parent âgé et ont limité les contacts physiques avec leurs aînés. Comme l'a révélé la presse consultée, au travers de nombreux témoignages, le manque de visites familiales, notamment celles des petits-enfants, et l'absence de réunions familiales, ont fortement pesé sur le moral des personnes âgées confinées, générant parfois des sentiments de solitude et de désespoir. Face à l'isolement de leur parent âgé, de nombreuses familles ont réagi, se mobilisant pour apporter non seulement un soutien pratique (courses laissées sur le seuil de la porte, etc.) avec l'aide soutenue d'associations et de bénévoles, mais aussi un soutien émotionnel comme l'a montré la recrudescence des contacts téléphoniques et visuels par le biais de tablettes, outils particulièrement privilégiés dans certains EMS. Cette mobilisation familiale accrue autour des aînés forcés de se confiner confirme les réactions inquiètes du corps social (tel qu'exprimé par la presse) vis-à-vis du risque de refamilialisation, et donc de retraditionalisation des rapports de genre, à l'œuvre lors de cette première vague de la crise sanitaire. Les familles ont non seulement intensifié la *dimension émotionnelle du soutien à l'égard d'un parent âgé ou fragile vivant à l'extérieur du ménage, mais ont aussi participé à sa dimension pratique* (aide aux courses, transport, etc.) avec l'appui des associations et des bénévoles.

Selon la presse consultée, ce processus de refamilialisation a été particulièrement manifeste dans la situation des personnes âgées, malades ou fragiles, vivant à domicile et dépendantes de l'aide de proches aidants. À plusieurs reprises, « *The Guardian* » a relayé les témoignages de proches aidants qui ont dû augmenter leur temps de prise en charge de leur parent dépendant, les services d'aide étatiques ou privés (foyers de jour, aide à domicile, visites médicales, séances de physiothérapie, etc.) s'étant soudainement ralentis ou suspendus après l'annonce des mesures sanitaires. Cette situation a pesé lourd sur la vie des proches aidants ; certains ont dû renoncer à leur activité professionnelle et ont vu leurs ressources financières s'épuiser rapidement au point de recourir aux banques alimentaires. Sans l'aide pratique et financière de l'État, et malgré

l'appel des associations de proches aidants, de nombreuses familles se sont senties, selon la presse considérée, abandonnées par leur gouvernement face à la surcharge de travail à laquelle elles ont dû faire face.

Dans le cas des personnes âgées institutionnalisées, les gouvernements ont été amenés à interdire les visites familiales, désignées comme l'une des causes majeures de la propagation du virus au sein des institutions. Cette mesure étatique, radicale, a été à l'encontre du processus de refamilialisation évoqué précédemment puisqu'une telle décision a obligé les EMS à prendre en charge, en plus des soins médicalisés, les dimensions pratique et émotionnelle de la fonction de soutien d'un parent âgé ou fragile, dévolues généralement à la Famille. Selon les avis d'experts relayés dans la presse citée, la crise sanitaire a mis en lumière les dysfonctionnements structurels de nombreux EMS, révélant le manque d'une politique soucieuse du bien-être de la population âgée, fragile et dépendante, dans la plupart des pays européens.

Dans de telles circonstances, le transfert de la fonction de soutien pratique et émotionnel de la Famille à l'État et à la Société civile s'est révélé catastrophique selon la presse analysée. Le personnel des EMS, aux prises avec le coronavirus, a été dans la plupart des cas dans l'impossibilité d'offrir aux résidents le soutien pratique (transport chez le médecin, sorties, etc.) et émotionnel dont ils avaient besoin et qu'ils recevaient généralement de leur famille lors de visites ou d'activités au sein de l'institution. Comme l'ont signalé la plupart des journaux consultés, ce déficit de soutien pratique et émotionnel lors de la première vague du coronavirus a eu des conséquences dramatiques sur la santé non seulement physique mais aussi psychique des résidents les plus fragiles, notamment ceux atteints de démence, condamnant même certains d'entre eux à une issue fatale. La presse européenne sélectionnée s'est aussi fait l'écho des réactions choquées des familles mais aussi des représentants d'associations, de médecins et d'experts face à l'état de santé délabré de certains résidents. Certaines familles ont même émis le souhait de récupérer leur parent âgé pour s'en occuper malgré la surcharge de travail que cela représentait. De

même, certains services gériatriques, dépassés, ont cherché à renvoyer des résidents auprès de leur famille, ayant besoin de lits pour s'occuper des plus malades. Les journaux analysés ont aussi souligné l'impossibilité des familles à rendre visite à leur parent mourant, hospitalisé ou institutionnalisé, générant chez ces dernières une grande souffrance.

Au terme de cette première vague de la pandémie et au vu de l'incapacité de l'État et de la Société civile à remplacer la Famille dans sa fonction de soutien pratique et émotionnel auprès d'un parent vulnérable et institutionnalisé, soulignée par les journaux considérés, la plupart des États européens ont décidé d'autoriser les visites familiales à condition que celles-ci soient encadrées par un protocole sanitaire strict. Ainsi, la prise en charge totale des parents âgés par l'État et la Société civile (institutions étatiques ou privées), qui s'inscrit dans la tendance pluriséculaire de défamilialisation (c'est-à-dire la diminution des fonctions sociales attribuées à la famille), a été en échec, les gouvernements ayant sous-estimé l'importance de la Famille dans sa fonction de soutien pratique et émotionnel. Lors des vagues suivantes du coronavirus, les États européens ont laissé les familles reprendre leur rôle de soutien auprès de leur parent âgé, en autorisant les visites familiales dans les institutions.

6. LES VIOLENCES DOMESTIQUES

Finalement, il revient à la Famille *d'assurer l'intégrité physique et psychologique des membres de la famille vivant au sein du même ménage*, par le soutien affectif et la sociabilité qu'elle peut offrir, et non de la mettre en danger par des violences souvent interprétées comme ressortant d'un modèle traditionnel de famille, marqué par le patriarcat. En remplissant une fonction de soutien, la Famille et le foyer qui l'abrite représentent un espace sécurisant dans lequel les individus peuvent s'extraire du quotidien professionnel, social, économique, souvent source de stress et de tensions. Le stress généré par des difficultés socio-économiques peut se répandre rapidement au sein de la famille et provoquer des tensions et des frustrations (Capaldi et al., 2012). Dans de telles situations, la Famille a pour fonction d'abaisser les tensions et de prévenir les accès de violences. Lorsqu'elle n'y parvient pas, le contexte social – l'État et la Société civile - a un droit et même une obligation de regard et d'intervention sur les dysfonctionnements familiaux.

Depuis plusieurs années, les agressions au sein du ménage, entre conjoints et à l'égard des enfants, sont en effet de plus en plus dévoilées et dénoncées dans la sphère publique. En Suisse, les chiffres à cet égard sont parlants. Selon des statistiques officielles¹⁰, entre 2009 et 2021, 25 personnes en moyenne ont été tuées annuellement dans la sphère domestique en Suisse, dont 62,2% étaient des femmes, 25,3% des hommes et 12,5% des enfants. En raison de leur importance et de leur plus grande visibilité depuis ces dernières années, la question des violences domestiques a été relayée dans la presse avec davantage d'insistance à travers les campagnes d'information visant à encourager les femmes –



¹⁰ Statistiques du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes : <https://www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/themes/violence-domestique/statistique.html>

dans une moindre mesure les hommes – à prendre la parole pour dénoncer les actes violents à domicile. Sous la pression des mouvements féministes, le terme de « féminicide » est apparu ces dix dernières années, pour faire partie désormais du langage courant. Il désigne les violences faites aux femmes par des hommes, parce qu’elles sont des femmes, et qui entraînent la mort. Dans le même temps et en parallèle, s’est développée la reconnaissance du droit des enfants à grandir dans un climat familial compréhensif et favorisant leur épanouissement personnel, mouvement qui s’est concrétisé par la signature de la Convention relative aux droits de l’enfant de 1989 et entrée en vigueur en Suisse en 1997¹¹. Dès lors, la cellule familiale a perdu progressivement son caractère strictement privé pour devenir une entité protégée et « contrôlée » par le droit dans le but d’assurer la sécurité de chacun¹². L’État et la Société civile, par le biais de nombreuses associations d’aide aux victimes de violences familiales, ont adopté comme mission la protection des éléments les plus vulnérables de la famille : les femmes et les enfants. Ces services et mouvements associatifs reçoivent les victimes, les écoutent, les conseillent dans leurs démarches et les hébergent aussi parfois dans un lieu sûr. Ainsi, ces vingt dernières années, s’est opérée une substitution de la fonction de *garantie de l’intégrité physique et psychique des membres de la famille au sein du ménage*, dévolue a priori à la Famille, en faveur de l’État et de la Société civile, via les associations et les institutions étatiques, mais uniquement dans les cas de violences domestiques. Sinon, et dans l’ensemble, le rôle primordial de la Famille dans la protection de ses membres vivant sous le même toit est clairement reconnu.

La survenue du coronavirus et la crise économique qui s’en est suivie ont été synonymes de stress pour de nombreuses familles en déstabilisant leur quotidien (peur du virus, chômage, perte d’emploi, etc.). Les mesures de confinement mises en place par l’État dans la plupart des pays européens, ont obligé les membres de la famille à passer plus de temps ensemble tout en limitant

¹¹ https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1998/2055_2055_2055/fr

¹² En Suisse, c’est le Code pénal qui poursuit les infractions commises entre conjoints.

l'accès aux ressources extérieures à la famille et à des tiers, comme les professionnels (assistants sociaux ou psychologues). De nombreuses associations et professionnels ont fermé leurs bureaux pour adopter le télétravail, ce qui a compliqué leur activité et la possibilité de recevoir des tiers. Compte tenu de l'impossibilité de recourir à une aide extérieure (ou à la possibilité réduite d'accéder à des dispositifs), les membres de la famille cohabitants ont dû gérer de manière plus autonome le stress généré par la crise du coronavirus et ses conséquences socio-économiques. On peut donc poser l'hypothèse que les familles, équilibrées et ayant un bon niveau de communication (Olson, 2000; Olson & Gorall, 2003; Olson et al., 2019), ont pu gérer le stress provoqué par cette crise sans précédent alors que celles qui étaient déjà fragiles se sont retrouvées seules face à cette situation. Il est probable que ces familles dysfonctionnelles ont été plus à risque que d'autres de connaître des problèmes de violence domestique pendant la première vague de la pandémie. On peut dès lors se demander comment la presse européenne analysée a perçu ce risque accru de violence dans les familles fragiles, forcées à se confiner pendant des mois. Est-ce que les risques étaient, selon les journaux consultés, plus élevés dans certains pays que dans d'autres ? Quel a été, selon la presse examinée, le rôle de l'État et de la Société civile (services étatiques et associations) pour aider les familles dysfonctionnelles à remplir leur rôle de protection envers leurs membres cohabitants et à désamorcer la violence sous-jacente ? La revue de la presse des différents pays suivis dans cette recherche a montré la grande préoccupation des médias concernant la violence familiale et de sa possible augmentation. Les journaux consultés ont fait largement état de deux types de questionnement : Est-ce que le stress lié à la pandémie et le cloisonnement des familles au domicile ont engendré plus de comportements abusifs chez les personnes déjà agressives, voire ont fait émerger de nouveaux comportements violents ? Et, de quelle manière les victimes ont pu trouver du soutien si elles étaient confinées à la maison avec leur agresseur, sans possibilité de sortir ?

AUGMENTATION DE LA VIOLENCE DOMESTIQUE LORS DE LA PREMIÈRE VAGUE DU CORONAVIRUS

La presse consultée de trois pays - l'Allemagne, la France et l'Angleterre - a particulièrement documenté l'incidence de la violence domestique au printemps 2020 pour souligner sa recrudescence. Le « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü10, 30/04/20), par exemple, s'est basé sur des statistiques policières pour faire état de l'augmentation de la violence domestique en Allemagne. Selon ce journal, la police de Berlin a signalé une augmentation de 33% des incidents de violence domestique - par rapport à la même période l'année précédente - et des chiffres similaires dans d'autres villes allemandes ont été enregistrés. En Angleterre, « *The Guardian* » (Gu6, 16/04/20) a révélé que les appels à la ligne nationale d'assistance contre les violences domestiques avaient fortement augmenté et qu'à la mi-avril 2020, les 23 refuges qui accueillaient des femmes en détresse affichaient complet. S'appuyant sur des statistiques policières, « *Le Monde* » (Mo14, 26-27/04/20) a mis en exergue une hausse en France de 70% des interventions pour violences conjugales et une hausse de 48% des interventions à domicile pour « différends familiaux » par rapport à la même période de l'année, en 2019. Les appels sur les lignes spécialisées ont aussi augmenté : au début du confinement, le numéro national français « 3919 » pour les femmes victimes de violences a été sollicité huit à dix fois par semaine contre deux à trois fois par mois en période ordinaire. Toujours sur la base de statistiques policières, un autre article paru dans « *Le Monde* » (Mo18, 05/05/20) a également souligné une augmentation des interventions policières pour violences conjugales sur dénonciation des voisins qui, étant davantage à la maison à cause du confinement, appelaient lorsqu'ils entendaient des cris et des coups. Ce qu'ont confirmé les policiers qui ont fait état d'une intensification de la violence au sein des familles.

Ainsi, sur la base de statistiques précises, provenant d'associations, de services étatiques (ligne nationale d'aide aux victimes de violence) et de la police, les médias précités ont souligné l'augmentation de la violence domestique pendant la première vague du coronavirus. Ces journaux en ont conclu que le confinement et la

crise, qui ont touché l'ensemble des pays européens, ont fait basculer les familles à risque, c'est-à-dire celles considérées comme fragiles et dysfonctionnelles avant la pandémie, dans la violence intrafamiliale.

LA DIFFICULTÉ DES VICTIMES À ACCÉDER À L'AIDE EXTÉRIEURE

Alors que les statistiques policières en France ont montré une augmentation des interventions pour violence domestique pendant la première vague de la pandémie, « *Le Monde* » (Mo14, 26-27/04/20; Mo18, 05/05/20) a révélé que le nombre de plaintes pour violences conjugales avait, au contraire, baissé de 20%. Ces chiffres a priori contradictoires ont été interprétés par le journal comme le signe que les femmes victimes de violence avaient peur de se rendre au poste de police pendant cette période. En effet, si l'agresseur restait toute la journée à la maison, il était plus difficile pour elles de se déplacer discrètement jusqu'au poste de police. Ce constat a été aussi dressé par les autres journaux consultés. Ne disposant pas de chiffres précis sur la violence domestique pendant cette période, la plupart des médias analysés ont davantage donné la parole aux représentants de l'État et de la Société civile (associations locales et experts) qui ont mis en garde contre une possible augmentation de la violence tout en indiquant que les appels des victimes étaient rares. L'ensemble des personnes interviewées ont en effet fait l'hypothèse que les femmes, confinées à la maison avec leur agresseur, n'osaient pas téléphoner et ont interprété leur silence comme un indice inquiétant.

En Russie, par exemple, la « *Gazeta* » (Ga4, 05/05/20) a repris les propos de la commissaire russe des droits de l'homme qui avait signalé une multiplication par 2,5 du nombre de cas de violences domestiques pendant la première vague de la pandémie, tout en remarquant qu'il s'agissait d'un chiffre inexact car, à cause des mesures de confinement, il n'y avait eu aucun moyen pour les victimes de se plaindre par courrier et l'utilisation du téléphone pouvait être dangereuse. Fin avril 2020, le « *Svenska Dagbladet* » (SD14,

30/04/20) a relayé les craintes d'un représentant de l'État suédois qui a constaté que si certaines associations féminines avaient reçu plus d'appels, pour d'autres la ligne était devenue silencieuse. Il avait interprété ce silence comme le résultat d'une impossibilité pour les victimes d'appeler une ligne d'urgence étant donné la présence de l'agresseur au domicile. En Allemagne, le « *Süddeutsche Zeitung* » (Sü10, 30/04/20) a rapporté les inquiétudes des assistants sociaux face aux mesures du confinement et à la difficulté qu'ils avaient pour maintenir ou entrer en contact avec des familles à risque de violence domestique. Le journal précité a souligné que les professionnels s'inquiétaient de la situation vécue par ces familles qui, avant la pandémie, étaient suivies régulièrement par les services sociaux et dont les portes étaient dorénavant closes depuis la survenue de la crise. Des contacts personnels étaient encore maintenus, mais uniquement avec les familles qui avaient connu des cas de violences avant la pandémie. Avec toutes les autres, à savoir celles qui présentaient un risque de violence, les assistants sociaux ne pouvaient que passer des appels, parfois via des « chats vidéo » ou des groupes « WhatsApp ». En Angleterre, « *The Guardian* » (Gu28, 18/05/20) s'est particulièrement inquiété de la situation des enfants vivant dans des familles où il y avait des abus domestiques, des abus de drogues ou des problèmes de santé mentale chez les parents, et qui devaient rester à la maison pendant des semaines sans contact avec le monde extérieur. « *Le Temps* » (Te11, 15/04/20) s'est également questionné sur la présence de jeunes enfants dans des familles à risque de violences domestiques, non seulement comme victimes potentielles, mais aussi comme spectateurs des conflits parentaux violents.

Même en l'absence de chiffres précis sur les violences domestiques, la plupart des journaux européens examinés ont très largement relayé les craintes de représentants de l'État et de la Société civile (associations et experts) autour du silence de possibles victimes (femmes et enfants) de violences domestiques ; silence interprété comme l'impossibilité de ces dernières de sortir du foyer, dans lequel elles étaient confinées avec leur agresseur, et d'accéder à une aide extérieure. La presse consultée s'est aussi questionnée sur les effets des violences domestiques sur les membres

vulnérables de la famille, notamment sur les enfants, victimes ou témoins de telles violences.

UN ENJEU CRUCIAL : ATTEINDRE LES VICTIMES DE VIOLENCE DOMESTIQUE

Aux vues des difficultés pour les victimes de sortir de leur foyer pour demander de l'aide, de nombreuses associations, en collaboration avec les services publics, ont cherché activement pendant cette première vague du coronavirus à atteindre les femmes et les enfants particulièrement à risque de violence domestique. Dans les pays sous revue, la presse consultée a témoigné d'un effort d'information à l'endroit des victimes de violences. En Suisse et dans les autres pays européens, les numéros d'appel d'urgence en cas de violences domestiques ont fait partie des principaux numéros figurant sur les listes des contacts importants établies par les associations et par les services sociaux dans cette période de coronavirus. Les médias ont également été mobilisés pour qu'ils fassent paraître les différents numéros d'urgence et qu'ils rappellent à la population la nécessité de contacter les services sociaux en cas de bruits et de cris suspects chez un voisin.

En Angleterre, par exemple, « *The Guardian* » (Gu2, 31/03/20; Gu5, 12/04/20) a mis en exergue la campagne d'information menée par les associations de défense des victimes de violences conjugales et a souligné l'intervention télévisée d'un représentant du gouvernement qui a publiquement rappelé les numéros d'aide ainsi que la ligne d'urgence pour appeler la police. De même, « *Le Monde* » (Mo14, 26-27/04/20) a rapporté que le gouvernement avait activement demandé aux pharmaciens et aux supermarchés de jouer les lanceurs d'alerte en inscrivant en bas de leur ticket de caisse les contacts utiles. « *The Guardian* » (Gu10, 22/04/20) a également mentionné qu'en Irlande, les associations avaient envoyé des messages clairs aux ménages à risque de violences domestiques et avaient mobilisé les livreurs et les postiers pour qu'ils se montrent vigilants à tout appel à l'aide. Aux Pays-Bas, la presse (NL9, 25/04/20; NL11, 01/05/20; NL12, 14/05/20) a relaté que les

associations avaient mis en place un « tchat » afin de faciliter les contacts entre les victimes et les associations d'aide et que le gouvernement avait, de son côté, instauré un code « *mask19* » à utiliser à la pharmacie pour demander du soutien en cas de violences domestiques. En Russie, la « *Gazeta* » (Ga4, 05/05/20) a rapporté la demande de certains députés qui estimaient nécessaire d'exiger des policiers qu'ils répondent immédiatement à tout signalement de violence domestique, protègent les victimes et non l'agresseur et préviennent toute forme de violence.

La plupart des médias consultés ont souligné la forte inquiétude des associations et des autorités concernant l'impossibilité présumée des victimes de violences domestiques de demander de l'aide en raison des mesures de confinement leur imposant l'enfermement et le silence. Afin d'accéder aux victimes de violences intra-familiales, les associations, aidées par l'État, ont mis en place diverses mesures visant à informer les victimes potentielles des numéros d'urgence à appeler en cas de violence mais aussi à alerter la population générale (plus spécifiquement certains corps de métiers comme les policiers, les postiers, les pharmaciens, les livreurs, les caissières de supermarché mais aussi les voisins) sur le risque accru de violence dans certaines familles et à l'inciter à appeler les autorités ou les associations si elle était témoin ou suspectait des cas de violence dans l'entourage.

MESURES DE PROTECTION POUR LES VICTIMES DE VIOLENCE DOMESTIQUE

Outre ces différentes mesures mises en place pour atteindre les victimes potentielles de violence domestique confinées à domicile, les journaux européens consultés ont également mis en lumière les mesures prises par les associations et les services étatiques pour protéger les victimes avérées de violence domestique. La principale mesure de protection, qui a été largement relayée par la presse sous revue, a été le maintien des centres d'accueil et d'hébergement pour les victimes de violences domestiques, et cela dans la plupart des pays européens considérés. Par exemple, « *Le Temps* »

et la presse néerlandaise (NL7, 03/04/20; Te11, 15/04/20) ont rapporté qu'en Suisse et aux Pays-Bas, les centres d'hébergement pour femmes et mineurs sont restés ouverts dès le début de la pandémie malgré les mesures de confinement.

Toutefois, selon la presse analysée, le maintien de ces centres n'a pas suffi à accueillir toutes les personnes à la recherche d'un refuge. Les associations et les autorités ont dû faire appel à d'autres solutions. En France, par exemple, « *Le Monde* » (Mo14, 26-27/04/20) a souligné que la situation était particulièrement compliquée pour les femmes qui voulaient quitter le domicile conjugal pendant cette première vague de la pandémie, car aucun déménagement n'était possible pendant cette période et l'attribution de logements sociaux était bloquée. Le journal a notamment rapporté que certaines mairies, avec le soutien d'associations, avaient bricolé des solutions temporaires en organisant des nuitées à l'hôtel pour mettre à l'abri les victimes de violences domestiques ne trouvant pas de place dans les centres d'accueil d'urgence. Même le club de football « Olympique de Marseille » avait mis à disposition de la mairie son centre d'entraînement pour l'hébergement des femmes violentées. En Angleterre, « *The Guardian* » (Gu10, 22/04/20) a aussi relevé que les associations avaient contacté les hôteliers du pays pour qu'ils accueillent les victimes dans leurs hôtels moyennant le paiement des frais d'hébergement par l'État. En Russie, selon le « *Gazeta* » (Ga4, 05/05/20), ce sont les députés qui ont proposé de créer plusieurs lieux pour accueillir les victimes, y compris des chambres d'hôtel. Des mesures spécifiques ont été aussi prises pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans en Angleterre et aux Pays-Bas puisque, comme l'ont rapporté la presse néerlandaise et « *The Guardian* » (NL7, 03/04/20; Gu7, 14/04/20), certaines écoles ont maintenu, dès le début de la pandémie, un accueil pour les enfants venant d'un milieu familial jugé problématique et sujet à violences.

Outre l'accueil et l'hébergement des victimes de violences, des mesures pour prévenir et contenir les violences domestiques ont été prises dans plusieurs pays européens. Celles-ci s'adressaient prioritairement aux auteurs d'actes de violence. « *The Guardian* »

(Gu4, 09/04/20) a notamment relaté des campagnes menées par certaines associations encourageant les hommes violents à prendre contact avec elles. Celles-ci pouvaient les aider à gérer leur problème en leur enseignant par téléphone des techniques d'auto-gestion pour ne pas perdre le contrôle. En France, « *Le Monde* » (Mo14, 26-27/04/20) a rapporté que la ville de Paris avait débloqué une quinzaine de places d'hébergement pour les maris violents dont l'éviction du domicile conjugal avait été prononcée et pour ceux qui sortaient de prison pendant cette période de confinement.

Ces diverses mesures d'information et de protection mises en œuvre majoritairement par les associations ont occasionné de grandes dépenses ; celles-ci ont dû rapidement requérir l'aide financière de l'État. En Suède, par exemple, le « *Svenska Dagbladet* » (SD13, 30/04/20) a relevé que l'État avait alloué une somme de 100 millions de couronnes suédoises aux associations. Celles-ci devaient aider les autorités à élaborer rapidement des méthodes de travail visant à diffuser les informations sur la violence domestique et à contacter les victimes potentielles. En Angleterre, « *The Guardian* » (Gu2, 31/03/20; Gu6, 16/04/20) a rapporté que les associations, qui avaient anticipé une recrudescence des demandes d'accueil et d'hébergement, ont demandé un financement supplémentaire dès le début de la pandémie. Elles se sont montrées particulièrement actives dans la recherche de fonds à travers la rédaction d'une lettre à l'État pour demander la création d'un fonds d'aide d'urgence pour aider les associations qui accueillaient les femmes victimes de violences. Dans cette situation exceptionnelle de confinement, elles ont rappelé au gouvernement qu'elles attendaient toujours les 16.6 millions de livres sterling promis par le gouvernement précédent et que les deux millions de livres sterling débloqués par le gouvernement actuel pour renforcer les services d'assistance téléphonique étaient loin d'être suffisants.

La plupart des journaux consultés ont souligné la mobilisation des associations et des autorités locales pour protéger et héberger les victimes de violence domestique. Selon la presse examinée, les centres d'accueil et d'hébergement pour les victimes de violences

intrafamiliales ont été rapidement pris d'assaut, et cela dès le début de la pandémie, laissant de nombreuses femmes et enfants sans solution d'hébergement. Les divers journaux analysés ont rapporté que les associations ont activement recherché, avec l'aide des autorités locales, des solutions alternatives (chambres d'hôtels, notamment). D'autres associations se sont plutôt focalisées sur les auteurs en les aidant à contenir leur violence ou à les héberger pour les éloigner de leur foyer. Pour mener à bien leur mission, les associations, notamment britanniques, ont sollicité le soutien financier de l'État qu'elles ont jugé globalement insuffisant. La mobilisation accrue des associations et des autorités locales, telle que relayée dans la presse analysée, a révélé le risque accru de violences familiales généré par les mesures de confinement et l'incapacité des dispositifs existants d'*assurer l'intégrité physique et psychologique des membres vulnérables de la famille* en période de crise.

CONCLUSION

Les violences domestiques ont constitué une problématique très largement relevée dans l'ensemble des médias européens analysés. Certains, comme « *Le Monde* », le « *Süddeutsche Zeitung* » ou « *The Guardian* », se sont appuyés sur le nombre d'appels aux numéros d'urgence ou des statistiques policières pour conclure à une augmentation des violences domestiques pendant la première vague de la pandémie. Les mêmes journaux mais aussi d'autres quotidiens, comme le « *Svenska Dagbladet* » et la « *Gazeta* », ont au contraire souligné la diminution des plaintes ou d'appels aux associations d'aide qu'ils ont interprétée - en se basant sur les propos de représentants d'État et de la Société civile (associations et experts) - comme résultant de l'impossibilité pour les victimes confinées de recourir à une aide extérieure. Suite à ces constats contrastés, la plupart des médias analysés ont rapporté les efforts des associations d'aide aux victimes de violence domestique et de l'État pour atteindre les victimes potentielles, recluses chez elles. Parallèlement, les journaux examinés ont aussi évoqué la mobilisation des associations et des autorités locales pour trouver des

solutions d'hébergement aux victimes de violence ayant quitté leur foyer pendant la première vague du coronavirus. Les médias consultés ont, en somme, montré que la plupart des États européens ont démontré une certaine préoccupation pour la sécurité des individus au sein des familles que les politiques de confinement avaient eu tendance à sur-fonctionnaliser. La diffusion par les médias des numéros d'appel d'urgence, le maintien de l'ouverture des lieux d'hébergement ont fait écho à cette inquiétude du milieu associatif et des gouvernements.

Les mesures de confinement édictées à la mi-mars 2020 ont imposé à de nombreuses familles européennes le cloisonnement comme mesure de protection contre le coronavirus. En même temps, elles ont limité les interventions des services sociaux et des associations auprès des familles en difficultés. Seules celles identifiées comme problématiques avant la pandémie ont pu, pour certaines, bénéficier d'un suivi on-line. Pour les autres, elles se sont retrouvées seules à gérer le stress et les tensions liés à la crise sanitaire. Privées de soutien, bouleversées dans leurs routines, devant faire face aux contraintes nouvelles vues dans les chapitres précédents comme la scolarisation des enfants au domicile, la surcharge des femmes, la limitation de l'espace d'habitation avec la présence continue ou presque de tous les membres de la famille à la maison et l'isolement, les familles ont été présentées comme particulièrement susceptibles de voir se développer des comportements violents dans cette période de confinement. La réappropriation soudaine des fonctions familiales, imposée brusquement par l'État, a certainement été au-delà des possibilités d'adaptation de certaines familles. Le stress engendré par la pandémie, ses conséquences socio-économiques et la sur-fonctionnalisation brutale des familles, combinés avec la fermeture des frontières familiales et l'impossibilité d'accéder à l'aide extérieure, ont représenté, selon les médias analysés, des facteurs de risque de violences domestiques, particulièrement dans les familles déjà fragiles ou évaluées comme dysfonctionnelles avant la crise sanitaire. Les éléments de refamiliarisation évoqués plus haut, renforcés par les mesures sanitaires, ont, selon les journaux analysés, déstabilisé encore davantage ces familles. Avec le confinement, ces dernières n'ont pas pu accéder à

l'aide professionnelle dont elles avaient besoin pour canaliser le stress et enrayer les tensions. D'une manière générale, la question des violences domestiques a trouvé un très important écho médiatique dans la presse sélectionnée pour cette recherche pendant la première vague du coronavirus.

CONCLUSION

Avant la pandémie du COVID-19 de 2020, le développement social qu'avaient connu les sociétés européennes depuis la fin du second conflit mondial presque sans interruption avait renforcé les fonctions psychologiques, relationnelles et culturelles de la Famille, au détriment de ses fonctions instrumentales, telles que la survie économique, le contrôle social et l'éducation des enfants. De fait, les fonctions de survie économique et de scolarisation avaient été de plus en plus prises en charge par l'État et le Marché, alors que le soutien émotionnel, la sociabilité, l'intimité (y compris conjugale), la transmission de l'identité personnelle avaient de plus en plus été définies comme étant les raisons d'être essentielles de la Famille moderne. Durant ces dernières décennies, suivant en cela un mouvement pluri-séculaire, la Famille avait progressivement perdu son caractère d'unité de production, au bénéfice d'un marché du travail où des individus autonomes de leurs liens familiaux se mouvaient. La Famille avait dans le même temps perdu sa main mise sur le contrôle social au profit d'un État désireux de garantir ses moyens d'action et sa légitimité dans l'organisation des trajectoires de vie et d'un Marché toujours plus désireux de se garantir l'accès à des consommateurs actifs. Les fonctions éducatives de la Famille avaient été toujours plus largement prises en charge par la collectivité et notamment l'État, via le rallongement des cursus scolaires et préscolaires. La sociabilité familiale avait fait une place grandissante à d'autres sociabilités, amicales, professionnelles, de quartier, associatives. En parallèle et pour compenser ces pertes, la Famille voyait son importance émotionnelle et identitaire s'affirmer de plus en plus fortement.

La période initiale de la pandémie et du premier confinement, de la mi-mars à la fin juin 2020, a remis en question ces évolutions de long terme de manière brutale et inattendue. Cette période a de fait constitué un risque sans précédent de refamilialisation de

plusieurs points de vue : la Famille a retrouvé pour un temps sa fonction d'origine de principale éducatrice des enfants ; les liens de sociabilité extérieurs à la famille ont été drastiquement réduits, la Famille a retrouvé son rôle de sociabilité principale ; elle est re-devenue un lieu de production où, dans un même espace, cohabitaient parents producteurs et enfants dépendants ; le contrôle social sur la violence familiale s'est considérablement réduit suite à la difficulté pour les agences de contrôle à maintenir les contacts. Les aînés, pour celles et ceux qui n'étaient pas en institution, se sont retrouvés à charge des familles. Les femmes plus que les hommes ont pris en charge cette sur-fonctionnalisation de la Famille, signe d'un renforcement important des inégalités de genre.

Lors de la première vague de la pandémie, les circonstances ont donc modifié, pour un temps, les rapports entre la Famille, l'État et le Marché, donnant beaucoup plus d'importance qu'auparavant à la première dans la prise en charge de toute une série de fonctions jugées essentielles desquelles le développement social l'avait délestée auparavant. Cette délégation rapide à la Famille de certaines fonctions assumées habituellement par l'État et le Marché a provoqué l'inquiétude et toute une série de questionnements dans la presse établie, dans divers pays européens. Les journaux considérés dans cette étude ont par exemple souligné les fortes inégalités de ressources à disposition des familles, rendant la scolarité à domicile très risquée pour les milieux désavantagés. La surcharge des femmes, l'absence de contacts présentiels hors famille, la présence continue de tous les membres de la famille à domicile ont été dénoncées par la presse comme des évolutions très dommageables pour la santé psychique des personnes et pour l'équité dans les relations sociales. Ces changements rapides dans l'organisation familiale et la prise en charge de l'ensemble des fonctions sociales jusque-là accomplies par l'État, le Marché ou la Société civile, ont été considérés par la presse consultée comme très inquiétants. Certaines questions de fond ont été récurrentes et communes à l'ensemble des journaux considérés : l'incapacité des parents à scolariser eux-mêmes leurs enfants, notamment dans les classes sociales défavorisées ; le risque de voir les familles perdre leurs moyens de subsistance ; le risque de voir s'amplifier les

inégalités de genre dans les familles ; le risque du renfermement des familles sur elles-mêmes et de voir s'intensifier le mal-être des plus vulnérables (enfants, adolescents et jeunes adultes) ; les risques d'isolement des aînés, de surcharge des proches aidants et de souffrance familiale due au dysfonctionnement des institutions en soins gériatriques ; et finalement le risque de voir la violence familiale s'amplifier. Les nombreuses réactions ou protestations vis-à-vis de certaines situations dramatiques lors de la première vague de l'épidémie ont eu un impact sur les décideurs et décideuses et se sont traduites par la suite par la modification ou l'affaiblissement de certaines mesures sanitaires ou leur non-reconduction lors des vagues suivantes du coronavirus (telles que l'école à la maison ou l'interdiction des visites en EMS).

À la lumière de ces résultats, l'hypothèse selon laquelle les réactions de la population face aux mesures sanitaires ont varié selon les pays et leur régime d'État Social ne s'est pas confirmée, du moins selon la presse consultée. De même, les mesures d'aides proposées aux familles n'ont pas non plus divergé en fonction des régimes d'État social en vigueur dans les pays examinés, toujours selon les journaux sélectionnés. En effet, à l'exception de la Suède qui n'a pas adopté des mesures de confinement comme dans les autres pays analysés, il n'y a pas eu de différences marquées quant aux aides proposées selon les États observés. Seule la réactivité à la crise de certains gouvernements a fait la différence. En effet, le processus de refamilialisation généré par cette première période de la pandémie a pu être ralenti, voire stoppé, dans certains pays européens où l'État a permis le déblocage rapide d'aides institutionnelles (financières, pour la plupart) aux familles alors que dans d'autres pays, ce processus s'est au contraire accentué par manque de réactions étatiques, couplé à l'impuissance relative de la Société civile et du Marché, peu préparés à une telle crise.

Ces résultats montrent aussi à quel point la presse apporte un éclairage spécifique dans le cadrage des risques générés pour la Famille par cette période de crise collective, alors que les sciences sociales et humaines n'avaient pas encore eu le temps de développer des enquêtes systématiques sur la situation nouvelle et où les

canaux usuels d'information et de prise de décision étaient mis à mal. Cependant, le recours à la presse comporte certaines limites que nous avons soulignées. Certes, les articles écrits sont souvent le compte-rendu de faits choisis par leurs auteurs ; ils sont racontés et décrits au prisme de la sensibilité et de la subjectivité de ces derniers. Les faits peuvent être parfois accentués ou déformés pour plaire à un lectorat avide de sensationnel. Par ailleurs, contraints par le temps, nous n'avons choisi qu'un journal par pays examiné. La revue de presse que nous avons menée n'est donc pas représentative de l'ensemble de la presse européenne. Ceci dit, les journaux que nous avons sélectionnés sont réputés pour leur sérieux et leur indépendance journalistique. Et, sans la presse, il aurait été difficile d'accéder aux réactions et aux craintes des familles et des différents acteurs à ce moment crucial de la première vague de la pandémie où la Famille a été particulièrement sollicitée pour remplir des fonctions sociales dont elle n'avait plus la charge depuis longtemps. En somme, le compte-rendu de ces divers journaux offre un prisme précieux pour examiner, indirectement, les risques associés à une refamilialisation du social dans les représentations sociales.

BIBLIOGRAPHIE

- Bourdieu, Pierre (1993). À propos de la famille comme catégorie réalisée. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 32–36.
- Butler, Rebecca, Katherine Berry, Filippo Varese et Sandra Bucci (2019). Are family warmth and positive remarks related to outcomes in psychosis? A systematic review. *Psychological medicine*, 49(8), 1250–1265.
- Capaldi, Deborah M., Naomi B. Knoble, Joann Wu Shortt et Kim K Hyoun (2012). A systematic review of risk factors for intimate partner violence. *Partner abuse*, 3(2), 231–280.
- Daatland, Svein Olav et Ariela Lowenstein (2005). Intergenerational solidarity and the family–welfare state balance. *European Journal of Ageing*, 2, 174–182.
- De Singly, François, Claude Martin, Anne Muxel, Isabelle Bertaux-Wiame, Margaret Maruani et Jacques Commaille (1996). *La famille en question : État de la recherche*. Paris: Syros.
- Earl, Jennifer, Andrew Martin, John D. McCarthy et Sarah A. Soule (2004). The use of newspaper data in the study of collective action. *Annual Review of Sociology*, 30, 65–80. <http://www.jstor.org/stable/29737685>
- Elias, Norbert (1991). *La société des individus*. Paris: Fayard.
- Elias, Norbert (2010). *Au-delà de Freud. Sociologie, psychologie, psychanalyse*, trad. de l'allemand par Guilhot, Nicolas, Marc Joly et Valentine Meunier. Paris: La Découverte.
- Elias, Norbert et John L. Scotson (1994). *The established and the outsiders: A sociological enquiry into community problems* (2nd ed). London: Sage.
- Elkaïm, Mony (2003). *Panorama des thérapies familiales*. Paris : Éditions du Seuil.
- Esping-Andersen, Gosta (1990). *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. Cambridge: Polity Press.
- Esping-Andersen, Gosta (2009). *The Incomplete Revolution. Adapting to Women's New Roles*. Cambridge: Polity Press.
- Finch, Janet (2007). Displaying Families. *Sociology*, 41(1), 65–81.

Finch, Janet et Jennifer Mason (2003). *Negotiating family responsibilities*. London: Routledge.

Ganjour, Olga et Eric D. Widmer (2016). Patterns of family salience and welfare state regimes: Sociability practices and support norms in a comparative perspective. *European Societies*, 18(3), 201–220.

Goldscheider, Frances, Eva Bernhardt et Trude Lappegård (2015). The gender revolution: A framework for understanding changing family and demographic behavior. *Population and development review*, 41(2), 207–239.

Guinet, Alain (2014, Novembre 5-7). *Organisation des soins à domicile en Europe et en Amérique du Nord*. Mosim 2014, 10^{ème} Conférence Francophone de Modélisation, Optimisation et Simulation, Nancy, France. <https://hal.science/hal-01166613>.

Krüger, Helga et René Levy (2000). Masterstatus, Familie und Geschlecht. *Berliner Journal für Soziologie*, 10(3), 379–401. DOI: 10.1007/BF03204360.

Krzyżanowski, Michal (2009). Europe in crisis? Discourses on crisis events in the European press 1956-2006. *Journalism Studies*, 10(1), 18–35. <https://doi.org/10.1080/14616700802560468>

Minuchin, Salvador (1998). *Familles en thérapie*. Paris: Eres.

Morgan, David H. J. (2011). *Rethinking family practices*. Hampshire, UK: Palgrave MacMillan.

Mueller, Carol (1997). International press coverage of East German protest events, 1989. *American Sociological Review*, 62(5), 820–832. <https://doi.org/10.2307/2657362>

Olson, David H. (2000). Circumplex model of marital and family systems. *Journal of Family Therapy*, 22(2), 144–167.

Olson, David H. et Dean M. Gorall (2003). Circumplex model of marital and family systems. In F. Walsh (Ed.), *Normal family processes* (3rd ed., pp. 514–547). New York: Guilford.

Olson, David H., Laura Waldvogel et Molly Schlieff (2019). Circumplex model of marital and family systems: An update. *Journal of Family Theory & Review*, 11(2), 199–211.

Oris, Michel, Diego Ramiro Fariñas, Rogelio Pujol Rodriguez et Antonio Abellán Garcia (2020). La crise comme révélateur de la position sociale des personnes âgées. In: Gamba, Fiorenza., Marco Nardone, Toni Ricciardi, Sandro Cattacin (Eds.). *COVID-19 : Le regard des sciences sociales* (pp. 179–191). Genève et Zurich: Seismo.

- Pancani, Luca, Marco Marinucci, Nicolas Aureli et Paolo Riva (2020). *Forced social isolation and mental health: A study on 1006 Italians under COVID-19 lockdown*. <https://doi.org/10.31234/osf.io/uacfq>.
- Parsons, Talcott et Robert F. Bales (1955). *Family, Socialization and Interaction Process*. Glencoe, Illinois: The Free Press.
- Patterson, João M. (2002). Integrating family resilience and family stress theory. *Journal of Marriage and Family*, 64(2), 349–360.
- Peterman, Amber, Alina Potts, Megan O'Donnell, Kelly Thompson, Ni-yati Shah, Sabine Oertelt-Prigione et Nicole van Gelder (2020). Pandemics and violence against women and children. Center for Global Development. <https://www.cgdev.org/sites/default/files/pandemics-and-vawg-april2.pdf>.
- Popenoe, David (1993). American family decline, 1960-1990: A review and appraisal. *Journal of Marriage and the Family*, 55(3), 527–542.
- United Nations (2020). UN policy brief: The impact of COVID-19 on women. 9 April. <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/policy-brief-the-impact-of-covid-19-on-women-en.pdf>
- Walsh, Froma (2015). *Strengthening family resilience*. Guilford publications.
- Winter, J. (2003). Le modèle évolutif de Virginia Satir. In Elkaim, Mony. (Ed.), *Panorama des thérapies Familiales* (pp. 417–463). Paris: Editions du Seuil.
- Wauthier, Pierre-Yves (2020). *De la déconjugalisation du fait familial : Une ethnosociologie de parcours de vie familiale non monogames en Europe francophone entre 2014 et 2018*. Université de Genève. Thèse.
- Widmer, Eric D., Olga Ganjour (2017). Family salience across Nations: Configurations of morphological conditions. In: Česnuitytė, V., Lück, D., Widmer, E. D. (Eds), *Family Continuity and Change: Contemporary European Perspectives* (pp. 33–59). Palgrave Macmillan Studies in Family and Intimate Life. London: Palgrave Macmillan. https://doi.org/10.1057/978-1-137-59028-2_3
- Widmer, Eric D. et Dario Spini (2017). Misleading norms and vulnerability in the life course: Definition and illustrations. *Research in Human Development*, 14(1), 52–67.
- Winter, Joan E. (2003). Le modèle évolutif de Virginia Satir : Les fondements théoriques. In Elkaim, Mony (Ed.), *Panorama des thérapies Familiales* (pp. 417–463). Paris: Editions du Seuil.

Wood, Lesley J. et Dyllan Goldstein (2023). Cataloging protest: Newspapers, nexis uni, or twitter? *Mobilization: An International Quarterly*, 28(3), 343–358. <https://doi.org/10.17813/1086-671X-28-3-343>.

Dans la même collection

Sociograph n°1, 2007, *Monitoring misanthropy and rightwing extremist attitudes in Switzerland, An explorative study*, Sandro Cattacin, Brigitta Gerber, Massimo Sardi et Robert Wegener.

Sociograph n°2, 2007, *Marché du sexe et violences à Genève*, Ági Földházi et Milena Chimienti.

Sociograph n°3, 2007, *Évaluation de la loi sur l'intégration des étrangers du Canton de Genève*, Sandro Cattacin, Milena Chimienti, Thomas Kessler, Minh-Son Nguyen et Isabelle Renschler.

Sociograph n°4, 2008, *La socio et après? Enquête sur les trajectoires professionnelles et de formation auprès des licencié-e-s en sociologie de l'Université de Genève entre 1995 et 2005*, Sous la direction de Stefano Losa et Mélanie Battistini. Avec Gaëlle Aeby, Miriam Odoni, Emilie Rosenstein, Sophie Touchais et Manon Wettstein.

Sociograph n°5a, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 1 – Revue de la littérature*, Géraldine Bugnon et Milena Chimienti avec la collaboration de Laure Chiquet.

Sociograph n°5b, 2009, *Der Sexmarket in der Schweiz. Kenntnisstand, Best Practices und Empfehlungen, Teil 1 – Literaturübersicht*, Géraldine Bugnon et Milena Chimienti unter Mitarbeit von Laure Chiquet.

Sociograph n°6a, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 2 – Cadre légal*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti et Laure Chiquet.

Sociograph n°6b, 2009, *Der Sexmarket in der Schweiz. Kenntnisstand, Best Practices und Empfehlungen, Teil 2 – Rechtsrahmen*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti et Laure Chiquet.

Sociograph n°7, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 3 – Mapping, contrôle et promotion de la santé dans le marché du sexe en Suisse*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti et Laure Chiquet avec la collaboration de Jakob Eberhard.

Sociograph n°8, 2009, «*Nous, on soigne rien sauf des machines*». *Le pouvoir insoupçonné des aides-soignants en Anesthésie*. Sous la direction de Mathilde Bourrier. Avec Aristoteles Aguilar, Mathilde Bourrier, Ekaterina Dimitrova, Solène Gouilhers, Marius Lachavanne, Mélinée Schindler et Marc Venturin.

Sociograph n°9, 2011, *The legacy of the theory of high reliability organizations: an ethnographic endeavor*. Mathilde Bourrier (Sociograph – Working Paper 6).

Sociograph n°10, 2011, *Unitarism, pluralism, radicalism ... and the rest ?* Conor Cradden (Sociograph – Working Paper 7).

Sociograph n°11, 2011, *Evaluation du projet-pilote Detention, Enjeux, instruments et impacts de l'intervention de la Croix-Rouge Suisse dans les centres de détention administrative*. Nathalie Kakpo, Laure Kaeser et Sandro Cattacin.

Sociograph n°12, 2011, *A nouveau la ville ? Un débat sur le retour de l'urbain*. Sous la direction de Sandro Cattacin et Agi Földhàzi.

Sociograph n°13, 2011, *Capital social et coparentage dans les familles recomposées et de première union*. Sous la direction de Eric Widmer et Nicolas Favez. Avec Gaëlle Aeby, Ivan De Carlo et Minh-Thuy Doan.

Sociograph n°14, 2012, *Les publics du Théâtre Forum Meyrin : Une étude à partir des données de billetterie*. Sami Coll, Luc Gauthier et André Ducret.

Sociograph n°15, 2013, *Migrations transnationales sénégalaises, intégration et développement. Le rôle des associations de la diaspora à Milan, Paris et Genève*. Jenny Maggi, Dame Sarr, Eva Green, Oriane Sarrasin et Anna Ferro.

Sociograph n°16, 2014, *Institutions, acteurs et enjeux de la protection de l'adulte dans le canton de Genève*. Sous la direction de Mathilde Bourrier. Avec Alexandre Pillonel, Clara Barrelet, Eline De Gaspari, Maxime Felder, Nuné Nikoghosyan et Isabela Vieira Bertho.

Sociograph n°17, 2015, *Recensions 1983-2013*, André Ducret. Avant-propos de Jacques Coenen-Huther.

Sociograph n°18, 2015, *Un lieu pour penser l'addiction. Evaluation de l'Académie des Dépendances*, Anne Philibert et Sandro Cattacin.

Sociograph n°19, 2015, *Connivences et antagonismes. Enquête sociologique dans six rues de Genève*. Edité par Maxime Felder, Sandro Cattacin, Loïc

Pignolo, Patricia Naegeli et Alessandro Monsutti. Avec Guillaume Chillier, Monica Devouassoud, Lilla Hadji Guer, Sinisa Hadziabdic, Félix Luginbuhl, Angela Montano, Sonia Perego, Loïc Pignolo, Loïc Riom, Florise Vaubien et Regula Zimmermann.

Sociograph n°20, 2015, *La catastrophe de Mattmark dans la presse. Analyse de la presse écrite*. Edité par Sandro Cattacin, Toni Ricciardi et Irina Radu. Avec Yasmine Ahamed, Lucie Cinardo, Caroline Deniel, Dan Orsholits, Steffanie Perez, Elena Rocco, Julien Ruey, Katleen Ryser, Cynthia Soares et Karen Viadest.

Sociograph n°21, 2015, *La catastrophe de Mattmark. Aspects sociologiques*. Edité par Sandro Cattacin, Toni Ricciardi et Irina Radu. Avec Yasmine Ahamed, Caroline Deniel, Dan Orsholits, Steffanie Perez, Elena Rocco, Julien Ruey, Katleen Ryser, Cynthia Soares et Karen Viadest.

Sociograph n°22 a, 2015, *Sind Drogen gefährlich? Gefährlichkeitsabschätzungen psychoaktiver Substanzen*. Domenig Dagmar und Sandro Cattacin.

Sociograph n°22 b, 2015, *Les drogues sont-elles dangereuses ? Estimations de la dangerosité des substances psychoactives*. Domenig Dagmar et Sandro Cattacin. Traduction de Erik Verkooyen.

Sociograph n°23, 2016, *Malleable Minds? Teasing Out the Causal Effect(s) of Union Membership on Job Attitudes and Political Outcomes*. Sinisa Hadziabdic.

Sociograph n°24, 2016, *Les familles de milieu populaire dans une commune genevoise. Intégration sociale et soutien à la parentalité*. Eric Widmer, Sabrina Roduit et Marie-Eve Zufferey.

Sociograph n°25, 2016, *Addictions et société : voyage au pays des ombres. Actes du colloque des 50 ans du GREA*. Edité par Anne Philibert, Géraldine Morel et Sandro Cattacin.

Sociograph n°26, 2017, *Complicity and Antagonism: Anthropological Views of Geneva*. Edited by Alessandro Monsutti, Françoise Grange Omokaro, Philippe Gazagne and Sandro Cattacin. With Savannah Dodd, Juliana Ghazi, Victoria Gronwald, Sarah Hayes, Aditya Kakati, Samira Marty, Linda Peterhans, Dagna Rams, Rosie Sims and drawings by Heather Suttor.

Sociograph n°27, 2016, *Begleitung von Menschen mit einer kognitiven Beeinträchtigung im Spital. Ambivalenzen und Pragmatismus von Schnittstellen.* Anna Weber.

Sociograph 28, 2016, *“We’re from Switzerland, that’s a Chocolate Island in Sweden!” Comprendre l’indie rock du point de vue de six groupes suisses.* Loïc Riom.

Sociograph 29, 2016, *Le devenir professionnel des diplômés en sciences sociales entre 2005 et 2015.* Julien Rucy, Emilie Rosenstein, Rita Gouveia et Eric Widmer.

Sociograph n°30, 2017, *Viellissement et espaces urbains.* Edité par Cornelia Hummel, Claudine Burton-Jeangros et Loïc Riom. Avec Alizée Lenggenhager, Heber Gomez Malave, Martina von Arx, Michael Deml et Ndeye Ndao.

Sociograph n°31, 2017, *Voting for the Populist Radical Right in Switzerland: A Panel Data Analysis.* Dan Orsholits.

Sociograph n°32, 2017, *« C’est pas un boulot, c’est du business. » L’agir des dealers ouest-africains dans un quartier genevois.* Loïc Pignolo.

Sociograph n°33, 2017, *Le processus d’endettement dans le jeu excessif: d’une revue de la littérature à l’élaboration d’un modèle.* Anne Philibert, Géraldine Morel, Loïc Pignolo et Sandro Cattacin.

Sociograph n°34, 2017, *L’éthique (en) pratique : la recherche en sciences sociales.* Edité par Claudine Burton-Jeangros. Avec Claudine Burton-Jeangros, Maryvonne Charmillot, Julien Debonneville, Karine Duplan, Solène Gouilhers Hertig, Cornelia Hummel, Mauranne Laurent, Barbara Lucas, Andrea Lutz, Michaël Meyer, Lorena Parini, Loïc Riom, Sabrina Roudit, Claudine Sauvain-Dugerdil, Mélinée Schindler et Daniel Stoecklin.

Sociograph n°35, 2018, *La musique sous le regard des sciences sociales.* Edité par Loïc Riom et Marc Perrenoud. Avec Pierre Bataille, Sandro Cattacin, Nuné Nikoghosyan, Irene Pellegrini, Luca Preite, Pierre Raboud et Christian Steulet.

Sociograph n°36, 2018, *La police en quête de transversalité. Chroniques de la réforme de la police genevoise de 2016*. Edité par Mathilde Bourrier et Leah Kimber. Avec Camila Andenmatten, Laurence Dufour, Marine Fontaine, Aurélie Friedli et César Humerose.

Sociograph n°37, 2018, *Gérer les migrations face aux défis identitaires et sécuritaires*. Edité par Adèle Garnier, Loïc Pignolo et Geneviève Saint-Laurent. Avec Adèle Garnier, France Houle, Carla Mascia, Loïc Pignolo, Antoine Roblain, Geneviève Saint-Laurent, Djordje Sredanovic et Bob White.

Sociograph n°38, 2018, *Accès aux prestations socio-sanitaires des familles vulnérables à Genève. Le point de vue des acteurs de terrain*. Olga Ganjour, Myriam Girardin, Marie-Eve Zufferey, Claudine Burton-Jeangros et Eric Widmer.

Sociograph n°39, 2018, *Expériences de vieillissements en collectif agricole autogé-ré. Enjeux individuels et collectifs*, Elena Rocco.

Sociograph n°40, 2018, *Proches aidants et proches aidés : ressources et contraintes associées aux dynamiques familiales confrontées à la perte d'autonomie du parent âgé*. Myriam Girardin, Olga Ganjour, Marie-Eve Zufferey et Eric Widmer.

Sociograph n°41, 2019, *Revue internationale des modèles de régulation du cannabis*. Anne Philibert et Frank Zobel.

Sociograph n°42, 2019, *Dynamiques de formalisation et d'informalisation dans l'étude des migrations*. Edité par Nathalie Blais, Marisa Fois et Antoine Roblain. Avec Hélène Awet Woldeyohannes, Julien Debonneville, Nawal Bensaïd, Nathalie Blais, Marisa Fois, Fiorenza Gamba, Adèle Garnier, France Houle, Laurent Licata, Loïc Pignolo, Annaelle Piva, Toni Ricciardi, Antoine Roblain, Josette St-Amour Blais et Anissa Tahri.

Sociograph n°43, 2019, *Sommeil des adolescents et rythmes scolaires*. Claudine Burton-Jeangros et Maxime Felder. Avec la participation de Marion Aberle, Nicolas Charpentier, Alison Do Santos, Iuna Dones, Melissa Mapatano, Auxane Pidoux et Johanna Yakoubian.

Sociograph n°44, 2020, *Famille et vulnérabilités des enfants. État des lieux et responsabilités institutionnelles à Genève*. Jean-Michel Bonvin, Eric Widmer, Liala Consoli et Regula Zimmermann.

Sociograph n°45, 2020, *Enjeux éthiques dans l'enquête en sciences sociales*. Edité par Marta Roca i Escoda, Claudine Burton-Jeangros, Pablo Diaz et Ilario Rossi. Avec Sarah Bonnard, Margaux Bressan, Baptiste Brodard, Michael Cordey, Louise Déjeans, Eline De Gaspari, Valentine Duhant, Lucile Franz, Laurent Paccaud, Aude Parfaite, Léa Sallenave et Carla Vaucher.

Sociograph n°46, 2020, *Les drogues dans tous leurs états*. Edité par Sandro Cattacin, Anne Philibert, Loïc Pignolo, Barbara Broers et Guillaume Rey. Avec Audrey Arnoult, Marie Crittin, Dagmar Domenig, Bengt Kayser, Michel Kokoreff, Alexandre Marchant, Christian Schneider et Marc-Henry Soulet.

Sociograph n°47, 2020, *Les modes de garde après séparation : conditions et conséquences sur les relations familiales*. Marie-Eve Zufferey, Myriam Girardin, Olga Ganjour et Clémentine Rossier.

Sociograph 48, 2020, *Prishtina la paradoxale ou l'innovation dans un environnement adverse*. Edité par Sandro Cattacin et Loïc Pignolo. Avec Zachariah Aebi, Priscilla Bellesia Mbuinzama, Karim Jowary, Ariane Levrat, Estelle Lligona, Matteo Marano, Alys Martin, Malaïka Nagel, Ravi Ramsahye, Sophie Ratcliff, Estelle Röthlisberger, Giordano Rumasuglia et Annabella Zamora. Postface de Rifat Haxhijaj.

Sociograph 49, 2020, *Les colonialismes suisses. Entretiens (Vol. I)*. Édité par Sandro Cattacin et Marisa Fois. Avec Aline Boeuf, Margot Chauderna, Alexey Chernikov, Marianna Colella, Mariam Duruz, Guillaume Fernandez, Safi Lashley, Edil Mansilla, Yawa Megbayowo, Marilia Adriana Meyer-Fernandez Cazorla, Orlane Moynat, Ana Quijano et Kenza Wadimoff.

Sociograph 50, 2020, *Les colonialismes suisses. Études (Vol. II)*. Édité par Sandro Cattacin et Marisa Fois. Avec Aline Boeuf, Margot Chauderna, Marianna Colella, Mariam Duruz, Guillaume Fernandez, Safi Lashley, Edil Mansilla, Yawa Megbayowo, Marilia Adriana Meyer-Fernandez Cazorla, Orlane Moynat, Ana Quijano et Kenza Wadimoff.

Sociograph 51, 2020, *La socioéconomie des politiques sociales au service des capacités. Études de cas dans le contexte genevois*. Édité par Jean-Michel Bonvin et Aris Martinelli. Avec Mathieu Amoos, Cora Beausoleil, Hamadoun Diallo, Caroline Dubath, Julien Fakhoury, Fabienne Fallegger, Romain Gauthier, Romain Guex, Rose Hirschi, Mélanie Hirt, Lionel Lambert, Krisana Messerli, Luca Perrig, Lucien Pfister, Jérémie Savoy et Hannah Wonta.

Sociograph 52, 2020, *Lieux et temps des rituels d'inclusion territoriale dans le Grand Genève*. Édité par Fiorenza Gamba, Sandro Cattacin et Bernard Debarbieux. Avec Elise Barras, Leika Barthe, Florent Bolomey, Benjamin Bouele, Cyrille Chatton, Bruno Primo Da Silva, Tiffany Da Silva, Sven Favarger, Audrey Gagnaux, Laetitia Maradan, Simon Paratte, Thomas Rotunno, Olivier Waeber et Christina Zholdokova.

Sociograph 53, 2022, *Italiano on the road. Per i quartieri e le strade di Zurigo, Basilea e Ginevra*. Irene Pellegrini, Verio Pini e Sandro Cattacin.

Sociograph 54, 2022, *(In)former les patient.es à la recherche biomédicale : sociologie des documents d'information et de consentement*. Solène Gouilhers, Loïc Riom, Claudine Burton-Jeangros, Ainhoa Saenz Morales et Mathieu Amoos.

Sociograph 55, 2022, *Inventer le quotidien au temps du Covid-19 : communiquer, soigner et organiser*. Édité par Mathilde Bourrier, Michael Deml et Leah Kimber. Avec Jimmy Clerc, Océane Corthay, Margaux Dubois, Alexandrine Dupras, Lucas Duquesnoy, Fantine Gicquel, Katharina Jungo, Leah Kimber, Kamyar Kompani, Claudine Kroepfli, Kate de Rivero et Annabella Zamora.

Sociograph 56, 2022, *Décrochage scolaire et dynamiques familiales : Etat des lieux*. Eric Widmer, Olga Ganjour, Myriam Girardin, Sandra Huri, Marie-Eve Zufferey, Ivaine Droz-Dit-Busset et Benoît Reverdin.

Sociograph 57 a, 2022, *Vivre et travailler sans statut légal à Genève : premiers constats de l'étude Parchemins*. Yves Jackson, Claudine Burton-Jeangros, Aline Duvoisin, Liala Consoli et Julien Fakhoury.

Sociograph 57 b, 2022, *Living and working without legal status in Geneva. first findings of the Parchemins study*. Yves Jackson, Claudine Burton-Jeangros, Aline Duvoisin, Liala Consoli et Julien Fakhoury.

Sociograph 58, 2022, *Cannabis in the Swiss economy. Economic effects of current and alternate regulation in Switzerland*. Oliver Hoff.

Sociograph 59, 2022, *Sufficiency and wellbeing: a study of degrowth practices in the Geneva and Vaud area*. Orlane Moynat.

Sociograph 60, 2023, *Le jardin collectif urbain, un lieu de synergie pour le bien-être humain : étude de deux cas dans un écoquartier genevois*. Auxane Pidoux.

Sociograph 61, 2023, *Les aléas de l'appartenance : exclusion, inclusion et vivre-ensemble*. Edité par Mathilde Gouin-Bonenfant, Bob W. White et Sam Victor. Avec Nathalie Blais, Moussa Dieng Kala, Loïc Pignolo, Antoine Roblain et Camille Thiry.

Sociograph 62, 2023, « *Il était une fois la bioconstruction à Buenos Aires* » ou rendre visibles les utopies réelles comme alternatives au capitalisme. Malaika Nagel.

Sociograph 63, 2023, *Endométriose : une maladie chronique féminine jouant sur les frontières de la visibilité*. Margaux Dubois.

Sociograph 64, 2024, *Vieillir en ville : les liens sociaux à l'échelle des commerces de quartier*. Edité par Loïc Pignolo et Cornelia Hummel. Avec Laetitia Ammon-Chansel, Felipe Augusto Dos Santos Ferreira, Marie Bieler, Paloma Hoarau, Dougan Jordan, Dara Kalbermatter, Chloé de Morawitz et Marina Sucari.

Sociograph 65, 2024, *Une refamiliarisation du social dans la crise sanitaire de COVID-19 ? Éléments d'interprétation issus d'une revue de presse de mars à juin 2020 dans plusieurs pays européens*. Myriam Girardin, Eric Widmer, Olga Ganjour, Marie-Eve Zufferey, Vera de Bel, Sandra Huri et Manuel Tettamanti

Toutes les publications se trouvent en ligne sous :
www.unige.ch/sciences-societe/socio/sociograph

A la lecture de la presse de 7 pays européens (Allemagne, Angleterre, France, Pays-Bas, Russie, Suède et Suisse), cet ouvrage montre comment les médias dans différents contextes ont évalué ces reports de charge sur les familles de certaines fonctions assurées par l'Etat (instruction publique), par le Marché (emploi et moyens de subsistance) et par la Société civile (protection contre les violences domestiques). Il examine dans quelle mesure, la presse, en éclairant différentes situations, leur a donné une visibilité, qui a influencé la mobilisation de la Société civile et impacté les politiques familiales.

Quelques années après la première crise sanitaire (printemps 2020), ces questionnements restent d'actualité dans un contexte international marqué par la multiplication des crises (crise économique, crise écologique et crise politique).

Myriam Girardin est collaboratrice scientifique à l'Observatoire des familles de l'Université de Genève. Ses intérêts de recherche se centrent sur les dynamiques et les configurations familiales dans la vieillesse.

Eric Widmer est professeur de sociologie de la famille et directeur de l'Institut de Recherches Sociologiques (IRS) de l'Université de Genève. Ses travaux portent sur les configurations familiales et les parcours de vie.

Olga Ganjour est collaboratrice scientifique à l'Observatoire des familles de l'Université de Genève. Ses intérêts portent sur la sociologie de la famille, les politiques sociales et les parcours de vie.

Marie-Eve Zufferey est adjointe scientifique à l'Institut de recherches sociologiques de l'Université de Genève. Elle collabore à l'Observatoire des familles à travers la coordination de différentes études et leur mise en application.

Vera de Bel est chercheuse à l'Institut de Sociologie et de Psychologie sociale (ISS) de l'Université de Cologne et affiliée à l'Institut Démographique Interdisciplinaire des Pays-Bas (NIDI). Elle étudie les réseaux familiaux au cours de la vie.

Sandra Huri a travaillé en tant que collaboratrice scientifique en charge du volet psychologique de la recherche au sein de l'Observatoire des familles. Elle est également conseillère conjugale à l'Office protestant de consultations conjugales et familiales.

Manuel Tettamanti est docteur en psychologie et psychothérapeute d'orientation systémique aux Hôpitaux Universitaires de Genève. Ses travaux portent sur l'impact des déterminants sociaux sur les troubles psychiques et leur prise en charge familiale.



oms and forbidden v

deutsches
ESTE NACHRICHTEN AUS POLITIK



уматься»: что буде
сле карантина
и российские семьи

